Actes de colloque

L'art de la participation

Sous la direction de
Aline BINGEN
Jean-Benoît PILET

Éditions
Université Ouverte

Avec le soutien de :

Le colloque « L'art de la participation » s'est tenu dans le cadre du volet académique de la biennale d'art urbain de Charleroi, organisé en mai 2014. Il avait pour ambition première d'initier une dynamique de rencontres entre chercheurs universitaires et acteurs de la vie sociale, politique et culturelle. Trois sessions thématiques ont alors permis de croiser les regards sur les succès, les impasses et les défis de la participation afin d'en tirer des enseignements pour Charleroi.

Cet ouvrage rend compte des travaux menés lors de cette journée de réflexion. Ils ont notamment abordé les projets participatifs liés à la réappropriation de la ville et de l'espace public par les citoyens, que ce soit dans les projets de vie en commun, d'art urbain ou de reconstruction du lien social.

Ont contribué à cet ouvrage :

Dany BAUDOUX, Serge BEGHIN, Mathieu BERGER, Aline BINGEN, Loïc BLONDIAUX, Marion CARREL, Ludivine DAMAY, Denis DARGENT, Bénédicte FÉLIX, Suzanne HUYGENS, Patrick ITALIANO, Mark JEANTY, Isabelle JOURDAIN, Martien KUITENBROUWER, Paul MAGNETTE, Virginie MILLIOT, Jean-Benoît PILET, Benoît PINTO, Nicolas ROCHET, Muriel SACCO, Véronique SALVI, Orlando SERENO REGIS, José VERMANDERE.

L’ART DE LA PARTICIPATION

D/2015/2657/8
ISBN 2-87306-131-6
EAN 9782873061319

INTRODUCTION

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Aline Bingen et Jean-Benoît Pilet
Université libre de Bruxelles

Depuis plusieurs années, les démocraties européennes semblent en crise. L'abstention augmente, même dans un pays de vote obligatoire comme la Belgique. Les enquêtes auprès des citoyens montrent une érosion du soutien envers les acteurs politiques traditionnels, et en particulier envers les partis.[1] La confiance exprimée dans les institutions représentatives et la satisfaction à l'égard du fonctionnement de nos démocraties baissent.[2] La Belgique est d'ailleurs un des pays de l'Union européenne où la méfiance envers la politique est la plus marquée. Tous ces éléments conduisent divers auteurs à parler de crise dans la démocratie ou de malaise démocratique.[3]

Ces éléments ont mené à de multiples réflexions sur la façon dont pouvait être repensé le modèle dominant de la démocratie représentative centré sur les élections à intervalles réguliers et la gestion de la chose publique par des élus entre les élections. En Belgique, l'un des exemples les plus récents est l'ouvrage au titre provocateur de David Van Reybrouck *Contre les élections*.[4] De façon intéressante, la plupart de ces réflexions ne vise pas à remettre en cause les fondements du modèle démocratique, et en particulier

1 Webb, P., Farrell, D. & Holliday, I. (Eds) (2002), *Political Parties in Advanced Industrial Democracies,* Oxford: Oxford University Press ; Lecœur E. (2013), « À qui profite la crise des partis ? », Esprit 8 (août/septembre), pp. 16-27.

2 Dalton, R. J. (2004), *Democratic Challenges, Democratic Choices. The Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*, New York: Oxford University Press; Rosanvallon, P. (2006), *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris : Seuil.

3 Gauchet M. (2008), « Crise dans la démocratie », *La revue lacanienne,* 2(2), pp. 59-72.

4 Van Reybrouck, D. (2014), *Contre les élections,* Paris : Actes Sud.

l'une de ses composantes principales qui est la participation des citoyens à la gestion des affaires de la Cité. Au contraire, les débats se centrent plutôt sur les façons de repenser la participation citoyenne, de l'approfondir, de la rendre plus intensive ou de lui trouver de nouvelles voies pour s'exprimer.

En réalité, la discussion est en filiation directe avec les points de vue exprimés depuis les années 1960 par ceux qu'Alain Touraine nomme « les nouveaux mouvements sociaux ».[5] Ceux-ci ont proposé un modèle alternatif plus inspiré de l'autogestion et de la participation plus horizontale, moins hiérarchisée.[6] Ce modèle a gagné du crédit au fil des ans et les expériences de participation citoyenne approfondie ont germé dans la plupart des pays démocratiques.[7] Les formes prises sont diverses et multiples. Il peut s'agir d'outils de démocratie participative comme les budgets participatifs,[8] de forums citoyens délibératifs[9] ou encore du recours plus fréquents aux instruments de la démocratie directe. Dans tous les cas, l'objectif est de redynamiser la démocratie en multipliant les lieux où les citoyens peuvent s'impliquer dans le processus politique au-delà de l'élection.

---

5 Les « nouveaux mouvements sociaux » se réfèrent aux mouvements citoyens comme les mouvements pacifistes, écologistes ou de rénovation urbaine nés après mai 1968. On les appelle « nouveaux » pour les différencier des mouvements sociaux plus anciens comme les syndicats, les mutuelles ou les coopératives.

6 Barber, B. (1984), *Strong Democracy: Participatory Politics for a New Age*, Berkeley: University of California Press.

7 Geissel, B. & Newton, K. (Eds) (2012), *Evaluating democratic innovations: Curing the democratic malaise?*, New York: Routledge.

8 Blondiaux L. & Cardon D. (2006), *Dispositifs participatifs*, Paris : Armand Colin ; Claisse, F., Laviolette, C., Reuchamps, M., Ruyters, C. (2013), *La participation en action*, Bruxelles : P.I.E. - Peter Lang.

9 Fishkin, J. S. (2009), *When the People Speak. Deliberative Democracy & Public Consultation*, Oxford: Oxford University Press.

Ces expériences sont maintenant nombreuses et présentes dans de nombreux secteurs d'activité et de la vie en société. Cette multitude d'initiatives nous encourage à poser un premier bilan des succès, des impasses et des défis de la participation citoyenne. C'est ce que proposent les différentes interventions reprises dans les Actes du colloque *L'art de la participation*.

Lors de la journée de réflexion du 7 mai 2014, organisée dans le cadre du volet académique de la biennale d'art urbain de Charleroi, notre regard s'est porté en particulier sur les projets participatifs liés à la réappropriation de la ville et de l'espace public par les citoyens, que ce soit dans des projets de vie en commun, d'art urbain ou de reconstruction du lien social.

Trois sessions thématiques ont réuni des intervenants issus d'horizons distincts. Le format choisi pour la journée d'étude avait, en effet, pour ambition d'organiser la rencontre entre chercheurs d'universités et acteurs de la vie sociale, politique et culturelle de Charleroi et d'ailleurs.

Trois thèmes de réflexion ont été retenus par les membres du comité organisateur (Maison pour Associations, échevinat de la participation, Relais Social de Charleroi et Université libre de Bruxelles) en tenant compte des problématiques relevées à l'occasion d'initiatives éprouvées sur le terrain. Ces questionnements transversaux ont guidé les débats de la journée et servent de structure à la présente publication.

1. COMMENT ORGANISER LA PARTICIPATION ? REGARDS CAROLOS SUR DES MÉTHODES NOUVELLES ET DIFFÉRENTES DE PARTICIPATION

Depuis plus d'un demi-siècle, la démocratie participative a été mise à toutes les sauces. Les modèles dont on parle le plus souvent sont les budgets participatifs, les comités d'utilisateurs, les conseils ou assemblées de citoyens. À côté de ces formes d'organisation de la participation habituelles, des expériences différentes émergent çà et là. La première session thématique a eu pour ambition de présenter un certain nombre de méthodes moins habituelles de la participation pour réfléchir sur les pratiques participatives à Charleroi.

Les intervenants ont été invités à croiser leurs regards sur des expériences particulières de participation. Il s'agissait d'entrevoir les enseignements à tirer de ces expériences pour mieux organiser la participation à Charleroi et associer de nouveaux publics.

S'arrêter sur la manière d'organiser concrètement la participation permettait en outre de soulever un certain nombre de questions : comment identifier là où commence la participation et là où elle s'arrête ? À quelle étape du processus décisionnel est-il le plus indiqué et le plus simple de faire participer les citoyens ? Lors de l'établissement des problématiques à traiter, lors de la prise de décision ou lors de l'évaluation des politiques à mener ? Comment concilier les initiatives venant de la base, des citoyens, des associations et celles initiées par les autorités publiques ? En particulier, comment garantir la souplesse permettant aux initiatives d'émerger tout en leur offrant le soutien de ces dernières ?

2. FAIRE PARTICIPER TOUS LES PUBLICS SANS EXCLURE PERSONNE ? APPRENDRE DES SUCCÈS ET DES ÉCHECS DES EXPÉRIENCES PARTICIPATIVES

Un des principaux enjeux pour la démocratie participative est de rester ouverte à tous les publics, de ne pas se limiter à un petit nombre de citoyens et à certains publics plus privilégiés. Les personnes en situation précaires, en particulier, éprouvent souvent davantage de difficultés à se joindre aux initiatives participatives alors qu'elles constituent des acteurs à part entière de la réappropriation de l'espace public par les citoyens.

Afin de réfléchir à ce défi de la participation de tous, le but de la deuxième session a été de tenter de cerner les pratiques jugées particulièrement pertinentes, mais également d'identifier les impasses face auxquelles les acteurs se trouvent confrontés pour faire participer tous les publics, tous les citoyens, ainsi que les dérives potentielles de la participation lorsqu'elle est vécue comme forcée, obligatoire ou contraignante. Dans cette perspective, il a été demandé aux intervenants de débattre autour des questions suivantes : quelles sont les difficultés rencontrées lors de la mise sur pied d'initiatives ayant pour objectif de faire participer des personnes de tout horizon et de tout statut ? Comment ont-elles été surmontées (ou pas) ? Observe-t-on parfois un décalage entre le public visé par les actions et le public réel ? Quels sont les publics qui ont le plus de difficultés à prendre part à la démocratie participative (les plus jeunes, les aînés, les précarisés ?) et quels sont les freins qui les poussent à rester en retrait des processus participatifs ? Dans la perspective de construire des projets non-excluants, l'objectif était, en outre, d'identifier des mécanismes, des initiatives, ayant permis de faire participer des personnes de tout horizon, de tout statut mais également d'identifier les pièges et écueils à éviter, les risques d'exclusion, ainsi que les leviers d'action (par exemple la formation) pour l'encourager. Enfin, la

session avait pour objectif de s'interroger sur la volonté réelle des acteurs à faire participer le plus grand nombre.

3. LA PARTICIPATION, POURQUOI ? LES EFFETS À LONG TERME DE LA PARTICIPATION

L'ambition de la démocratie participative va généralement bien au-delà de la simple prise de décision sur l'objet concret du dispositif participatif concerné. Au niveau des individus, l'objectif est de sensibiliser à la chose publique, ou encore de conscientiser sur la capacité à participer aux décisions politiques. Elle est aussi d'apprendre à écouter et à être écouté, d'apprendre à agir et à réagir en citoyen. Au niveau de la société, les espoirs sont aussi nombreux et vont de la réanimation de la vie sociale, jusqu'à des économies pour les consommateurs et les contribuables.

Une troisième réflexion a porté sur ce que les participants aux initiatives participatives sont susceptibles de retirer une fois que le processus a pris fin. Que reste-t-il alors de leur expérience participative ? L'objectif de la session thématique a été de discuter tant des bénéfices individuels de la participation (hausse de la confiance en soi, capacité accrue à vivre pleinement son rôle de citoyen, etc.) que collectifs (création du lien social, émergence de nouvelles associations, de nouveaux groupes de citoyens nés d'expériences participatives, etc.). Les intervenants de la troisième session ont, à ce titre, été amenés à réfléchir à partir des questions suivantes : quels sont les objectifs et les effets réels de la participation ? La participation est-elle susceptible de transformer les publics cibles et quels bénéfices peuvent-ils en retirer, sur le long terme ? Du point de vue de la collectivité, la participation est-elle bénéfique pour la démocratie à Charleroi ? Contribue-t-elle à l'émancipation réelle des citoyens ? Est-elle un moteur de changement ? Comment inscrire la participation dans la durée, au-delà des initiatives ponctuelles et pérenniser/

maintenir l'énergie nécessaire à la participation ? Enfin, comment la politique et les politiques sont-ils transformés (ou pas) par la participation ?

ALLOCUTION DE SERGE BEGHIN

Échevin des Aînés, des Quartiers, de la Participation, de la Vie associative et de la Politique des grandes villes

Madame, Monsieur, Chers amis,

C'est avec grand plaisir et avec un intérêt qui l'est tout autant que j'ai l'honneur de vous accueillir dans ce lieu chargé d'histoire pour partager avec vous cette journée de réflexion consacrée à la participation.

C'est dans le cadre du volet académique de la biennale des arts urbains de Charleroi, mieux connue sous la dénomination d'Asphalte, que la Ville de Charleroi s'est associée à la faculté des sciences sociales et politiques de l'Université libre de Bruxelles pour organiser ce colloque intitulé *L'art de la participation*.

Je tiens à remercier chaleureusement Aline Bingen et Jean-Benoît Pilet pour la qualité de leur travail ainsi que pour l'excellente collaboration avec mon Cabinet lors de la préparation de ce colloque. Je tiens également à souligner la participation active de plusieurs acteurs locaux dont la Maison Pour Associations et le Relais Social.

Depuis le début de cette législature communale, la participation est un véritable leitmotiv qui traverse l'ensemble de nos actions. Que ce soit au travers du plan Vauban ou la mise en place de conseils de participation visant à associer les habitants aux projets de leurs quartiers, la mise en place et l'accompagnement des relais de quartiers qui permettent de faire le lien entre la population et la Ville de Charleroi au sein de ses 55 quartiers, citons également le réseau de jardins partagés Jacquady dont nous sommes fiers, et au travers duquel des habitants se

réapproprient des espaces laissés à l'abandon en leur donnant une nouvelle vie. Au-delà de l'activité de jardinage qui s'y déroule, des liens se créent, des activités se développent, au bénéfice du quartier dans sa globalité. Je rappelle également les mécanismes participatifs prévus par le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et notamment l'excellent travail des conseils consultatifs à Charleroi, et en particulier celui des aînés qui permet aux seniors (environ un tiers de la population de notre Ville) d'apporter leur expérience et d'être source de proposition pour le conseil et le collège communal. Le conseil consultatif des jeunes, celui de la personne handicapée, et enfin le conseil consultatif de l'égalité hommes-femmes sont également très actifs. Comme vous pouvez le constater la participation n'est pas un vain mot à Charleroi, elle n'est en aucun cas un concept vide de sens… La participation est un véritable credo.

Mais cela ne veut pas dire que l'on ne peut pas s'améliorer !

En tant qu'échevin de la participation, il me semblait important, afin de nourrir les actions qui sont mises en places chaque jour, de prendre le recul nécessaire le temps d'une journée de réflexion où acteurs de terrain, chercheurs d'universités et citoyens puissent échanger sur leurs pratiques. Se dire ce qui marche mais aussi ce qui fonctionne moins bien, construire ensemble de nouvelles pratiques, créer des liens, des ponts entre le monde académique, les acteurs publics et associatifs.

Outre l'ambition d'initier un dialogue entre acteurs, participants et chercheurs, le colloque a pour objectifs d'ouvrir des perspectives, de faire réfléchir sur les outils et dispositifs existants.

Ma volonté est que des pistes innovantes puissent être dégagées pour les projets participatifs à Charleroi. Projets dédiés

à la réappropriation de l'espace urbain par les citoyens, que ce soit dans des projets de vie en commun ou des projets utilisant l'art urbain dans une optique de reconstruction du lien social.

Pour ce faire, nous avons voulu associer des acteurs carolos mais également extérieurs, belges et étrangers. Je tiens particulièrement à remercier :

Mon ami, Christophe Sente pour son expertise de la thématique « démocratie participative » et sa disponibilité pour l'organisation de ce colloque.

Martien Kuitenbrouwer, bourgmestre d'Amsterdam-Ouest.

Loïc Blondiaux, professeur au département des sciences politiques de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Virginie Milliot, chercheuse à l'Université de Paris-Nanterre.

Marion Carrel, chercheuse à l'Université de Lille.

Mathieu Berger, chercheur à l'Université catholique de Louvain.

Ludivine Damay, chercheuse à l'Université Saint-Louis.

Patrick Italiano, chercheur à l'Université de Liège.

Muriel Sacco, chercheuse à l'Université libre de Bruxelles.

Permettez-moi également de remercier les associations et services qui interviendront dans les panels : *Bij De Vieze Gasten* (Gand), Présence et Actions Culturelles, Marchienne Babel, l'Espace citoyen Porte Ouest, la Maison de l'urbanisme, Espace

jeunes, le MOC, Periferia, le Relais Social et la Division Prévention Quartier de la Ville de Charleroi.

Je ne vais pas être plus long. Je vous souhaite à toutes et à tous une journée des plus fructueuses, riches en rencontres et en échanges.

Sans plus attendre, je cède la parole à Aline Bingen.

ALLOCUTION D'ALINE BINGEN

Université libre de Bruxelles – Centre Metices

Merci d'être venus aussi nombreux pour cet événement académique organisé dans un lieu pour le moins inédit.

Je suis heureuse que l'Université libre de Bruxelles ait été associée à la biennale d'art urbain de Charleroi. L'ULB fait, en effet, partie des institutions académiques qui sont présentes sur le territoire de Charleroi et qui entendent contribuer à son redéploiement urbain.

L'université est présente à Gosselies, à travers les activités du Biopark, mais elle l'est également au cœur de la Ville et entend s'y ancrer davantage à travers la création d'un pôle de recherche en sciences humaines et sociales et l'extension de son offre d'enseignement.

Je parle d'extension parce que la faculté des Sciences sociales et politiques et son département des Sciences sociales et des Sciences du travail développent des enseignements à Charleroi depuis le milieu des années 1980. De nombreux acteurs carolos ont suivi, ou suivent actuellement, notre Master en Sciences du travail à horaire décalé. Ils sont une petite centaine chaque année. Et certains d'entre eux décident de se lancer dans une recherche doctorale au terme de leur cursus, en contribuant, par là-même, à alimenter la recherche universitaire à Charleroi, notamment au sein du centre Metices, auquel j'appartiens.

C'est dans ce contexte de développement de la recherche que l'ULB a voulu, avec la Ville de Charleroi, initier une dynamique de rencontre entre chercheurs et acteurs de la vie sociale, politique

et culturelle à Charleroi, dont ce colloque constitue la première édition.

Ce choix de format, privilégiant le débat entre chercheurs et acteurs de terrain, est d'autant plus important à nos yeux qu'il constitue l'occasion d'aller à l'encontre d'une image de la recherche académique trop souvent associée à une déconnexion du terrain ou à la seule course à la publication scientifique (même s'il est vrai que la pression à la productivité scientifique devient de plus en plus forte). La recherche en sciences humaines et sociales nécessite, en amont, un important travail d'investigation sur le terrain, sans lequel il serait bien difficile non seulement de parler des réalités sociales prises pour objet d'étude, de parvenir à prendre la distance critique nécessaire à leur analyse, ou de mettre au jour les inégalités sociales qui les caractérisent, et ce, pour nuancer, voire déconstruire, certains discours dominants. Dans cette perspective, cette journée permet également de réaffirmer la mission de service à la société qui incombe aux universités et qui ne peut être menée, à notre sens, qu'en étroite collaboration avec les acteurs de terrain.

Pour cette première édition, nous avons choisi le thème de la participation, décliné en trois problématiques spécifiques qui feront l'objet des trois sessions de la journée : « La participation, comment ? », « Faire participer tous les publics sans exclure » et « La participation avec quels effets sur le long terme ? ». Je vais cependant laisser le soin à mon collègue Jean-Benoît Pilet, professeur de science politique à l'ULB et directeur du Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL), de décrire les trois thèmes de réflexion lorsqu'il introduira les sessions.

Je voudrais, pour ma part, me limiter à rappeler l'objectif qui sous-tend les échanges envisagés aujourd'hui.

Nous avons souhaité, à partir de la rencontre entre chercheurs et acteurs de la vie sociale, politique et culturelle, favoriser le regard réflexif sur les pratiques participatives à Charleroi. À partir des expériences menées ailleurs, d'élargir les horizons et dégager des pistes de réflexion pour la participation à Charleroi. L'objectif n'étant pas de faire un état des lieux des initiatives participatives mais, à partir d'un certain nombre d'expériences – analysées et vécues –, de s'arrêter sur les questionnements, les réflexions et difficultés qu'elles suscitent sur le terrain.

Pour y parvenir, 19 intervenants ont été invités : trois chercheurs d'universités françaises, quatre chercheurs issus d'universités belges francophones, neuf représentants de projets participatifs carolos et trois représentants d'initiatives participatives venus de Bruxelles, de Gand et d'Amsterdam.

C'est un programme ambitieux, je vous le concède, et nous savons qu'on ne sera, dès lors, pas à l'abri d'un certain nombre de frustrations liées au peu de temps consacré à la présentation de chacune des expériences. Mais cette journée doit être perçue comme un point de départ et non comme un aboutissement. Non seulement, il y aura des Actes, mais les partenaires souhaitent également se servir des points d'attention qui ressortiront de cette journée pour organiser d'autres événements qui s'inscriront dans la continuité de celle-ci.

Avant de céder la parole à Monsieur le Bourgmestre, Paul Magnette, à qui je vais laisser le soin de présenter le président d'honneur de cette journée, Loïc Blondiaux, je voudrais d'ores et déjà adresser quelques remerciements.

Je souhaite remercier la faculté des sciences sociales et politiques et le département recherche de l'ULB, qui ont apporté leur soutien à l'organisation de cet événement. Je remercie également

les partenaires de ce projet qui s'est rapidement pourvu d'une dimension participative, associant les représentants de la Ville de Charleroi, de la Maison Pour Associations, du Relais Social de Charleroi, du CIFOP et de l'asbl Asphalte.

Je remercie enfin l'ensemble des intervenants qui ont accepté de consacrer du temps à la préparation du colloque, et tout particulièrement les intervenants étrangers qui se sont déplacés jusqu'à Charleroi pour partager avec nous les résultats de leurs recherches et expériences.

Bonne journée à tous.

ALLOCUTION DE PAUL MAGNETTE

Bourgmestre de Charleroi

La ville de Charleroi connait, ce n'est un mystère pour personne, des difficultés économiques très sérieuses liées à une crise de désindustrialisation, dont nous ne sommes malheureusement pas encore sortis. La ville connait également d'importantes difficultés sociales, conséquences directes de la détérioration de notre tissu économique. Et la ville fait face à une autre forme de crise, que l'on doit, me semble-t-il, pouvoir et même oser appeler une crise morale; une forme de démoralisation des Carolos qui, considérant le spectacle de cette crise industrielle, économique et sociale, perdent à l'un ou l'autre moment le courage, l'enthousiasme, ou la motivation de continuer à porter cette collectivité.

Cette crise, il faut l'affronter, par le travail, la diversification du tissu économique et par le social aussi. La part de nos dépenses consacrée à l'insertion et à l'action sociale est la plus élevée parmi toutes les villes du Royaume, et nous en sommes particulièrement fiers. Mais à côté de cela, il faut également s'attaquer au cœur du problème de la « crise morale ». À cet égard, la culture est un élément extrêmement important. On ne peut en effet pas toujours agir sur les faits, ou plutôt, on peut agir sur les faits mais les effets se font ressentir très lentement. Par contre, on peut agir sur les perceptions, notamment sur les perceptions que l'on a de nous-mêmes et de la communauté dans laquelle nous sommes immergés. Qu'on le veuille ou non, la manière que chaque individu a de se projeter dans le monde, de mener des actions, d'avoir des ambitions, des projets, des rêves…, dépend en partie de la communauté dans laquelle on vit, de l'image que l'on s'en fait et de la place que l'on y occupe. Ainsi, si on a le sentiment d'appartenir à une communauté qui est en déclin, en déglingue, ou encore en situation d'échec ou de déréliction, ça ne

peut qu'avoir un effet négatif sur notre propre projection dans le monde. Ce sentiment, nous pouvons et nous avons la capacité d'agir pour le transformer. La culture est à cet égard certainement le vecteur le plus fort. La culture, finalement, c'est exactement ça : interroger nos perceptions du monde et de la communauté dans laquelle nous sommes immergés. Son caractère universel tient au fait qu'elle est ancrée dans des univers très particuliers et le fait de réfléchir à ce que nous sommes, au sens de cette collectivité dans laquelle nous vivons, dans laquelle nous avons grandi et dans laquelle nous continuons à vivre, c'est non seulement la remettre en mouvement, mais c'est aussi lutter contre ce sentiment de démoralisation ou d'abandon et faire en sorte d'entamer un processus de réappropriation de notre destin collectif.

En pratiquant nous-mêmes la culture, nous nous remettons en cause, ainsi que l'image de la communauté dans laquelle nous vivons, mais la culture dépasse cette remise en cause. Elle est une véritable provocation, au sens étymologique du terme *« provocare »*, c'est-à-dire « appeler au débat ». Rien ne suscite plus le débat que des interventions culturelles qui précisément déplacent les balises, remuent nos perceptions, bousculent nos habitudes mentales et nous obligent à réfléchir autrement. Dès cet instant, nous commençons à percevoir autrement notre environnement, nous sommes déjà en train de sortir d'un certain nombre de paralysies, de blocages ou d'impasses qui en d'autres temps nous empêchent d'avancer. C'est pour cette raison que nous avons voulu de cette culture très dynamique, bouillonnante, contestataire, provocatrice, libre, même si un petit peu organisée car la liberté la plus puissante est celle qui est légèrement encadrée, et qui évite l'anarchie et les conflits constants. Ce bouillonnement, nous en percevons déjà certains effets. Par exemple, lorsque j'évoque les atouts de Charleroi à l'extérieur, beaucoup me confirment que les lignes sont en train de bouger, et plus particulièrement sur le plan culturel, que Charleroi est dans notre pays l'un des lieux des plus

créatifs aujourd'hui en termes culturels; et même, on l'espère, un peu au-delà.

La participation est aussi un autre élément extrêmement important du redressement de notre communauté et de tout ce que nous avons en partage. D'abord, et Loïc Blondiaux pourra l'exprimer beaucoup mieux que moi dans un instant, parce que nous vivons une forme de crise profonde de la démocratie représentative. Ce système politique dans sa forme actuelle n'est en réalité âgé d'à peine un siècle puisque c'est seulement avec le suffrage universel et l'apparition des grands partis politiques que notre démocratie a pris sa forme actuelle. Et, reconnaissons-le, cette démocratie représentative n'est pas en très bonne santé aujourd'hui. Lors de la récente campagne pour les élections municipales en France, le succès de partis populistes et xénophobes ou encore la très large abstention ont hélas été le signe d'une pathologie profonde de la démocratie. La Belgique ne fait pas exception : un foisonnement de petits partis contestataires émerge, ce qui montre une forme d'éclatement des aspirations politiques sans oublier la tentation de l'abstention, du repli civique, du vote blanc, ainsi qu'un taux particulièrement élevé de citoyens encore indécis. Tous ces éléments démontrent qu'il existe un flou profond autour de cette idée pourtant fondamentale du choix politique que nous avons à formuler à intervalle régulier en tant que citoyen. À mon sens, la démocratie n'est pas épuisée. Comme le disait le sociologue, anthropologue et psychanalyste Cornelius Castoriadis, la démocratie est la forme naturelle de la communauté humaine. L'homme aspire par essence à la démocratie mais celle-ci prend des formes qui varient avec le temps. Les formes actuelles sont, sans doute, à un point d'épuisement et nous avons collectivement le devoir de réfléchir à leur renouvellement. À cet égard, l'art de la participation peut certainement contribuer à régénérer en profondeur cette vitalité démocratique. Et je parle *d'art de la participation* parce que la politique n'est pas une science,

mais bien un art, c'est-à-dire une série d'essais, de tentatives davantage pratiques que théoriques.

À Charleroi, de nombreuses initiatives participatives ont été prises depuis longtemps, et ce colloque est une excellente occasion de mettre en réflexion et en perspectives ces tentatives de revitalisation des pratiques démocratiques.

Depuis une quarantaine d'années, Charleroi est une ville qui innove énormément en matière de pratiques participatives, dans les domaines de l'aménagement urbain, de l'action sociale, de la vie institutionnelle, ou encore avec les publics les plus précarisés. Nous devons les évaluer avec une vraie humilité comme le disait Serge Beghin il y a un instant, en reconnaissant qu'il y a des limites et qu'on peut mieux faire, et ce, afin de tirer à la fois les leçons les plus positives des pratiques que nous avons mises en place mais aussi de faire en sorte qu'elles s'améliorent à l'avenir.

Je suis convaincu, à l'instar d'autres villes, que Charleroi peut tout à fait miser sur cet atout comme un des éléments de sa reconstruction et de sa nouvelle dynamique. Bologne, dans les années 1970, avait également fait foisonner toute une série d'initiatives participatives. Cette ville du nord de l'Italie s'était ensuite faite connaitre comme une ville dont la reconstruction s'articulait autour de cette volonté des autorités d'encourager toutes les formes d'appropriation de l'action collective par les citoyens eux-mêmes. Les Carolos possèdent également cette profonde aspiration à participer, à dialoguer, à se rencontrer et à se croiser. Peut-être même qu'il s'agit à nouveau de l'une des plus grandes forces morales de cette ville. Un autre sociologue français, Emile Durkheim, disait qu'une ville, finalement, c'est de la densité morale. Avant d'être de la brique ou des espaces publics, une ville est faite de gens qui sont en forte densité et donc forcément s'entrechoquent; des gens qui se croisent, échangent et

font constamment évoluer les perceptions qu'ils ont les uns des autres par ces chocs et ces contacts. Charleroi, parce que c'est une ville d'immigration, de brassage, mais aussi parfois de passage, a particulièrement élevé cette logique de densité morale et de chocs constructifs qui permettent aux uns et aux autres de se remettre en cause, de se redécouvrir et de recréer des liens qui dépassent les barrières des identités acquises, qu'elles soient sociales, liées à l'origine, aux confessions, aux convictions politiques ou autres.

Examiner ces expériences, les comparer avec des expériences menées ailleurs, comme Aline Bingen vient de le rappeler aujourd'hui, est une excellente manière de réfléchir sur nous-mêmes. Cette méthode nous invite à la fois à redécouvrir ce que nous faisons bien mais également à faire découvrir à d'autres ces multiples initiatives, ou encore d'apprendre au départ d'autres initiatives, avec l'objectif de relancer une dynamique que les citoyens s'approprieront, et qui contribuera à faire en sorte qu'ils aient encore plus envie de vivre ici et de s'impliquer davantage dans le destin collectif de cette région.

Voilà ce qui était à l'origine de cette initiative et je voudrais vraiment, à mon tour, remercier toutes les parties prenantes d'avoir accepté de prendre part à cette opération, d'être présentes aujourd'hui avec l'espoir que ce ne soit évidemment qu'une première. L'idée est qu'une opération comme celle-ci, qui avait notamment été précédée par les colloques menés dans le cadre de « We must act » et d'autres opérations précédentes, devienne une opération régulière. Par cette récurrence, il nous serait offert, chaque année, l'occasion de réfléchir sur nous-mêmes, de confronter nos points de vue, d'inviter des représentants extérieurs qui nous renverraient ensuite leurs observations et ce, afin de cultiver ce regard très ouvert sur nous et notre futur.

Pour ouvrir les débats, nous avons fait appel à une personne largement considérée comme l'un des meilleurs experts de la question relative à la démocratie participative, et qui n'est d'ailleurs pas trop dépaysé à Charleroi : Loïc Blondiaux. Il vient en effet de Walincourt dans le Nord, donc c'est un peu un Ch'ti. Ainsi, quand il arrive à la table d'un modeste restaurant de la Ville Haute et que tout le monde a déjà deux bières devant lui avant même d'avoir commandé l'eau, il n'est nullement dépaysé car il comprend ces pratiques de convivialité et de partage que nous avons en commun avec cette région du nord de la France. C'est peut-être ça, qui sait, qui l'a conduit à s'intéresser particulièrement à cette question de la démocratie participative. Mais Loïc Blondiaux est aussi l'auteur d'une thèse devenue ensuite un livre, et même un classique de la science politique. *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages* nous démontre l'importance des sondages dans la manière dont la démocratie s'est reconstruite ces dernières décennies. À partir de là, il a fait évoluer ses travaux vers les questions de la démocratie participative. Il est régulièrement invité un peu partout pour à la fois analyser, commenter et mettre en perspective les initiatives que des citoyens tentent de lancer avec les autorités publiques. Il a également été professeur à Lille 2, est aujourd'hui professeur de Science politique à la Sorbonne. Il a été parmi les fondateurs de la revue *Politique*, il est chercheur au Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, et notamment *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, que je vous recommande très vivement, dans cette très belle collection de *La République des idées* aux éditions du Seuil. Il s'agit d'un ouvrage à la fois très accessible et en même temps extrêmement clair, un livre qui permet réellement de se réapproprier quelques repères et références très clairs dans ce débat. Je remercie très chaleureusement Loïc Blondiaux d'avoir accepté notre invitation car je sais que ce chercheur reconnu est très demandé, et son escale à Charleroi dans ses pérégrinations intellectuelles et de recherches nous fait grand plaisir.

Loïc, c'est avec grand plaisir que je te cède la parole pour cette leçon inaugurale ou, en tout cas, pour cette introduction à nos débats.

CONFÉRENCE INAUGURALE DE LOÏC BLONDIAUX

Université de Paris I

Merci Paul pour cette présentation particulièrement élogieuse et je vous remercie pour votre accueil qui est tout à fait chaleureux et très agréable.

Je vais essayer de m'en tenir à la demi-heure qui m'est accordée, ou peut-être un tout petit peu plus, pour vous expliquer ce qu'est la question de la participation à partir de mon expérience de chercheur, de politiste, de spécialiste de science politique.

Je ne vais pas essayer de vous démontrer que la politique est une science mais je vais essayer de vous montrer qu'on sert à quelque chose quand même, à partir de ce regard de chercheur mais aussi de quelqu'un qui, de plus en plus, accompagne, évalue, observe de très près les dispositifs participatifs. Alors je vais poser une question générale qui est la question suivante : « À quelles conditions la démocratie participative peut-elle renforcer efficacement le pouvoir des citoyens et à quelles conditions peut-elle véritablement transformer l'action publique et la politique » ?

À partir de cette première question, je vais soulever un paradoxe. C'est le paradoxe d'une démocratie participative qui est considérée, dans le discours, comme l'une des solutions à la crise générale de la démocratie souvent évoquée, qui, à ce titre, suscite de l'espoir chez un certain nombre d'acteurs, et qui, dans la réalité finalement, déçoit, déçoit profondément. Et je vais essayer de comprendre pourquoi. Pourquoi l'émergence de ce qui n'est pas vraiment une alternative politique mais une autre forme de pratiquer la démocratie, tarde à ce point.

Je vais partir de deux définitions. Pour moi, *la démocratie* comme le disait un de mes collègues américains, Robert Dale, c'est essentiellement la possibilité pour chaque citoyen d'influencer de manière égale une décision. C'est ça, l'essence de la démocratie. La démocratie, ce sont aussi les libertés publiques, c'est aussi la séparation des pouvoirs. Mais c'est surtout ça. Et la démocratie participative, cela renvoie à toutes les formes d'associations des citoyens à la décision publique, à l'élaboration de la décision mais aussi à la prise de décisions. Donc, j'ai une définition relativement générale de la participation. Mais, à ce stade, je voudrais préciser que je parle essentiellement de ce que mon collègue Laurent Mermet appelle la « démocratie d'élevage », plus que de la « démocratie sauvage ». C'est-à-dire qu'il y a effectivement des formes institutionnalisées de démocratie participative, qui feront l'objet de mon exposé, mais il y a également des formes « sauvages », des formes beaucoup plus émergentes, beaucoup plus informelles de participation que je n'aborderai que de manière plus indirecte.

Alors, cette question de la démocratie participative n'a de sens qu'à partir d'une certaine évaluation de l'état de nos démocraties. On pourrait imaginer que la question ne se pose pas. Et il y a un tas d'acteurs pour qui la question de la démocratie participative ne se pose pas. Je vais résumer trois positions qui ne sont pas les miennes mais qui considèrent que la démocratie participative ne mérite pas que l'on s'y intéresse.

1) La première position consiste à considérer que tout va bien dans le meilleur des mondes politiques possible, que l'élection suffit à matérialiser la démocratie, que le suffrage universel est la démocratie. C'est une position assez largement répandue aujourd'hui au sein des élites politiques et sociales. Et c'est une position qui considère que l'influence des représentés sur les représentants peut se réaliser au travers de l'élection,

en amont de l'élection à travers les promesses que font les candidats, en aval de l'élection à travers le jugement rétrospectif que les électeurs se font des représentants et, dans l'intervalle, à travers les groupes d'intérêt, à travers les différentes formes d'expression, d'interpellation, de revendications des citoyens, notamment les associations. Ce même politologue dont j'avais parlé, qui s'appelle Robert Dale, avait utilisé un mot pour décrire ce système un peu idéal qui est la notion de « polyarchie » : aujourd'hui, tous les intérêts des citoyens seraient également visibles par nos gouvernants. Dans la réalité, on le sait bien, cette égalité d'influences n'existe pas. Il y a une inégalité dans les pays où le vote n'est pas obligatoire, mais j'ai cru comprendre aussi que dans les pays où le vote est obligatoire, la question se pose aussi. Il y a, aujourd'hui, une abstention différentielle au sein de la population, certaines catégories de la population n'allant plus voter. En France, aux États-Unis et dans d'autres pays encore, c'est une question majeure aujourd'hui. Les jeunes et les catégories défavorisées ne participent plus à l'élection et ne comptent dès lors plus politiquement. C'est un point important qui me fait, pour ma part, considérer que le vote obligatoire, qui ne se pose pas du tout en France, est une solution possible à ce problème.

2) Deuxième élément de fait, la valeur des engagements que les représentants tiennent devant les représentés au moment de l'élection est très variable. Effectivement, leur capacité à tenir leurs promesses ou leur volonté de tenir leurs promesses est, on le voit bien, effectivement très inégale selon les contextes. Dans la réalité, il est clair qu'aujourd'hui, ce sont les fractions les plus favorisées de la population qui peuvent se faire le mieux entendre des gouvernants. Nous avons des démocraties qui sont de plus en plus inégalitaires socialement. Il y avait un slogan du mouvement *Occupy Wallstreet*, il y a trois ans, qui avait posé clairement cette question, celui du « 1% contre les 99% ». Aujourd'hui, nous sommes dans une situation qui est proche

objectivement d'une situation oligarchique dans la plupart des démocraties occidentales. Cette idée que l'élection épuiserait la démocratie est tout à fait questionnable. À partir de ce constat, on peut considérer que ce qui pourrait justifier d'éviter de penser la question de la participation citoyenne est le fait de penser que les citoyens n'ont pas de titres ni de compétences pour participer à la décision. C'est une appréciation aussi vieille que la démocratie elle-même. C'est l'idée, comme le disait Montesquieu, « que le peuple n'a pas suffisamment de loisirs pour se gouverner ». Il n'a pas suffisamment de loisirs, il n'a pas suffisamment de lumières, il n'est pas suffisamment intelligent pour s'intéresser à des choses aussi sérieuses que les questions politiques. Et c'est cette même position qui fonde le rôle croissant aujourd'hui des experts dans nos démocraties. Les problèmes seraient de plus en plus complexes et obligeraient à recourir non seulement à des professionnels de la représentation mais aussi à des experts capables de maîtriser ces problèmes. Cette position de principe est claire et permet d'éviter de poser la question de la participation citoyenne.

3) La troisième position, qui est tout aussi cohérente, et qui est également répandue, est cette fois celle d'une démocratie radicale. Elle consiste à dire qu'il ne s'agit pas de transformer le système mais de le réformer. Mais il s'agit d'en trouver un autre. Et cette position radicale conduit à se défier finalement de la démocratie participative au profit d'alternatives beaucoup plus claires. Nous voyons émerger aujourd'hui, par exemple, des idées comme celle du tirage au sort qui se présente dans certains cercles de réflexion comme une alternative à l'élection. Un auteur belge, David Van Reybrouck, vient de publier un ouvrage qui a eu une réception en France et qui s'appelle *Contre les élections*. Et cette position, effectivement, récuse la démocratie représentative fondée sur l'élection.

Ces trois positions cohérentes ne sont pas celles que je vais adopter ici. Je crois qu'il est nécessaire de maintenir trois espaces démocratiques, trois manières de pratiquer la démocratie. La sphère institutionnelle élective d'une part. D'autre part, ce que Pierre Rosanvallon appelle la « contre-démocratie », c'est-à-dire l'univers de la contestation, de la critique, du contrôle citoyen mais à l'extérieur de ces institutions. Et cette contre-démocratie est indispensable à l'équilibre de nos démocraties. Et enfin, il me semble qu'il faut un espace interstitiel intermédiaire où se confrontent la légitimité des élus et la légitimité des citoyens, où il y a une forme de dialogue entre gouvernants et gouvernés. C'est l'équilibre entre ces trois espaces qui doit faire la démocratie. Alors je vais procéder en trois temps pour le démontrer.

D'abord, je vais montrer en quoi l'idée de démocratie participative devrait s'imposer comme une évidence. Dans un deuxième temps, je vais tenter de comprendre pourquoi ça ne fonctionne pas et dans un troisième temps, pourquoi, dans certains cas, cela fonctionne. Pourquoi, finalement, certaines expériences sous certaines conditions ont démontré qu'une telle démocratie participative pouvait voir le jour.

Tout d'abord, concernant la démocratie participative comme évidence. Celle-ci a d'abord une histoire. Dans les années 1960, le terme est utilisé pour la première fois, notamment aux États-Unis en 1962 avec la première occurrence de la notion de démocratie participative. Et puis il y a cette histoire, Paul Magnette l'évoquait, « l'histoire de l'autogestion », l'histoire de cette revendication de participation citoyenne dans les années 1960 et 1970 en France, en Italie et aux États-Unis. Il a été constaté, à ce moment-là, dans le cadre notamment des luttes urbaines, qu'émergeait pour la première fois cette idée de participation citoyenne, de contrôle citoyen, sous d'autres noms, pas forcément avec le mot démocratie participative. Le cas de la France est tout à fait emblématique. Les

partis de gauche, une fois arrivés au pouvoir, ont oublié cette thématique et ont finalement pratiqué, en France en tous cas, des formes de gestion politique extrêmement classiques. Et puis, dans les années 1990, cette idée a fait son retour dans le cadre d'une réflexion sur l'épuisement des formes démocratiques. Mais cette fois-ci, l'impulsion venait plutôt du haut. Ce sont plutôt les gouvernements qui allaient chercher, dans ces dispositifs, la légitimité qu'ils n'avaient plus. Et on a vu se multiplier un peu partout dans le monde, des inspirations politiques très différentes en Amérique Latine, dans les pays anglo-saxons et en Europe continentale. C'étaient des dispositifs participatifs très différents, de concertation, de consultation, de débat public. Et il y a même aujourd'hui – je ne sais pas ce qu'il en est en Belgique – mais, en France, il y a une réglementation pas toujours contraignante mais dans différents domaines, notamment dans le domaine environnemental, qui vise à instaurer cette participation. Je vous rappelle que dans la constitution française aujourd'hui, et ce, depuis 2005, le principe de la participation des citoyens est évoqué. Il est affecté dans le domaine environnemental dans le cadre de la charte de l'environnement. Et puis, il y a une professionnalisation de ces pratiques, une codification de ces dispositifs. Donc, il y a une réalité de la participation. Et puis, il me semble que la démocratie participative s'impose aussi comme une évidence politique, comme un impératif normatif. Nous avions parlé d'un impératif participatif avec Yves Sintomer et il me semble qu'il est tout à fait évident aujourd'hui. Pourquoi ? Parce ce que les sociétés ont changé. Il y a des individus de plus en plus informés, de plus en plus en plus capables de se mobiliser efficacement contre les projets de la puissance publique. Capables, quelquefois, de mieux maîtriser les dossiers que les experts et les élus qu'ils ont face à eux. C'est le syndrome classique du retraité qui a investi une question et qui en sait plus que ses interlocuteurs censément plus spécialisés. Il y a un changement de sensibilité aussi de la population, une demande de reconnaissance qui me paraît

beaucoup plus forte qu'autrefois. Il devient difficile de passer en force avec un argument d'autorité en disant : « Nous savons, vous ne savez pas ». Les gens n'acceptent plus ce discours. Et la contestation, la critique des politiques va de pair avec la critique de l'expertise traditionnelle. Les experts traditionnels aujourd'hui ne peuvent plus jouer exclusivement sur leur autorité. Et donc nous avons des transformations sociales assez profondes me semble-t-il qui obligent les gouvernants à gouverner autrement, qui obligent à prendre des précautions, à pratiquer un certain nombre de détours. Mon collègue français, Bernard Manin, a écrit un jour, de manière très efficace, qu'aujourd'hui pour qu'une décision soit légitime il ne suffit plus que l'autorité qui la prenne soit légitime. Encore faut-il que la procédure qui a amené à la décision soit légitime. Il y a la montée en puissance d'une représentation procédurale de la légitimité.

Et puis, la démocratie participative, elle, s'impose comme un idéal politique en soi. Sous deux formes. Deux formes très différentes. Il y a d'abord le fait que la participation citoyenne constitue une valeur en soi en démocratie. Les théoriciens de la démocratie participative s'appuient notamment sur Aristote pour dire que l'homme est un animal politique, qu'il a, sur terre, obligation d'entrer en discussion avec d'autres, de construire avec les autres la vie commune. Et ces théoriciens de la démocratie participative considèrent que cet engagement politique du citoyen est la condition même de sa liberté, la condition même de son existence humaine. Il y a cet idéal qui valorise la participation. Et l'enjeu, finalement, c'est de dire qu'il faut au maximum que le plus grand nombre de citoyens se mobilise sur le plus grand nombre de dossiers possibles. C'est positif pour la démocratie, comme Tocqueville le soulignait : « Dès lors que les citoyens se désintéressent de la chose publique, dès lors qu'ils se replient sur leur sphère privée ou leur sphère familiale, il est clair que le pouvoir risque de totalement leur échapper et que des formes

de despotisme discret s'imposeront ». Donc il y a cette idée que la participation est une valeur en soi. Ce que défendent les théoriciens républicains de la démocratie et les théoriciens de la démocratie participative. S'oppose à cette vision le modèle de démocratie minimale qui est le nôtre aujourd'hui où les citoyens sont fortement incités à rester spectateurs de la vie politique et surtout à n'être que des producteurs et des consommateurs. Il y a un processus d'infantilisation politique des citoyens qui est consubstantiel au système, à l'efficacité et à la reproduction du système. Pour sortir de ce système, il faut inciter au maximum les citoyens à s'approprier et à s'intéresser de nouveau à la chose publique.

Deuxième idéal qui est caché derrière ce levier de la démocratie participative, c'est un idéal de démocratie délibérative. C'est l'idée qu'il ne s'agit pas uniquement de produire de bons citoyens, de produire de la citoyenneté à travers cela, mais c'est l'idée selon laquelle il faut produire de bonnes décisions. La démocratie délibérative telle qu'elle est élaborée par une partie de la philosophie politique pose l'idée que pour qu'une décision soit légitime, il faut que tous ceux qui sont concernés par celle-ci puissent s'exprimer à son sujet, puissent participer à la discussion autour de cette décision. C'est l'idée d'une discussion inclusive qui associe tous les publics et tous les acteurs concernés. C'est l'idée qu'il n'y a pas de démocratie sans débat public ouvert et approfondi. Évidemment, tout cela contraste avec la situation contemporaine d'un débat public atrophié, confisqué par un certain nombre d'acteurs, de médias qui ne jouent pas le rôle d'éclairage de la décision. Et on voit bien que les théoriciens qui défendent l'idée de démocratie délibérative se fondent sur la possibilité d'une station de discussion idéale avec des individus égaux en pleine transparence qui mène à des décisions plus robustes parce que mieux acceptées et mieux fondées rationnellement. C'est l'idée qu'on peut produire de bonnes décisions par un débat public

ouvert, éclairé et égalitaire. Alors face à ces idéaux, la démocratie participative reste pour l'instant une promesse non tenue. La réalité qu'elle recouvre aujourd'hui est largement trompe-l'œil un peu partout. Le cas français évidemment ici est emblématique mais je pense qu'il pourrait être projeté dans d'autres contextes. C'est une réalité en trompe-l'œil parce que la pseudo-participation domine. Objectivement, la communication épuise la participation, l'essentiel étant de donner l'impression que l'on fait participer plus que de faire participer véritablement. Mais là, je parle en généralités parce que la plupart des expériences de démocratie participative dont nous aurons aujourd'hui la présentation sont des expériences qui échappent à ça. Dans les faits, la plupart des expériences ont une portée dérisoire. Pourquoi ? Soit, parce qu'elles portent sur des aspects très secondaires de la décision, soit parce que, finalement, la décision a été prise auparavant, ailleurs et autrement, et que finalement les dispositifs participatifs ont peu d'impact véritablement sur la démocratie. Cela vaut en particulier pour les dispositifs les plus innovants du type « jury de citoyens », qui sont très intéressants, absolument passionnants mais déconnectés de la décision. Pourquoi ? Les raisons sont innombrables. Les résistances des acteurs sont très fortes. Il y a la crainte des politiques, de nombreux acteurs politiques, des élus de se voir dépossédés du peu de pouvoir qui leur reste. Il y a vraiment une forme de peur du débordement aussi de crainte physique de la participation qui existe et qui est particulièrement forte, me semble-t-il, en France. En France, nous avons une distance symbolique entre les élus et les citoyens qui n'est pas compatible avec la participation. Nous avons une vision héroïque du pouvoir, nous avons une vision descendante de l'autorité qui se montre à l'école où effectivement, on n'apprend pas aux élèves à prendre la parole, on n'apprend pas aux élèves à contester et à interpeller, à travailler collectivement. Nous avons une culture politique autoritaire qui n'est pas compatible avec la participation. Je sais que c'est différent dans d'autres configurations culturelles

et politiques. Mais cette incapacité à débattre dans le contexte français est particulièrement problématique au regard de la participation. Nous avons aussi des experts, des techniciens dans les services au niveau local mais aussi à tous les niveaux. Les ingénieurs sont très hostiles à la participation puisque, évidemment, eux-mêmes se voient contestés, eux-mêmes se voient interpellés. Les critères sur lesquels eux-mêmes se fondent pour analyser la validité des projets sont contestés. Que fait un ingénieur ? Il définit un optimum technico-économique qui prend en compte des considérations économiques et des considérations politiques. Et tout ce qui relève du vécu des citoyens, de leur sensibilité, de leur rapport au paysage tout ça il est incapable de le mettre en équation et il est incapable de l'intégrer à ses calculs. Et c'est aussi un problème. Et puis ça leur fait perdre du temps. Ils ont le sentiment d'être obligés de faire de la politique. Et une grande partie d'entre eux – je ne dis pas tous les experts, pas tous les techniciens mais une grande partie d'entre eux – sont assez hostiles à la participation. Et il faut une volonté politique très forte. J'ai tendance à définir des conditions d'efficacités de la participation qui passent par une forte volonté politique, un poids politique très fort donné par les élus mais aussi avec une complicité des services techniques, des directions des services techniques qui sont absolument indispensables sinon ça ne fonctionnerait pas. Si ce binôme n'est pas en place, ça ne fonctionne pas. S'il n'y a qu'un des deux, ça ne fonctionne pas. Les associations aussi peuvent être quelquefois hostiles à la participation. Pourquoi ? Parce que ça déstabilise le système des relations qu'ils ont avec les élus qui leur donne une représentativité que quelquefois ils n'ont pas. Les associations se pensent comme les représentants des citoyens ; les dispositifs participatifs viennent mettre à l'épreuve cette revendication de représentativité et quelquefois viennent mettre à l'épreuve leur démocratie interne aussi. Et puis, il y a aussi deux autres éléments qui font que quelquefois les associations ne jouent pas le jeu. Premier élément : elles sont très dépendantes

des pouvoirs publics, et donc du point de vue financier. Et leur autonomie critique est absente. Et puis, quelquefois, elles ne veulent pas se faire enrôler dans l'action publique. Elles veulent pouvoir garder des distances pour pouvoir critiquer.

Donc, il y a quelquefois des résistances qui sont à chercher aussi chez les acteurs mobilisés et engagés. Et puis vous avez les citoyens ordinaires, les « profanes » qui eux sont pris le plus souvent dans des systèmes de contraintes qui sont très difficilement vivables. On leur demande d'être informés des dossiers mais on les conteste parce qu'ils deviennent des professionnels de l'action publique ; on leur demande de prendre la parole mais, s'ils commencent vraiment à prendre la parole on leur dit : « Bon oh, maintenant, ça va et maintenant laissez-nous tranquilles, la partie est terminée ». Donc vous avez des systèmes comme ça de « double blinde », de double contraintes des citoyens qui rendent la participation difficile et il y a quand même souvent un constat d'essoufflement des dispositifs participatifs qui reposent exclusivement sur l'énergie d'un petit groupe d'acteurs qui ne se voient pas reconnus comme légitimes et qui finissent par n'avoir ni reconnaissance symbolique ni soutien matériel. Et quelquefois j'ai tendance à dire que les élus se méfient aussi des dispositifs qui fonctionnent trop bien. En tous cas, en particulier en France, l'administration et les élus n'admettent pas que l'on puisse se passer d'eux. L'État français en particulier considère comme impensable que l'on puisse ne pas avoir besoin de lui, c'est-à-dire que les citoyens puissent s'autogouverner. Et donc, on a ainsi des difficultés très fortes. Il y a, enfin, des difficultés importantes qui s'opposent aux dispositifs participatifs et pour lesquels on n'a pas véritablement de solutions. On a trois grands types de difficultés. Il y a la question des inégalités au sein même des dispositifs participatifs. Beaucoup de dispositifs, parce qu'ils n'ont pas pensé cette question des inégalités de légitimité entre les acteurs, qui reproduisent les logiques sociales inégalitaires de la démocratie

représentative. C'est le syndrome des conseils, des assemblées où les vieux mâles blancs éduqués prennent la parole au détriment de ceux qui ne se sentent ni légitimes ni capables d'intervenir. Si on n'a pas pensé cette question, si on n'a pas fait en sorte de limiter ces effets de leadership et ces effets de ségrégation politique, il est clair qu'ils se reproduiront. Deuxième problème, c'est le problème de l'échelle. On pense souvent la participation au travers du prisme de la proximité. Donc finalement, elle fonctionne assez bien sur des équipements, des projets micro-locaux. On peut y arriver. Mais on est beaucoup plus démunis pour penser la participation à d'autres échelles où là, la concurrence avec les instances représentatives devient frontale, où la question de la représentativité devient importante. Et je pense en particulier aux grands projets. Pour les projets plus structurants, il y a très souvent une inadéquation des dispositifs qui s'adressent aux riverains mais qui ne sont pas capables d'impliquer ou d'inclure l'ensemble des personnes concernées. Le problème c'est de faire correspondre le périmètre de la participation au périmètre du public effectivement concerné. Sinon, vous aurez finalement ceux qui contestent, ceux qui sont les plus directement affectés, qui monopoliseront la parole. Troisième problème, c'est la question de la décision. Comment résoudre cette question fondamentale de l'articulation de la participation et du débat sur la décision. Comment y parvenir ? Certains dispositifs y parviennent en attribuant un pouvoir de décision aux citoyens. Mais la plupart des dispositifs restent consultatifs avec cette idée que les élus auront le dernier mot. Et donc l'enjeu, c'est de démontrer que les dispositifs participatifs peuvent avoir une influence sur le choix des élus. Tant qu'ils ne parviendront pas à le démontrer, concrètement, il n'y aura aucune confiance de la part des citoyens et il n'y aura pas de véritable mobilisation. Maintenant, je terminerai le troisième point en disant : « Et pourtant ça marche ». La participation fonctionne. Et je vais prendre quelques exemples avant de

définir un certain nombre de pistes, de conditions pour que ça fonctionne. Ces quelques exemples sont très connus.

Le premier exemple est l'exemple célèbre dans la littérature du budget participatif de la ville de Porto Alegre. Au début des années 1990, le Parti des Travailleurs à Porto Alegre, grande métropole brésilienne de six millions d'habitants, décide de transférer une partie du budget d'investissements de la ville aux quartiers et aux citoyens. Et ça a marché. Les classes populaires se sont mobilisées à la différence des catégories bourgeoises. D'où la question, pourquoi ? Pourquoi ça marche ? Première réponse : c'est parce qu'il y a un enjeu. Parce que ce dont on discute dans le budget participatif, c'est d'infrastructures et de projets structurants. C'est le bitumage de la rue, c'est le tout à l'égout, etc. Il y a un vrai enjeu à se mobiliser. Et là, de manière incroyable, les citoyens viennent. Et tant qu'il n'y aura pas d'enjeu, tant qu'il n'y aura pas de grain à moudre véritablement, il est peu probable que les citoyens mobilisent leur énergie. La deuxième raison est qu'à Porto Alegre, on a véritablement pensé la participation en relation avec un enjeu de redistribution, de justice sociale et de lutte contre la corruption. C'est-à-dire qu'il y a une vraie mobilisation en ce sens du dispositif qui peut être considéré comme un biais mais qui est tout à fait significatif.

Le deuxième exemple, très discuté dans la littérature, très observé par mes collègues, est celui de l'assemblée de citoyens de la Colombie-Britannique en 2004-2005. En Colombie-Britannique, on en a pour enjeu de réformer le mode de scrutin. L'idée est que les partis politiques ne sont pas les mieux placés pour le faire. Et donc, on convoque une assemblée de 160 citoyens qui vont auditionner des experts, observer d'autres solutions et élaborer la loi sur le mode de scrutin. Une loi qui va être soumise au référendum. Et la province de Colombie-Britannique dit qu'elle suivra l'avis du référendum. Et là, nous avons une forme

d'articulation qui me semble très précieuse et très efficace entre un dispositif de démocratie délibérative ou participative et la démocratie directe qui règle un problème majeur, celui de la légitimité de ce que produit la démocratie participative. Si vous n'avez pas participé, vous n'avez pas un conseil-citoyens ou une concertation citoyenne, vous n'avez aucune raison de vous sentir engagé par ce que ça a produit. Il y a un problème de légitimité consubstantielle à la participation minoritaire de la population. Si vous faites sur des projets importants un référendum à la fin, si vous faites un vote qui implique tous les citoyens, vous réglez ce problème. Et je crois beaucoup à cette articulation des démocraties participatives avec des démocraties directes.

Troisième enjeu qui vous concernera peut-être plus, l'exemple d'un mouvement qui s'appelle « London Citizens », à Londres et qui repose sur une idéologie qui est celle du *« Community Organising »*, de l'organisation communautaire. L'idée est qu'il faut que les citoyens se prennent en charge eux-mêmes et fédèrent leurs énergies, se donnent des leaders, se forment pour affirmer une forme de contrepouvoir et une capacité d'interpellation des élus. L'idée n'est pas neuve. C'est Alinsky, un activiste de Chicago, qui l'a produite. Mais, à Londres, ça a marché. On a vu des organisations communautaires à la base s'allier, se professionnaliser, s'autonomiser finalement à l'égard du pouvoir pour exercer véritablement un contrepouvoir et on voit aujourd'hui ces organisations avoir une vraie visibilité dans le débat public à Londres et en Angleterre. À la dernière élection législative, les trois principaux candidats sont venus pour être auditionnés par « London Citizens ». Et puis, vous avez des expériences françaises que je connais bien, que j'ai accompagnées, que j'ai suivies, qui démontrent que ça peut fonctionner. Vous avez des expériences assez intéressantes de budget participatif à l'échelle régionale. Ségolène Royal, qui avait fait de ce thème de la participation un thème politique à l'échelle présidentielle, a mis en place, dans sa

région, un budget participatif des lycées qui a mobilisé beaucoup d'énergie mais où un certain nombre de projets d'équipements avaient été élaborés en collaboration par les différents acteurs de la communauté lycéenne. Et je pense que le dispositif avait une certaine portée. Mais il demande tellement d'énergie de la part de la région qu'il a été abandonné. Vous avez, en France, un conseil général, qui est l'administration de départements, qui est celui du Val-de-Marne, qui est communiste et qui est certainement le dernier aujourd'hui à avoir complètement converti tous ses services à l'idée de participation, à avoir une formation interne à la participation de tous ses services, avec des réticences évidemment de certains, mais avec une sorte de culture de la participation qui est devenue une forme d'évidence avec, comme je vous l'ai dit, comme conditions, une volonté politique forte et l'assentiment de l'administration. Vous avez des expériences encore plus micros de concertations qui fonctionnent. J'ai été garant par exemple de concertations à Bordeaux, communauté urbaine de Bordeaux, dans lesquelles autour d'un pont, d'une traversée de la Garonne, on avait demandé à tous les acteurs, y compris les associations de riverains, NIMBY, etc., de participer à l'élaboration des règles du jeu de la concertation. Et de penser la concertation donc très en amont. Ça a fonctionné ! 80% des préconisations de la concertation ont été reprises par Alain Juppé et Vincent Feltesse, les élus en charge à l'époque. Et puis, vous avez des exemples de débats publics réussis. On a une instance formidable en France qui s'appelle la Commission nationale du débat public qui a des défauts mais qui est une vraie institution qui met en place des débats publics en amont de grands projets d'infrastructures mais aussi de projets de lois. Par exemple, le débat sur l'enfouissement des déchets nucléaires en 2005-2006 qui a permis une vraie exploration de la controverse.

Quelles sont en quelques mots les conditions de réussite ? Plusieurs sont évidentes mais ce sont des rappels. Je ne réinvente

pas la politique en ce faisant. Je vous dis des choses absolument évidentes. Premier élément : la clarté du cadre original. L'absence de duplicité des organisateurs qui expliquent clairement ce sur quoi l'on débat et ce sur quoi l'on ne débat pas, de façon à ne pas produire de frustrations et à ne pas accentuer le cynisme des citoyens. Deuxième enjeu : le souci du détail. L'importance des procédures, le professionnalisme de la démarche, l'ingénierie de la participation et de la concertation. J'ai créé, il y a trois ans à la Sorbonne, un master qui forme des spécialistes des démarches participatives et ça ne s'improvise pas. Il y a un véritable sérieux dans l'organisation des salles, dans l'animation des débats. Tout ça ne supporte pas l'improvisation. Or, bien souvent, on considère que la participation, ce sont les élus à une table, les citoyens en France et puis on discute. Non ce n'est pas ça. Troisième élément : l'existence de garants. Il y a de nombreux cas où il est impératif qu'une autorité neutre soit garante de la qualité du processus. Une quatrième condition : l'acceptation de la critique, l'acceptation du conflit par les élus. Le fait qu'ils ne veuillent pas tout de suite verrouiller, canaliser, contourner le conflit. Et puis, dernière condition : la mémoire des absents. C'est-à-dire de ne jamais oublier qu'il y a des absents et qu'ils doivent être représentés même s'ils ne parlent pas eux-mêmes. Et donc être toujours en mesure de ramener cette question des absents dans la discussion.

Conclusion : le gros problème de la démocratie participative c'est que l'on doit aujourd'hui envisager de renouveler nos formes démocratiques dans un contexte que j'ai déjà décrit, d'inégalités sociales structurelles, d'apathie politique d'une grande partie de la population sur qui, aujourd'hui, le processus d'infantilisation a fonctionné et qui se pense plutôt comme des consommateurs que comme des acteurs. Dans un contexte de professionnalisation de l'autorité politique (aujourd'hui la plupart des élus ont été collaborateurs d'élus avec des filières qui contribuent encore plus à cette autarcie de la classe politique), et puis, dans un contexte

plus général évidemment, qui sert d'arrière-plan à tout ce dont on vient de parler, c'est-à-dire celui du transfert du pouvoir d'agir à des autorités non élues. Ce que ma collègue Wendy Brown appelle un processus de démocratisation de nos démocraties dans lequel, aujourd'hui, le vrai pouvoir est du côté des grandes entreprises et du marché et de moins en moins du côté des politiques.

Merci.

SESSION 1

COMMENT ORGANISER LA PARTICIPATION ?

REGARDS CAROLOS SUR DES MÉTHODES NOUVELLES ET DIFFÉRENTES DE PARTICIPATION

INTRODUCTION

Jean-Benoît PILET
Université libre de Bruxelles – CEVIPOL

Bonjour à tous.

Nous allons donc passer à la première session. Comme l'a expliqué Aline Bingen tout à l'heure, l'idée de cette journée est vraiment d'organiser une rencontre et un dialogue entre acteurs et chercheurs et de confronter des expériences concrètes de démocratie participative au niveau local, à Charleroi, avec des expériences menées ailleurs, dans d'autres villes de Belgique ou en dehors. Nous allons avoir des présentations relatives à des initiatives menées à Amsterdam et des initiatives menées en France. Le but étant de favoriser le dialogue et d'essayer d'enrichir les pratiques participatives, de tenter de voir ce qui marche bien ou ce qui marche moins bien.

Cette journée est structurée en trois sessions. On va commencer par la première session, qui part de trois expériences menées à Charleroi. Le but n'est pas de dresser le portrait exhaustif de tout ce qui se fait à Charleroi, il y a beaucoup trop de choses, tellement d'initiatives foisonnent. J'ai découvert cela lors de la préparation de cette conférence. Et je dois déjà admettre que c'est très impressionnant de voir tout ce qui se fait. On ne va donc pas pouvoir tout passer en revue mais on va partir de quelques expériences pour essayer d'ouvrir ce dialogue. La première session vise à essayer de cerner la façon dont s'organise la démocratie participative. Ce qui fait directement écho à ce qui vient d'être dit par Loïc Blondiaux dans ses conclusions sur les conditions à mettre en œuvre pour garantir une « bonne » participation. Alors, je ne vais pas être trop long, je vais appeler les six personnes à me rejoindre. En s'asseyant côte à côte sur

la scène, le but est précisément de créer un dialogue entre ces personnes et la salle. On ne va donc pas utiliser le pupitre pendant nos séances, mais on va essayer d'avoir un format plus ouvert, afin que vous soyez, vous aussi, acteurs de ce débat. On va donc tenter de laisser un maximum de temps pour ce débat. Je vais donc m'efforcer de réguler les discussions, d'être très strict sur les dix minutes maximum qui sont imparties à chacune des personnes qui vont intervenir afin que l'on puisse avoir ce débat. Cet esprit de dialogue, nous avons déjà tenté de le favoriser, de l'améliorer ou de le faciliter en organisant déjà des rencontres. Les personnes qui sont ici présentes, comme dans les autres sessions, pour la plupart, se sont déjà rencontrées et ont déjà pu dialoguer, ont déjà pu échanger sur ce qu'elles allaient présenter pour avoir un échange le plus riche possible durant les sessions.

Je vais simplement vous présenter les six personnes. Nous avons Bénédicte Félix qui va nous présenter l'initiative des conseils de participation à Charleroi, qui est une nouvelle initiative, qui n'a que quelques mois et donc, on va pouvoir entendre déjà une première réflexion. Après, Benoît Pinto de Espace Jeunes, une autre initiative carolo qui, elle, a déjà un peu plus d'ancienneté et un peu plus de bagage. Nous avons ensuite Madame Véronique Salvi qui est échevine, ici, à Charleroi et qui va nous présenter le comité de concertation mendicité qui est aussi une initiative qui démarre et qui, en plus, aborde un sujet particulièrement sensible. Nous passerons, ensuite, à trois initiatives menées en dehors de Charleroi. D'abord, nous avons Mark Jeanty qui nous vient de Gand et je le remercie d'être venu nous rejoindre, qui est responsable au sein d'une association socio-culturelle *bij' De Vieze Gasten* qui existe depuis de nombreuses années maintenant et qui a mené un grand nombre d'initiatives. Martien Kuitenbrouwer, bourgmestre d'Amsterdam-Ouest, ce district d'Amsterdam qui a, finalement, pas mal de points communs avec la ville de Charleroi et qui a décidé de redynamiser ce quartier au travers de processus

participatifs et surtout de processus participatifs qui partent de la base. Et enfin, nous avons Virginie Milliot de l'Université de Paris-Ouest, qui a mené plusieurs recherches sur différentes initiatives participatives et, en particulier, articulées à des projets d'arts urbains. Nous aurons donc le plaisir de l'entendre. Mais je ne vais pas être plus long et je vais directement céder la parole à Bénédicte Félix pour nous présenter et nous parler des conseils de participation à Charleroi. L'objectif n'étant pas de se limiter à présenter l'initiative mais de réfléchir à l'initiative et d'essayer déjà d'en tirer quelques leçons. Merci beaucoup.

LE CONSEIL DE PARTICIPATION

Bénédicte Félix
Ville de Charleroi

Bonjour à tous.

En tant que Carolo d'origine, je vais vous présenter notre premier conseil de participation. En préparant ce colloque, Monsieur Jeanty, qui présentait au groupe son expérience de participation citoyenne à Gand, m'a dit avec beaucoup de tendresse : « Ah, c'est étonnant parce qu'en vous écoutant, j'ai vraiment l'impression de nous reconnaître à nos débuts, il y a énormément d'années. Rassurez-vous, vous allez encore faire beaucoup d'erreurs mais après cette phase de lancement difficile, ça peut démarrer très vite ». Ce témoignage m'a pas mal soutenue ces dernières semaines.

Contrairement aux autres intervenants, l'expérience que je vais vous présenter aujourd'hui est un jeune bébé de neuf mois. Je ne vais donc pas vous donner beaucoup de conseils ni vous parler de nos réussites mais plutôt de nos échecs, de nos doutes, de nos questions... Mais aussi des premières éclaircies que nous avons déjà pu entrevoir. J'ai donc choisi de vous présenter cette initiative avec les yeux de la découverte, avec humilité, et peut-être en favorisant le côté émotionnel plutôt que le côté intellectuel. Parce que, comme le disait Monsieur le Bourgmestre tout à l'heure, la participation, c'est un art...

Commençons toutefois par un tout petit peu d'intellect : le contexte des conseils de participation. Le premier conseil a été créé en juin de l'année dernière (2013) et a réellement débuté fin septembre. Il est constitué de trente conseillers tirés au sort au sein de six catégories de citoyens (habitants, commerçants et

professions libérales, asbl, écoles, comités de quartiers, centres culturels) ainsi que de quinze membres suppléants afin de remplacer les membres effectifs en cas de démission de ceux-ci.

La méthodologie a été inspirée par la méthode de Strasbourg, et consiste à faire :

- une *réunion plénière* mensuelle avec tous les conseillers et les membres de l'administration ;
- deux ou trois réunions par an avec la *commission* (la commission est une réunion entre cinq représentants des conseillers et l'échevin à la participation) ;
- et, enfin, une réunion en *assemblée générale* où tous les conseillers vont rencontrer tout le collège dans le but de présenter leurs questions, leur travail.

Les objectifs théoriques – je dis bien théoriques parce que ce sont des objectifs qui sont amenés à évoluer[1] – sont triples :

- le premier, c'est une réflexion sur l'amélioration du quartier en termes d'embellissement, de convivialité et, de sécurité, afin d'aboutir sur des propositions ;
- le deuxième, c'est un lieu d'information où les habitants sont tenus au courant des projets en cours sur leur quartier ;
- et le troisième, c'est une force de propositions quant à la création de micro-projets. Cela veut dire que les conseillers sont amenés à inventer, à créer et à mettre en place, en collaboration avec l'administration et le politique, les micro-projets. Il s'agit de la phase la plus aboutie de la participation citoyenne.

1 Une charte (complémentaire à celle de relais de quartier) visant à repréciser ces objectifs et les missions de chacun en fonction des enseignements de notre expérience-pilote est en effet en cours de réalisation.

Après cette phase-pilote, la Ville a l'ambition de créer d'autres conseils sur d'autres zones. Ce premier conseil a la particularité d'avoir été initié non pas par les citoyens eux-mêmes mais par le monde politique, dans un quartier de la ville haute, nommé *Vauban I* du nom du célèbre architecte. Pour ceux qui ne sont pas de Charleroi, la ville haute est un quartier avec un beau potentiel, notamment au niveau de son architecture, mais qui a subi de plein fouet la crise économique, et qui comprend une population à forte densité immigrée, très paupérisée, beaucoup d'habitations à l'abandon. Dans ce contexte, les habitants de cette zone – qui ont constitué notre conseil de participation et dont je vois quelques représentants membres dans la salle aujourd'hui – sont arrivés avec énormément d'attentes, avec énormément d'envies de changements.

Pourquoi avoir choisi ce type de méthodologie ? Il existe sur Charleroi, depuis une vingtaine d'années, un autre mode de participation citoyenne : les relais de quartiers. Les relais de quartier sont des bénévoles dont la mission est d'être un pont entre les citoyens de leur quartier et l'administration. Leurs objectifs ont été définis de manière très large. Ce qui avait l'avantage que les relais pouvaient inventer, créer leurs missions en fonction de leur personnalité et de leurs envies. Mais avec l'inconvénient que certains se sont parfois investis dans un rôle un peu trop ambitieux, ce qui a causé quelques dérapages.

L'objectif des conseils de participation était donc de créer quelque chose de beaucoup plus structuré et de plus collectif. L'idée n'était pas de supprimer l'ancien mode de fonctionnement que sont les relais de quartier mais, justement, de profiter de leur expertise, de leur expérience, pour qu'ils puissent alimenter et faire des liens avec les nouveaux conseillers fraîchement désignés.

Donc, pour l'instant, au sein de l'administration, nous travaillons à l'élaboration d'une charte qui a pour but de préciser les missions des relais de quartier – lesquelles entreront en complémentarité avec celles des nouveaux conseillers. Il s'agira de missions plus individuelles, de « première ligne ». Nous réfléchissons également au type de collaboration qu'ils vont pouvoir instaurer avec le conseil de participation et la Ville de Charleroi. Je ne vous en dis pas plus parce que le document n'a pas encore été validé par le collège, mais c'est en cours.

Qu'est ce qui a été réalisé en neuf mois avec nos conseils de participation ? Avec le groupe de conseillers, nous avons fait six marches exploratoires selon une méthode spécifique : exploration et observation du quartier en petits groupes en journée, le soir, le week-end afin de noter, dans une grille d'analyse prévue à cet effet, les observations de chacun, ce qui fonctionnait ou pas, les impressions plus subjectives au niveau du sentiment de sécurité, le type de populations rencontrées etc. Le but était de s'imprégner du quartier pour pouvoir en faire un compte-rendu sous forme de diagnostic. Ensuite les conseillers ont travaillé en sous-groupes sur base d'ateliers thématiques pour faire une série de propositions qu'ils ont ou qui ont été présentées, en commission, à l'échevin de la participation.

Alors, j'en viens à l'aspect peut-être plus émotionnel : nos erreurs, nos réflexions. J'ai relevé six points.

Le premier, je l'ai appelé *la rencontre entre trois mondes*. Moi qui ai toujours travaillé dans le secteur privé, je découvre cette étonnante alchimie entre ces trois mondes. Le monde politique, celui de l'administration et celui des citoyens. Ce sont trois mondes qui fonctionnent avec des logiques très différentes et, en même temps, qui ont beaucoup à gagner à se rencontrer. C'est un réel défi à relever.

Le deuxième point, c'est *l'information*. Il est clair que si les conseillers n'ont pas un minimum d'informations sur les projets menés et déjà tentés dans leur quartier, il est difficile pour eux d'aboutir à des propositions structurées et réfléchies. Sans information, on risque alors de partir dans des propositions proches du populisme, comme le disait Monsieur Blondiaux tout à l'heure. C'est un peu comme si on avait le monde des experts et puis le monde des citoyens. Sans information, on est tous impuissants. Là aussi, il y a un fameux défi à relever. Car dans la réalité, cette question de l'information est complexe et elle soulève pas mal de peurs : tant du côté de l'administration que du côté du monde politique. Les questions qui se posent vont être de l'ordre : « Ne risque-t-on pas de se faire agresser à propos de la qualité de l'information donnée ? Quel type d'information leur donner ? Comment la transmettre de manière exhaustive ? Ne risque-t-on pas de donner l'information d'un projet qui risque de ne pas aboutir. Et donc de créer encore plus de colère ? ». Pour dépasser cette frilosité, pour que l'information circule, il faut travailler obligatoirement sur la confiance et ça, ça demande inévitablement du temps.

J'en viens à mon troisième point : *le temps*. Comme le dit un proverbe chinois : « Il ne sert à rien de tirer sur des carottes pour qu'elles poussent ». La temporalité des citoyens, du monde politique et de l'administration est très différente. Le politique a son agenda, l'administration a ses lourdeurs et les citoyens ont envie que ça aille très vite. Et donc, dès le départ, c'est assez comique parce que dès les deux premières réunions, ils nous ont dit : « On n'en peut plus d'attendre, il faut avancer et vite ! ». Il y avait vraiment une énergie et une mobilisation énormes. Et en même temps, nous, on était là avec une pression difficilement gérable car la question qui se posait était : « Oui mais avancer où? »... Et donc, on a commencé par essayer de les ralentir.

Un quatrième aspect, c'est *le cadre et la souplesse*. La participation citoyenne est un jeu d'équilibriste entre un cadre suffisamment solide et souple afin de laisser émerger la créativité des citoyens. Monsieur le Bourgmestre parlait de liberté cadrée. Pour que l'on puisse créer quelque chose, il faut qu'il y ait de la spontanéité, de la souplesse et en même temps, un cadre structuré. Dans la participation citoyenne, on est toujours entre les deux.

Le cinquième point, je l'ai appelé *méfiance*. Tout à l'heure, Monsieur Blondiaux parlait de « double blinde ». En effet, les conseillers sont arrivés en disant : « Oui, mais on va s'investir, on prend du temps sur notre temps libre, après notre journée de travail .... Le monde politique nous demande de nous exprimer, mais lorsqu'on se sera exprimé, est-ce qu'ils vont nous entendre ? N'est-ce pas une technique pour nous endormir encore plus ? ». On part avec cette méfiance-là.... Il convient d'y être attentif.

Et le sixième point, le dernier, qui est peut-être le plus important, est celui que j'ai appelé *l'art de l'acceptation de la colère et de la solidité psychique de l'animateur*... Je parle surtout de moi, là. Les conseillers eux-mêmes nous ont dit, après plusieurs réunions houleuses : « Mais en fait, vous, vous êtes vraiment des casques bleus ». Je trouve que c'était pas mal résumé. Tout à l'heure, je vous ai parlé de leur impatience, mais je suis souvent surprise par le fait qu'ils sont animés par une énergie et une détermination énormes. Et malgré qu'on les ralentisse, que ça prenne du temps (parce que c'est le tout premier conseil de participation sur Charleroi, donc forcément il faut le temps de mettre tout ça en place), ils continuent à venir avec la même énergie à chaque fois. Et donc le défi, je pense, c'est de parvenir en tant qu'administration à cadrer mais aussi et surtout à accueillir avec bienveillance cette colère qui nous est adressée. Parce que c'est de cette colère que les initiatives commencent déjà à émerger.

Merci.

LE « COMITÉ DE CONCERTATION MENDICITÉ »

Véronique Salvi
Échevine de la Ville de Charleroi

Mesdames et Messieurs, bonjour. J'ai la tâche de représenter, ce matin, le comité d'accompagnement du règlement mendicité. Et si je suis en face de vous aujourd'hui, c'est avant tout parce que j'ai été désignée à l'unanimité du comité pour les représenter. Et donc, j'espère que je serai à la hauteur du mandat qu'ils m'ont confié ce matin et je serai le plus fidèle possible à tout ce que l'on vit ensemble depuis presqu'un an. Ce comité existe depuis le mois de juin 2013. Il s'est créé, en fait, à la suite de l'information donnée par le collège d'une volonté de modification d'un règlement qui existait déjà à Charleroi et qui est le règlement mendicité.

Je vais être la plus honnête possible sans faire de langue de bois. Il est vrai qu'à l'époque, il y a eu sans doute une communication un peu rapide sur le sujet qui a suscité une levée de bouclier – on peut l'appeler comme ça – du monde syndical, des associations, de « tout qui » travaille sur le terrain de Charleroi par rapport aux problématiques sociales et aux problématiques relatives aux personnes les plus défavorisées. L'ambition du collège était, lors de l'application du règlement, de pouvoir mettre en place un comité afin de suivre son application. On s'est rendu compte que, pour que ce règlement puisse fonctionner, il fallait absolument pouvoir anticiper et pouvoir réunir un comité, bien avant l'application du règlement. Ce comité s'est réuni parce qu'effectivement il y a eu une réaction relativement vive sur le terrain.

On a donc décidé d'institutionnaliser ce « comité d'accompagnement et de suivi du règlement » en amont de l'adoption du règlement. Le règlement a donc été adopté le 1er

octobre 2013 et ce comité s'est mis en place déjà au mois de juin. Pourquoi ? Parce qu'on a travaillé ensemble à sa réalisation. Quand je dis « ensemble », c'est parce que le comité est composé de dix représentants. Il y a des représentants du monde politique, du cabinet du bourgmestre, je suis moi-même échevine de l'Égalité des chances, la police s'y retrouve. On a également la représentation du volet social, des associations. Il y a Carolo Rue, Solidarités Nouvelles, des représentants du monde syndical, de Vie Féminine, du DUS (Dispositif d'Urgence Sociale du CPAS de Charleroi). Ensemble, on a déjà fait un travail en amont du règlement, c'est-à-dire que ce règlement a été revu, relu à la lecture de l'ensemble des membres qui se trouvaient autour de la table. Il y avait un cadrage donc, on peut parler de liberté cadrée. Il y avait un axe politique qui a été défendu mais autour de cet axe, une série de modifications ont été apportées, notamment sur toute une série d'éléments stigmatisant les mancheurs. Il y a donc eu tout un débat aussi très important qui a permis, dans un premier temps, d'apaiser les tensions. Je me suis par ailleurs très vite rendue compte qu'à travers ce groupe qui devait apprendre à fonctionner ensemble, il y avait des personnes qui ne se connaissaient pas ou qui se connaissaient peu. Il y avait beaucoup de préjugés, notamment au niveau de la police vis-à-vis de certains opérateurs sociaux. Il a donc fallu, pendant les trois premiers mois de fonctionnement, apaiser beaucoup de tensions, apprendre à se connaître, apprendre à connaître qui était autour de la table pour justement pouvoir discuter sur le contenu-même du texte. Ce travail s'est fait au mois de juin et pendant tout le mois de juillet. On avait convenu de mettre en place toute une série de modalités pour accompagner le règlement. C'est-à-dire qu'on n'était pas simplement en train de discuter, on était surtout sur du concret. Parce que les personnes autour de la table attendaient des modalités concrètes de la part du politique et ne souhaitaient pas une dynamique d'endormissement mais une volonté de résultats.

On a donc institutionnalisé le comité, sa composition a été passée au niveau du collège et du conseil.

Les rencontres continuent, quant à elles, à se faire tous les mois mais j'y reviendrai par la suite. Il y a la possibilité, pour ce comité, de faire des recommandations au niveau du collège et du conseil. Un rapport d'évaluation sur le règlement et sur l'ensemble de notre travail aura lieu un an après l'adoption du règlement. Donc, il y aura évidemment un rapport au politique mais, au mois d'octobre ou au mois de novembre de cette année puisque ça fait déjà presque un an que l'on y travaille. Il y a donc plusieurs phases en amont. Le règlement a été adopté mais ce n'était pas suffisant. Il fallait surtout voir comment on allait accompagner le processus et comment les choses allaient se passer au niveau de l'application du règlement. La volonté du groupe était aussi de définir toute une série de modalités d'accompagnement. Évidemment, quand on met sur la table un sujet aussi sensible, il y a toute une série de questions qui arrivent tout à fait naturellement. Il y a donc eu une phase de volonté d'information à la population qui était directement concernée par le règlement et pas simplement aux mancheurs, mais également aux commerçants, aux riverains, etc. Avec les différents services de la Ville, on a voulu répondre à ces attentes en travaillant la communication. On a travaillé sur un contenu avec le service de communication de la ville, contenu qui a été ensuite distribué à l'ensemble des opérateurs sociaux afin qu'il puisse y avoir une collaboration directement sur le terrain entre la Ville et les opérateurs sociaux quant à l'information relative au règlement. C'était, dès lors, une première action tout à fait concrète. Ensuite, il y a les délicates relations entre la police et les opérateurs sociaux puisque la crainte était évidemment que l'application du règlement ne se fasse de façon un peu trop formelle sans respecter l'aspect humain et sans respecter un certain timing dans l'application. Le fait de créer ce comité d'accompagnement a permis de mettre sur la table du comité,

pendant des heures et des heures de discussions, le fait qu'il fallait pouvoir aussi informer et que la police devait pouvoir aussi transmettre une série d'informations. Ce que l'on a décidé, c'est que tous les mois, on continuait à se voir avec le retour du terrain des opérateurs sociaux, le retour du terrain de la police. Ce qui est extraordinaire, c'est que tout le monde est autour de la table à chaque fois. On se voit, en général, le vendredi après-midi, tous les mois de 13h30 à 16h,00 16h30, ça dépend un petit peu Tout le monde est à chaque fois présent et au niveau de la police et des opérateurs sociaux, on s'est dit : « Il ne faut pas travailler sur du ressenti, il faut travailler sur des réalités concrètes et l'échange se réalise sur des réalités de vie ». Le fait que l'échange se fasse sur des réalités de vie nous a également permis de pouvoir mettre en place une série d'autres mesures. Je me souviens que Susanne Huygens du Relais Social nous disait : « Vous savez, la question de la santé mentale et de la santé en rue est importante, il nous manque, à Charleroi, une infirmière de rue ». On en a discuté entre nous. On s'est dit : « Mais comment est-ce qu'on peut arriver très vite à opérationnaliser cette demande du terrain ? ». Lors des contacts, avec des demandes de points APE et avec le Relais Social, il se fait qu'aujourd'hui, déjà après quelques mois, on a pu engager une infirmière de rue sur le terrain de Charleroi qui travaille aux côtés des différents opérateurs. Donc, ce comité a permis – outre le fait de l'accompagnement du règlement qui était l'objet premier de celui-ci – de débattre sur toute une série d'autres thématiques. Aujourd'hui, on a déjà fait une première évaluation des différentes situations, on voit qu'on avance et donc, je pense que chacun est relativement satisfait.

On est actuellement occupés à se poser la question de la nécessité de continuer à se voir uniquement sur l'objectif du règlement parce qu'on se rend bien compte que les choses tournent bien, mais on sent la volonté de vouloir aborder toute une série d'autres problématiques. Parce que, justement, la confiance dont

je vous parlais au début, et bien, elle s'est créée, les relations, elles, se sont construites. J'étais très heureuse, lors du dernier comité, qu'on a eu il y a quelques semaines, que plusieurs participants nous disent *: « Mais, finalement, on a réussi à aller au-delà des préjugés, on a réussi à se parler et même sur un sujet qui était extrêmement conflictuel, il y a quelques mois. On est parvenus à trouver une série de solutions et surtout on a envie de continuer à se voir pour aborder des problématiques sensibles qui tournent, notamment, autour de la paupérisation de notre population ».* À titre personnel, et je retire complètement ma casquette politique, c'est une expérience extrêmement enrichissante qui demande beaucoup de patience, beaucoup d'énergie, beaucoup d'écoute, c'est beaucoup de temps consacré mais pour un résultat qui est, je l'espère en tous cas, à la hauteur des espérances. Je ne vous cache pas que d'autres villes nous ont déjà téléphoné pour nous dire : « Mais enfin c'est quoi ce comité d'accompagnement ? ». Et je continue à leur dire que c'est la condition *sine qua non* pour pouvoir atterrir sur des sujets extrêmement délicats comme ceux de la mendicité. Le fait de pouvoir se parler, de pouvoir aller au-delà des préjugés et de construire ensemble des objectifs, d'obtenir des résultats, pour moi, c'était la seule manière d'atterrir sur un dossier aussi spécifique. C'est vrai que si, politiquement, on s'en prend aussi plein la figure, c'est pour moi une des belles expériences du début de mon mandat d'échevine de l'Égalité des chances et j'espère pouvoir redévelopper ce type d'expériences, éventuellement dans d'autres sujets sensibles. Voilà, j'en tire vraiment des choses très positives et Charleroi, aujourd'hui, est montré du doigt de manière positive puisque cette expérience que l'on a créée ensemble, aujourd'hui on vient nous demander : « Tiens, comment vous fonctionnez ? C'est quoi votre règlement d'ordre intérieur ? Comment ça se passe ? On veut aussi mettre en place ce type de comité dans d'autres villes en région Wallonne ».

LE PROJET « ESPACE JEUNES »

Benoît Pinto
Maison médicale La Glaise

Je vais vous parler du projet Espace Jeunes au sein duquel je suis travailleur social. Je vais essayer dans les dix minutes qui me sont imparties, de vous expliquer brièvement le contexte socio-historique de création du projet, le choix de cette formule d'action, ce qui marche, peut-être ce qui me taraude un peu plus l'esprit aussi et le rôle des travailleurs sociaux en tant qu'animateurs au sein de cette initiative.

Espace Jeunes Marchiennes-Docherie se situe donc, comme je viens de le dire, dans le quartier de La Docherie dont le développement est lié à celui du tissu industriel régional. La population est, dès le début, fortement tournée vers les activités minières, sidérurgiques et verrières. Dès l'instant où le tissu industriel vacille et se détruit progressivement, la population se voit impactée par ces modifications. De longue date, les intervenants sociaux sont présents pour soutenir et proposer des alternatives à cette population ouvrière. Dès 1906, des religieuses françaises sont présentes dans le quartier. Par la suite, lorsque le bassin industriel vacille, le nombre d'institutions, lui, augmente. Et dans les années 1990, ces institutions vont décider de se coaliser pour former ce qu'elles vont appeler le Groupe Porteur. L'idée du Groupe Porteur est de se réunir une fois par mois, d'échanger, de mutualiser, de discuter des expériences de chacun et aussi d'éviter les actions doublons. Puisque chacun investit le quartier, il faut éviter de perdre des énergies dans différents projets. Une première initiative partenariale voit le jour : une halte-garderie. Par la suite, l'ensemble des membres de ce Groupe Porteur formule un constat identique : l'existence dans le quartier d'une violence polymorphe intrafamiliale dont les jeunes sont à la fois auteurs

et/ou victimes. Le Groupe Porteur réfléchit alors à la mise en place d'un projet qui pourrait s'intéresser à cette population des 12-25 ans. Pour préciser, le Groupe Porteur rassemble, à l'heure actuelle, le CPAS de Charleroi au travers de son service Actions de quartiers, la maison médicale La Glaise, le Mouvement ouvrier chrétien, donc le CIEP-MOC, le centre de santé mentale La Pioche, le Patro Saint-Jean ou encore la maison d'accueil Saint-Joseph, le Ranch du Terril, l'ONE aussi.

La mission d'Espace Jeunes commence en 2009, un travail qui oscille en fait entre, je pourrais dire, deux mouvements. D'une part, une démarche qui s'apparente plus à de *l'observation participante* et une deuxième partie, un *volet actions* qui là, va plutôt prendre en considération non pas le fait de faire pour les jeunes mais *de faire avec les 12-25 ans*. À l'heure actuelle, cela s'articule autour de trois grands axes de travail. Le *bien-être*, *la santé* au travers d'ateliers – aussi bien le sport que des ateliers cuisine aussi – et des *ateliers socioculturels* autour des arts graphiques ou de la musique. Il faut aussi signaler la réalisation d'un travail social de première ligne. Alors pourquoi avoir choisi, finalement, cette formule un peu particulière ? Les institutions que je pourrais qualifier de traditionnelles, sont présentes, comme je l'ai dit, de façon assez massive dans le quartier, bien qu'elles proposent une intervention variée. Paradoxalement, la population « jeunes » échappe, elle est peu visible pour les acteurs locaux. Apparemment, elle n'accroche pas à toutes ces actions déjà mises en place. Il faudrait donc pouvoir proposer une alternative, trouver une formule qui puisse peut-être mieux convenir à cette population « jeunes ». Il est donc décidé de mettre en place Espace Jeunes qui aura pour fil conducteur : *l'idée de partir d'une feuille blanche, de travailler à partir de rien*. Assez troublant peut-être pour l'équipe de se dire *:* « On va travailler à partir de rien ». En l'expliquant autrement, c'est peut-être apprendre à se connaître entre les travailleurs sociaux (au nombre de trois qui sont mis à disposition du projet) et la

population « jeunes » pour, à partir de là, coexister, apprendre à se connaître. Et dans un second temps pouvoir développer des actions mais toujours en s'appuyant sur les ressources locales. C'est-à-dire de rechercher, activer des potentialités et je dirais, avec le recul, puisque maintenant l'action est développée depuis 2009, essayer finalement d'éviter la différence entre les professionnels, qui sauraient ce qu'il faut faire, et une population, qui ignorerait ce qu'il faut faire. Et bien, nous essayons de mettre entre parenthèse ce clivage.

Alors est-ce que ça marche ? On peut être relativement satisfaits, en tous les cas on l'est assez dans l'équipe, dans le sens où il y a un accueil (une permanence qui se déroule quatre jours par semaine) qui fonctionne assez bien. Celui-ci se déroule dans le local qui est mis à disposition par le CPAS, qui est vraiment approprié par les différents groupements de jeunes qui occupent l'espace urbain. Les activités, qu'elles soient sportives ou socioculturelles, sont également investies par les jeunes. Mais là aussi, la part de négociation, la part d'appropriation est quelque chose d'important. On ne part pas vers quelque chose de figé. Tout est négocié à l'intérieur de celle-ci. Au sein d'Espace Jeunes, il y a un autre projet, peut-être le plus abouti, le plus compliqué aussi, que l'on a appelé le « *groupe projets* ». Celui-ci a démarré avec l'idée de jeunes qui avaient envie de partir en vacances mais dont les moyens financiers des familles étaient peut-être parfois limités. L'idée est de se réunir, de réfléchir à comment financer un voyage. Et là aussi, c'est un espace, un groupe qui continue à se réunir et un espace de réflexions, de négociations entre jeunes et on pourrait dire, quelque part, entre les différents acteurs plus professionnalisés du quartier. Donc on voit que, finalement, Espace Jeunes devient un espace co-construit, un espace de coexistence, entre jeunes d'une part (puisqu'il y a quand même des logiques de distance ou de rassemblement entre jeunes du quartier) mais aussi de coexistence avec les travailleurs sociaux

de première ligne. Un autre point probablement assez positif concerne la perception des jeunes dans le quartier. Je pense que l'on peut dire que le travail qui s'appuie d'une part sur la participation des jeunes et d'autre part sur ce que mes collègues et moi-même pouvons rapporter aux institutions par rapport à l'observation que nous pouvons mener, permet de donner du relief aux jeunes et à ce qu'ils font dans et pour le quartier. Un exemple : le comité de quartier de La Docherie qui est assez dynamique et rassemble majoritairement des adultes. On a vu, au fil des cinq ans, une forte évolution du partenariat. Au début, les jeunes étaient uniquement mobilisés pour de la logistique et maintenant, on est vraiment dans un partenariat intergénérationnel, interculturel beaucoup plus fort. Maintenant, si l'initiative fonctionne très bien, c'est aussi quelque chose, une démarche, que cette méthodologie sur base de la coproduction qui est tout de même très énergivore et qui demande une réflexion constante afin de toujours pouvoir s'ajuster. Elle nécessite aussi des supervisions de l'équipe.

Quel est, finalement, le rôle des travailleurs sociaux dans ce projet ? Nous ne sommes pas des professeurs, nous ne sommes pas des parents. Peut-être l'est-on parfois un peu aussi. On nous a déjà dit que l'on était des grands frères. Vocable qui est très à la mode pour l'instant. Mais en préparant la présentation du projet, je suis finalement revenu sur ce que nous a dit notre stagiaire qui est en train de préparer son TFE. Lui mettait l'accent sur le relationnel. Et je pense qu'il a peut-être pointé là une des choses qui est très importante, *le relationnel* entre les travailleurs sociaux que nous sommes et les jeunes. Au final, cette installation du dialogue, la construction de l'interaction entre les deux c'est peut-être à partir de là que l'on peut commencer à établir tout ce qui se fait par la suite. Et dans un second temps, relayer et travailler avec l'ensemble du secteur associatif de la région de Charleroi. Alors, comment accompagner ? Mais c'est aussi prendre en considération toutes les logiques qui animent le quartier. Je disais tout à l'heure :

ce n'est pas faire pour les jeunes mais faire avec. C'est peut-être faire aussi avec toutes les logiques qui font que le quartier est ce qu'il est, et surtout probablement éviter les actions « clé sur porte » qui compliqueraient très fortement l'action. Une toute dernière chose, on se rend compte de l'importance de la rapidité et, en tous cas, de la difficulté de faire quelque chose sur le long terme. Ça, c'est probablement quelque chose qu'il faut aussi prendre en considération avec les 12-25 ans : la mise en œuvre rapide ou en tout cas, avoir des résultats rapides sur les projets qui sont mis en route afin de ne pas perdre l'énergie qu'ils peuvent mettre dans la participation, dans la dynamique de leur quartier.

Merci.

DES PROJETS SOCIO-ARTISTIQUES À GAND

Mark Jeanty
Bij' De Vieze Gasten

J'ai décidé de ne pas parler de façon spontanée, je suis néerlandophone excusez-moi. J'ai décidé d'écrire et de vous lire un texte et comme ça j'espère de ne pas oublier des éléments élémentaires. On m'a dit que c'était du français un peu exotique, c'est comme ça. Mon texte se compose d'un prologue, de trois chapitres et d'un épilogue aussi musical.

J'habite à Gand, c'est une ville située au nord du pays avec 250 000 habitants, comme Charleroi je crois, et je travaille dans une organisation qui s'appelle *bij' De Vieze Gasten*. Cette organisation est une organisation, comme on dit en Flandre, « sociale artistique » et qui est située dans un quartier qui s'appelle *De Bruges Poort*, le port de Bruges au nord-ouest de la ville. À Gand, il y a 26 quartiers.

On m'a demandé de répondre à trois questions : (1) Pourquoi faire participer les gens ? ; (2) Quelle est la méthode correspondant le mieux pour une organisation comme la nôtre ? ; (3) Quels sont les avantages et quels sont les dangers ? Je vais essayer de répondre à ces questions.

1. POURQUOI FAIRE PARTICIPER LES GENS ?

L'autre jour, j'étais avec un ami sur une terrasse, très tranquille, avec du bon thé, beaucoup de soleil et, en bref, un environnement stimulant ! Et, finalement, on a conclu que la question était mauvaise… C'est comme demander pourquoi respirer. La réponse est simple et claire : pour survivre. Tout le monde le sait. Il n'est pas nécessaire de comprendre le processus chimique entre

l'oxygène et le CO2 pour savoir qu'on doit respirer pour survivre. Non, c'est quand les gens ne respirent pas, quand ils retiennent leur souffle, à ce moment-là, on a un problème car quelque chose de très grave se passe alors, quelque chose qui menace la vie. Sans oxygène, un homme ou une femme ne peut survivre que trois minutes. D'une façon similaire, sans participation, qui est une chose aussi naturelle que respirer, une organisation, une rue, un quartier, une ville ne peut pas survivre. Alors, la seule question juste est : si tel est le cas, pourquoi les habitants ne participent-ils pas ? C'est ce que l'on doit se demander. Qu'est-ce qui bloque une chose naturelle comme participer ? Il suffit de penser à Facebook : si demain personne n'appuie plus sur le bouton *partager*, Marc Zuckerberg aura sans doute un problème. En bref, à mon avis, une communauté, une organisation, un quartier, une ville ont tous besoin de deux choses pour survivre. La plus importante est la participation engagée par autant d'habitants que possible sur autant de domaines sociaux que possible. L'autre, c'est l'humour mais ce n'est pas le thème de ce colloque. Pourtant, j'ai entendu une bonne blague : « En Wallonie, pourquoi les Flamands doivent-ils nager au fond de la piscine ? Parce qu'au fond, les Flamands sont sympas ! ».

2. QUELLE EST LA MÉTHODE APPROPRIÉE ?

Notre organisation *Bij' De Vieze Gasten* travaille selon une méthode longuement réfléchie, une méthode qui donne des résultats. Il s'agit de diriger le travail dans un domaine très spécifique à savoir, dans notre cas, le domaine culturel artistique. Avec une philosophie particulière, avec un bâtiment spécifique situé dans un quartier, dans certains quartiers. Des artistes, notre équipe, les volontaires, les participants, les autres organisations de notre quartier, de la ville, les autres initiatives dans le quartier, la Ville de Gand, les différents gouvernements, l'ensemble de tous ces différents éléments donne une situation unique qui demande

une méthode unique. Une méthode dans laquelle des artistes professionnels et des habitants se réunissent autour d'une idée artistique : la photographie, la littérature, la musique, comme vous l'avez vu, la danse, les arts visuels… et pour lesquels ils travaillent ensemble d'une façon intensive et engagée, pendant quelques semaines, pendant des mois, pendant même plusieurs années. Dans lesquels ils présentent, pour le public, des événements de haut niveau : une exhibition, une performance, un concert, un festival, n'importe quoi ! Ça, c'est notre méthode. Je peux l'expliquer à un autre moment, en détail, pour ceux que cela intéresse. Chaque initiative participative, quel que soit le domaine social, a besoin de sa propre méthode, une méthode spécifique et unique. C'est inutile d'imposer une méthode, ça ne marche pas, c'est contre-productif.

Conclusion de ce chapitre 2 : est-ce qu'on a besoin d'une méthodologie ? Bien sûr. Est-ce qu'on doit élaborer cette méthode dans les détails ? Sans doute. Est-ce qu'on doit donner à cette méthode l'opportunité d'évoluer selon les besoins ? Évidemment. Est-ce qu'il y a alors une méthode préférée que l'on puisse imposer à tous ceux qui travaillent d'une façon participative ? Désolé, une telle chose n'existe pas.

3. EST-CE QU'IL Y A DES AVANTAGES ?

Il y en a beaucoup. J'ai essayé de diviser ces nombreux avantages en trois catégories claires.

- (1) Les avantages sur le plan individuel. Un individu qui peut participer devient plus fort, sera plus confiant et se connaîtra lui-même de mieux en mieux. Quels sont mes talents et qu'est-ce que je peux faire avec ces talents ? Il apprend à s'exprimer de façon créative.

- (2) Les avantages par rapport au plan du groupe. Les individus qui travaillent ensemble, qui prennent un engagement commun, développent des réseaux forts. Ils apprennent à s'écouter l'un l'autre comme ils commencent à se respecter l'un l'autre. Ils développent un sentiment d'appartenance, les projets auxquels ils participent deviennent une partie de leur vie. Ça, c'est notre expérience.

- (3) Les avantages par rapport au plan d'une communauté. Les individus forts, avec des réseaux forts, transcendent les projets auxquels ils participent. Ils se connaissent plus vite pour trouver des solutions sur les problèmes de leur communauté. Ils contribuent à une communauté plus solidaire, plus durable, moins polluée.

4. EST-CE QU'IL Y A DES DANGERS ?

Oui, bien sûr, il y en a beaucoup, beaucoup. Mais je tiens à seulement souligner le plus grand danger selon moi. Ce plus grand danger est de penser que la participation est une technique, un moyen pour atteindre ses propres buts quels qu'ils soient. La participation n'est pas là pour améliorer son image politique, elle n'est pas là pour ses propres intérêts. La participation n'est pas à la mode du jour. Mesdames et messieurs, la participation est une manière de vivre, une manière de réagir, une manière de penser, une manière de se rencontrer l'un et l'autre dans une organisation, dans un quartier, dans la ville. Pour être très concret, quand un habitant entre dans votre bureau, dans votre organisation, assurez-vous que votre porte est complètement ouverte, arrêtez votre travail, sortez de votre ordinateur. Faites une tasse de café et écoutez ce que les gens demandent, ce qu'ils ont à dire, ça c'est le début, le reste suivra.

CONCLUSIONS

Pour terminer, je ne peux et je ne veux pas ignorer la réalité de notre pays parce qu'ici aussi, la participation peut jouer un rôle important pour résoudre nos problèmes. Par coïncidence, je suis flamand, « *flamoutche* » comme on dit apparemment. En Flandre, on parle le néerlandais ou une langue qui lui est proche. Vous habitez là, le GPS indique à 121 kilomètres plus au sud et vous parlez une autre langue, une très belle langue. L'autre jour, j'ai écouté deux messieurs débattre à la télé. Parce qu'on habite à une centaine de kilomètres, parce qu'on parle deux langues différentes, parce qu'il y a, en effet, quelques différences culturelles, ces deux messieurs se sont permis de se disputer d'une manière agressive et arrogante, à mon avis, et ils prétendent que vous et moi ne pouvons pas vivre ensemble. Pour vous prouver le contraire, j'invite Monsieur De Wever, qui n'est pas là, et Monsieur Magnette, qui est ici. Je vous invite dans mon quartier, je vais vous donner une chaise, je vais vous placer sur la place Seghers au milieu de notre quartier, au soleil. Je vous invite à profiter du moment et je vous promets que vous allez entendre non pas deux mais au moins 48 langues, entre autres, au moins cinq dialectes flamands et pas mal de français. Je vous promets que vous allez voir passer les peuples du monde, je vous promets surtout que vous allez voir des gens qui essaient de vivre ensemble, qui essaient de trouver des solutions, des gens qui ne trouvent pas toujours ces solutions, ça c'est vrai, mais qui croient surtout que la participation et la solidarité sont les armes les plus importantes pour garantir un futur pour la ville, pour que les enfants apprennent de vivre de mieux en mieux ensemble. Et quand Tom Pintens chante la chanson que vous écoutez maintenant[1], les parents qui voient que leurs enfants apprennent, à Charleroi, à Gand ou n'importe où, ça donne de l'espoir. Merci.

[1] « *In Charleroi* » est une chanson en néerlandais, composée par le chanteur flamand Tom Pintens.

« OPVALLEND DICHTBIJ » BUURTPRAKTIJKTEAMS IN AMSTERDAM-WEST

Martien Kuitenbrouwer
Bourgmestre d'Amsterdam-West

Bonjour à tous,

Vous parler de la démocratie participative à Amsterdam-West signifie aborder une expérience qui a été menée dans l'un des sept districts de la ville d'Amsterdam pour tenter de transformer une partie de la vie des 138 000 personnes qui y habitent. Amsterdam-West, c'est une zone de onze kilomètres carrés dans laquelle vous trouverez des quartiers qui comptent parmi les plus pauvres, mais aussi les plus riches d'Amsterdam. Enfin, c'est une zone d'habitat dans laquelle on ne dénombre pas moins de 140 nationalités.

L'introduction de la démocratie participative dans ce district d'Amsterdam constitue un projet politique qui consistait à transformer le mode de gestion administrative de la municipalité. Moderniser l'administration ne consistait pas un objectif en soi. L'ambition était de répondre à une crise de la politique locale qui se manifestait de deux façons, deux façons évidemment très liées. La première facette de la crise de la politique locale était la montée de la petite criminalité en général et des vols en particulier. On peut la décrire comme une crise de la citoyenneté caractérisée non seulement par une montée des incivilités et des délits, mais surtout par une peur de l'autre. La seconde était l'expression de plus en plus ouverte de la méfiance des citoyens à l'égard des institutions publiques : à l'égard des services sociaux, à l'égard de la police, à l'égard de l'administration locale. Une succession d'événements nous ont menés au bord de l'explosion. Un joaillier a été assassiné. Des enfants ont été agressés en pleine ville. Et ni

la police, ni les travailleurs sociaux n'ont réussi à répondre aux attentes de la population dans un contexte émotionnellement très chargé.

Lorsque mon mandat de bourgmestre a commencé en 2010, mes collègues et moi avons rapidement compris qu'une partie de la difficulté rencontrée par les services publics provenait de l'insuffisance de l'information dont nous disposions sur les évolutions de nos quartiers. Les gens n'osaient pas assumer la démarche consistant à franchir le seuil d'un commissariat de police et préféraient se taire. En fait, des canaux de communication adéquats n'existaient plus entre la population et l'administration. Il était de la responsabilité du pouvoir politique d'intervenir pour modifier les schémas.

Nous avons fait le pari que la crise n'imposait pas seulement une nouvelle approche, mais qu'elle offrait une opportunité. « Nous », cela signifiait à l'époque d'abord un accord politique local entre trois formations : les socialistes, les écologistes et le parti D66 de sensibilité social-libérale.

La réforme de la gestion administrative que nous avons menée peut être résumée comme la substitution d'une « approche en réseau » à une administration bureaucratique centrale et centralisatrice. Nous avons tout d'abord gelé les projets à destination des quartiers et de leurs habitants que l'administration avait planifiés et était seule à définir. Nous nous sommes engagés dans une démarche d'écoute et de construction de réseaux réunissant des professionnels de la gestion locale et les citoyens eux-mêmes. Il s'agissait de reconnecter l'administration. Concrètement, cela signifie que des fonctionnaires de la ville ont été envoyés dans les quartiers d'Amsterdam-West avec pour mission… de s'asseoir sur un banc, de lier conversation avec les passants tout en s'identifiant comme fonctionnaire… et

d'écouter. Et ensuite, de faire rapport aux autorités politiques – parce qu'il n'était pas question de s'arrêter là – de retourner dans les quartiers et de s'y implanter pour aider les citoyens à y bâtir des projets locaux répondant à leurs besoins.

Il ne faut toutefois pas s'y tromper : nous n'avons pas implémenté une nouvelle structure prédéfinie. Nous avons construit une architecture en réseau dont les piliers ont été construits par des groupes de citoyens accompagnés par des fonctionnaires qui les ont aidés à utiliser leurs droits et des moyens financés par leurs impôts.

Je voudrais insister sur le fait que, dans un premier temps, cette mise en réseau de citoyens, accompagnée par des fonctionnaires de terrain, a servi à collecter l'information et à la traiter. Il ne s'agissait pas seulement d'entendre les envies des citoyens. L'enjeu était d'identifier les phénomènes responsables de l'insécurité locale et, en même temps, de la désaffection des gens à l'égard de leurs institutions. Nous n'avions pas renoncé à la démarche planificatrice qui caractérise l'État hollandais, mais jeté aux orties le mythe de la possibilité de comprendre « par en haut » la société. Dans le cadre de ce « traitement de l'information », nous avons d'ailleurs installé des mécanismes de feedback avec la population. Nous ne pouvions pas nous permettre d'erreur dans un contexte politique national marqué par l'augmentation de l'audience des partis populistes qui rejettent sur des « élites » la responsabilité des crises du 21e siècle.

Pour la clarté de l'exposé, je distingue entre une phase de « collecte de l'information » et une phase « action » dont je vais préciser et illustrer le contenu. Cependant, cette distinction est en partie factice. La collecte de l'information nous a aidés à définir les premières possibilités d'action, mais elle n'a jamais pris fin. Ce sont des canaux de communication informelle, je l'ai dit, qui

ont été installés. La phase d'action a consisté, en quelque sorte, à « sédentariser » dans les quartiers les équipes de fonctionnaires locaux que nous avions chargés de collecter l'information. Nous les appelons les *Buurtpraktijkteams*, c'est-à-dire des groupes de trois personnes qui réunissent des compétences d'assistants sociaux, de policiers et de gestionnaires administratifs. Sur place, ils devaient à la fois servir de « guichets humains », substituts ou compléments des guichets électroniques et d'acteurs de la démocratie participative. Ce rôle d'acteurs de la démocratie participative doit être clairement défini. Nous n'avions pas, dans nos cartons, un modèle préconçu de démocratie locale, ni l'intention d'en bâtir un. Il ne s'agissait pas d'organiser des élections et d'installer un nouveau niveau de pouvoir.

L'objectif poursuivi est celui d'une reconstruction de la cité – et en particulier de l'espace public, de l'agora – par la promotion d'une démarche « d'*empowerment* ». En Français, on peut utiliser le terme d'autogestion, à condition qu'il soit bien clair que la démarche ne poursuivait pas une utopie abstraite. Nos fonctionnaires sont là pour entendre les difficultés locales, les souhaits et inciter les citoyens à se prendre en main en leur apportant une expertise technique et en leur précisant les moyens budgétaires disponibles.

Je n'y vois pas de l'improvisation naïve, mais une démarche démocratique qui a porté des fruits. Là où elle a été appliquée, cette approche a restauré la sécurité et le bien-être dans les quartiers. En outre, elle a eu un impact positif sur la motivation des fonctionnaires qui ont vu, eux aussi, les résultats concrets de leur engagement.

Comme mon propos a été jusqu'à présent assez théorique, j'aimerais illustrer nos réalisations par deux exemples.

Le premier exemple est celui du quartier de Landlust. Les statistiques de l'administration centrale avaient permis d'y diagnostiquer un problème d'insécurité. Les échanges avec la population ont permis d'identifier la zone considérée comme la plus sensible par les habitants, c'est-à-dire les abords d'une plaine de jeux *de facto* abandonnée. Sur base de la seule statistique centrale, nous ne pouvions pas identifier cette zone comme étant particulièrement sensible. En effet, elle avait été l'objet d'investissements financiers assez importants, réalisés principalement pour l'aménagement de la plaine. Le problème était que les grilles qui entouraient cet espace l'avaient transformé en cage : plus personne ou presque n'osait s'aventurer dans cette plaine qui était devenu le domaine réservé de quelques voyous. La collecte d'informations a donc permis de faire, à peu de frais, l'essentiel : abattre les grilles pour rendre l'espace au public. Les citoyens ont pu ainsi non seulement se réapproprier le jardin et quelques terrains de sports, mais aussi et surtout le bâtiment au centre de la plaine. Là aussi, quelques travaux ont été nécessaires pour qu'il perde un peu de son aspect de bunker et devienne un lieu d'accueil. Ces travaux réalisés, un *buurtpraktijkteam*, s'y est installé. À présent fréquenté par toutes les générations, le local est devenu un point de ralliement des citoyens du quartier et le lieu de développement de bon nombre d'initiatives, accompagnées par le team des fonctionnaires. Beaucoup de choses ont démarré à partir de réunions informelles de mères de familles, venues chercher les enfants sur les terrains de sport et encouragées par les fonctionnaires à faire quelque chose pour elles, leurs familles et leur quartier. Parmi les activités autogérées et accompagnées qui se sont multipliées, on retiendra l'ouverture d'une bourse de vêtements qui fonctionne à partir d'un mécanisme de troc. Parmi les effets secondaires à moyen terme de cette transformation d'un espace abandonné : les commerçants locaux ont embauché des jeunes qui, jusqu'il y a peu, leur faisaient peur et qu'aujourd'hui ils retrouvent dans des associations locales.

La seconde expérience « d'*empowerment* » que j'aimerais évoquer est celle de ce que nous appelons le « *bookstore project* » dans la zone de Bos en Lommer qui est caractérisée par la densité et le mauvais état de l'habitat social. Les mêmes mécanismes de consultation informelle des habitants par des fonctionnaires nomades ont été enclenchés. Ils ont permis l'identification d'une série de petits logements insalubres dont l'état et la fréquentation inspiraient la peur ou le dégoût dans le quartier. L'action de l'administration a consisté à restaurer quelques pavillons et à les offrir en location, à bas prix, à des artistes qui, en échange doivent fournir des prestations à destination des enfants. Le même phénomène que celui constaté à Landlust s'est produit. On a constaté un regain de la socialisation à partir des activités proposées aux enfants. Les mères se sont réunies, les pères ont été mis à contribution. On a commencé par multiplier les activités autogérées de garderie collective. Ensuite, les citoyens se sont organisés pour nettoyer les abords et décourager les petits délinquants de fréquenter les espaces publics. Aujourd'hui, on y prend le temps d'un verre ensemble et les séances de cinéma ou de poésie se multiplient.

Je résumerai cette expérience d'Amsterdam-West en quelques mots. Nous avons prouvé que la démocratie n'était pas uniquement une question de représentation et de délégation de pouvoirs à une administration centrale. Nous avons prouvé qu'il était possible de rendre du pouvoir aux citoyens sans privatiser les leviers de l'action publique. Nous avons joué la carte de l'*empowerment* et des *spill over effects* pour reconstruire des communautés. Et ça marche.

L'ART PARTICIPATIF À LYON

Virginie MILLIOT[1]
Université de Paris Ouest – LESC

Je voulais vous remercier pour cet accueil. Je dois dire que votre ville – que je découvre – m'intéresse au plus haut point. Il y a une dynamique qui me semble intéressante à suivre. Je suis ravie d'être ici. Merci.

Je vais être un peu décalée par rapport aux intervenants qui me précèdent. Je ne suis pas une actrice de terrain, je suis anthropologue. C'est dire que je n'ai pas mis en œuvre ces politiques mais que je les ai observées. Je vais par ailleurs vous parler d'une forme de participation très différente de celles dont nous avons parlé depuis ce matin, même si nous verrons qu'il y a des points communs.

Dans les années 1990 et 2000, la ville de Lyon a mis en place toute une série de projets artistiques participatifs avec l'objectif de « faire ville ». La ville de Lyon était très marquée par les éruptions de violence dont la banlieue Est a été la scène dans les années 1980 et 1990, très affectée par ce qui semblait être un délitement de la ville, la manifestation d'une désorganisation sociale. Ces projets utilisaient, comme votre bourgmestre Paul Magnette l'a dit ce matin, la culture comme un levier. Un levier pour changer les représentations, créer des événements qui donnent à voir la diversité de la ville comme une ressource positive. Un levier pour faire participer les exclus, les relégués, les personnes qui se retrouvent dans des banlieues déshéritées, etc.

[1] Milliot, V. (2013), « Art participatif et spectacles urbains : une analyse des transformations des politiques de l'art à Lyon », in *Espace.temps.net*, http://www.espacestemps.net/articles/art-participatif-et-spectacles-urbains-une-analyse-des-transformations-des-politiques-de-lart-a-lyon/.

Deux projets-phares ont été lancés par la maison de la danse de Lyon et le musée d'art contemporain. L'idée était d'intégrer des projets participatifs et d'en exposer le résultat en ouverture des biennales d'art contemporain et la danse. Il s'agit de demander aux artistes de travailler – de deux mois à dix mois selon les années – avec un public « éloigné de l'art », « en difficulté », « en panne ». L'association des biennales lance un appel à projets. Les propositions sont évaluées par un comité où se retrouvent les directeurs du musée d'art contemporain ou le directeur de la maison de la danse, des acteurs des milieux culturels et des acteurs de la politique de la ville. Les artistes sont invités à monter un projet sur la thématique de la biennale – par exemple « la Méditerranée, un cercle ouvert sur le monde », « le territoire », etc., en s'associant avec un opérateur – centre d'art en banlieue, centre social, centre d'accueil pour femmes, service culturel, hôtel social, etc. L'opérateur est chargé de constituer le public de participants, composant ainsi des collectifs extrêmement diversifiés d'un projet à l'autre. Un impératif de mixité est imposé par les financeurs de la politique de la ville. Les opérateurs doivent aller au-devant du « public-cible » et ne pas se contenter d'accueillir les bénévoles des classes moyennes qui viennent spontanément pour participer à ces événements.

L'idée est de faire œuvre collective et d'exposer aux regards des lyonnais le résultat de cette collaboration créative. Le défilé ouvre ainsi la biennale de la danse à Lyon. Les collectifs réalisent une marche dansée, chorégraphiée et répétée plusieurs mois durant avec un danseur professionnel. Ils défilent au centre-ville, derrière des barrières selon un parcours balisé – on est loin du carnaval. De même, « L'art sur la place » exposait, dans le cadre de la biennale d'art contemporain, les créations collectives réalisées par ces collectifs d'habitants avec un plasticien professionnel.

Ces projets ont pris des formes extrêmement différentes selon les modes d'engagement des artistes. Certains se sont engagés comme militants, d'autres comme pédagogues de l'art contemporain, et d'autres encore comme des esthéticiens relationnels. Chaque fois, les places accordées aux participants avec qui ils travaillaient étaient très différentes. Dans certains cas, les artistes ont accepté d'imaginer une œuvre dans un processus participatif dont ils ne présageaient rien. Mais d'autres ont demandé aux participants de s'inscrire dans des formes artistiques très protocolaires – tout était défini au préalable, les participants n'étaient plus que signes dans l'œuvre de l'artiste. Il est difficile de rendre compte de la diversité et de la complexité de ce que ces différentes postures ont produit dans le temps qu'il m'est imparti. Mais il y a un point qui me semble intéressant à discuter avec vous : l'épreuve de la mise en exposition de ces projets.

Quelle que soit la richesse de ce qui se passe dans ces ateliers, quels que soient les processus, les procédures mis en place par les artistes, le moment de la mise en scène dans l'espace public reste un moment critique. Cette exposition est surchargée de sens par tous. Les participants pensent qu'ils vont pouvoir valoriser ce qu'ils sont ou ce qu'ils sont censés représenter. « On va donner une autre image des gens de la banlieue », « on va donner une autre image de nos quartiers », « on va montrer que les Arabes ne sont pas comme on les montre » etc. Ils investissent ce moment de visibilité d'une quête de reconnaissance. Il en est de même pour les travailleurs sociaux qui donnent à voir un projet souvent difficile à défendre dans leur propre milieu – où l'action culturelle peut apparaître comme un divertissement peu sérieux au regard des missions d'insertion; et pour les artistes qui engagent leur nom dans un événement intégré aux biennales. Cet événement est ainsi surchargé d'enjeux de reconnaissance.

La ville de Lyon mise beaucoup sur ces moments festifs, attractifs, qui attirent les visiteurs et les touristes. Les financeurs privés sont devenus de plus en plus importants dans l'organisation du défilé qui a des retombées économiques notables. Les hôtels sont pleins, les commerces accroissent leur chiffre d'affaires, etc. Le projet de création d'une œuvre collective, « L'art sur la place », a, par contre, été abandonné parce qu'il était considéré par certains professionnels du « grand Lyon » comme non rentable. Ces critères économiques se sont imposés dans les années 2000 et ont interféré avec le projet initial, qui était de « faire ville », de « créer d'autres images du monde possible ».

Ce moment de publicisation surchargé d'enjeux, est toujours un moment critique pour les participants. Quelle que soit la richesse de ce qui s'est construit de façon relationnelle dans les ateliers, les habitants participant à ces créations collectives expriment fréquemment un sentiment de dénégation et de trahison. Ce qui est en jeu et en tension, est la question de l'imputation et de la responsabilité : qui est l'auteur de ce qui est exposé ? Qui est le sujet de l'action ? Les participants ont l'impression qu'il n'y en a plus que pour l'artiste ou les organisateurs. Ils expriment fréquemment l'impression d'être réduits à l'état d'objets alors même qu'ils ont été incités en amont à devenir acteurs. Les commentateurs insistent sur le courage de l'artiste qui a su travailler avec des jeunes des banlieues, sur les capacités d'innovation dont ont fait preuve les travailleurs sociaux en développant un projet participatif, etc. C'est un moment de tensions, de quiproquos qui génère des sentiments de malaise de part et d'autre. Personne ne sait plus qui est qui. Certains participants ont ainsi pu croire qu'ils étaient devenus des artistes. Un charpentier de Vaulx-en-Velin est allé taper dans le dos du directeur du musée d'art contemporain en lui disant : « Eh Thierry si t'as besoin d'une exposition tu peux compter sur moi ». Cette scène a suscité la perplexité de l'artiste responsable de l'atelier et l'a poussé à ouvrir un débat avec les

participants sur ce qu'était vraiment l'art afin de leur rappeler qu'il ne suffit pas de contribuer à un atelier participatif pour prétendre au statut d'artiste. En deçà du cadrage institutionnel et médiatique de l'événement, les réactions du public peuvent de même avoir des effets dévastateurs sur les participants. La difficulté des spectateurs à considérer certaines catégories d'habitants comme des personnes créatives se manifeste par des questions insidieuses, vécues comme humiliantes par les participants à ces œuvres collectives.

En réaction à cette situation, j'ai observé des tactiques qui me semblent riches d'enseignement. Un participant au projet d'insertion par l'art, le « fil de soi(e) », mis en place dans le cadre du défilé et de l'art sur la place, appréhendait ainsi le jour de l'exposition : « Ça va être genre zoo d'exclus sur la place Bellecour, venez les regarder, ceux-là sont gentils, après on les range une année dans leurs banlieues » affirmait-il la veille. Pour se protéger des regards, il s'est amusé le jour-dit à rendre toute identification impossible, en s'inventant des personnages. Les curieux qui étaient guidés par lui dans l'espace de cette œuvre collective ne savaient plus qui était l'artiste, le travailleur social, le participant. Des demandeurs d'asile ayant travaillé avec l'artiste Mireille Batby ont développé les mêmes tactiques spontanées : ils brouillaient les cartes entre réalité et fiction, racontaient mille histoires aux visiteurs qui se sont succédé dans la journée, rendant toute identification du qui et toute réification du quoi impossible. Ils ont gardé la maitrise de leurs discours et ont ainsi résisté à leur transformation en signes ou en objets. Pourtant, les deux artistes de ces ateliers avaient travaillé de façon très différentes avec les participants, ils n'avaient donné ni le même sens ni la même forme à la participation.

Ces tactiques de protection au moment de l'exposition me semblent importantes à réfléchir. Elles démontrent que

les questions de responsabilité et d'imputation sont centrales non seulement dans le processus d'élaboration de ces projets participatifs, mais également au moment de leur publicisation. Elles démontrent également que l'épreuve de l'exposition, l'engagement sur une scène publique suppose l'apprentissage d'une distanciation, par le masque, le jeu, la fiction. En devenant acteurs, ces participants refusaient d'être transformés en objets d'une politique, signes d'une œuvre ou référents d'un stéréotype. Ce faisant ils ont détourné les projets initiaux, les ont amené plus loin que ne l'avaient imaginé les artistes et travailleurs sociaux et en ont fait, par ce dépassement même des œuvres participatives.

QUESTIONS-RÉPONSES

Animateur :

On va passer directement aux questions de la salle. Ça peut être des questions, des interpellations, ça peut être des témoignages, donc n'hésitez pas. Il y a deux personnes dans la salle avec des micros je pense. Il y a une question juste ici.

Intervenant :

Bonjour, je suis habitant de Charleroi Ville Haute et je veux d'abord dire merci à l'ULB d'être venue à Charleroi apporter un souffle d'esprit critique et de liberté d'expression. C'est vrai que je fais également partie du conseil de participation *Vauban* et tout ce que je souhaite c'est que cet esprit critique et cette liberté d'expression puisse être une réalité au sein du conseil de participation *Vauban*. D'autre part, je voudrais poser deux questions : une à Madame Félix et l'autre à Madame Salvi.

Il se fait qu'à la dernière réunion de notre conseil de participation, nous étions dix-sept conseillers sur trente. Ne pensez-vous pas qu'il faudrait mener une réflexion sur la méthode ? Parce que je partage l'avis d'un certain nombre de conseillers suivant lesquels la méthode n'est pas bonne. On a l'impression d'être à l'école primaire avec deux institutrices en co-titulariat qui mènent le débat, décident de l'ordre du jour, décident de ce dont on va parler, décident de ce dont on ne va pas parler. Bref, les conseillers n'ont plus confiance. Et donc je crois qu'il serait bon de s'inspirer des conseils donnés par le professeur Blondiaux lors de sa séance inaugurale pour changer de méthode ; ça c'est sûr.

Deuxième chose, je regrette vivement que puisqu'on parle d'acteurs de terrain et d'initier un dialogue sur les pratiques et

les projets participatifs carolos, on n'ait pas jugé bon d'inviter les acteurs de terrain à savoir : les habitants, les commerçants, les titulaires de professions libérales qui survivent dans ce quartier. Je dis bien qui survivent, parce qu'on peut parler, parler, parler. Cela aurait été intéressant d'inviter un représentant ou l'autre de comité de quartier de Charleroi Ville Haute. Ce comité existe depuis un certain nombre d'années maintenant, réalise des choses très positives, essaie précisément de dynamiser le quartier et de changer l'image de marque de Charleroi. Charleroi a énormément d'atouts, Charleroi est en train de changer et ça aurait été intéressant d'avoir l'avis des habitants du quartier qui sont directement concernés. Les acteurs de terrain, ce sont eux.

Je voudrais maintenant poser une question à Madame Salvi concernant les comités de concertation mendicité que l'on appelle aussi commission du suivi. Je pense que c'est la même chose.

Véronique Salvi :

On dit l'accompagnement et le suivi.

Intervenant :

Ok, même question que la première. À savoir, pourquoi est-ce-que les habitants du quartier, les commerçants et les professions libérales qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de la mendicité ne sont-ils pas représentés au sein de cette commission du suivi ? Et sur base de quels critères connus de tous, les critères objectifs, les personnes que vous avez citées tout à l'heure et qui font partie de cette commission du suivi ont-elles été désignées ? Inversement, je regrette vivement qu'il n'y ait pas de représentant des habitants, des commerçants, des titulaires de professions libérales au sein de cette commission du suivi pouvant constater tous les jours que cela n'est pas appliqué,

ça aurait été intéressant d'entendre les gens qui vivent dans ce quartier. Merci de m'avoir donné la parole.

Animateur :

On passe directement la parole à Madame Félix.

Bénédicte Félix :

C'est une question qui était souvent soulevée au sein des conseils. Et c'est toute cette question de cadre. Je l'expliquais tout à l'heure, c'est vrai que ma position c'est de me dire : on a une méthodologie et on va avec jusqu'au bout, au moins une année, et puis on la teste parce qu'on a l'Université de Liège qui est là pour accompagner et la tester. Quand on a un ordre du jour, c'est important de s'y tenir. Il est alimenté de plus en plus par les conseillers puisqu'on est sensé élaborer notamment un passage obligé, puisque c'est un projet pilote. C'est de co-construire comment on va prendre des décisions, toute une charte de fonctionnement, mais on doit co-construire ensemble et c'est vrai que ça prend du temps, ça prend de l'énergie. Et pour l'instant, notre méthodologie c'est en effet d'avoir une certaine structure sans quoi on passe deux heures à se plaindre. Et donc je trouve que voilà, c'est un sage maintien et c'est clair que plus on va évoluer, plus ce cadre pourra s'assouplir et pourra s'alimenter des apports des conseillers. Mais sans un minimum de structure, c'est difficile d'avancer. Voilà c'était mon hypothèse et puis on évalue à la fin.

Animateur :

Madame Salvi ?

Véronique Salvi :

Oui, effectivement, cette question-là, nous-mêmes, au sein du comité d'accompagnement et de suivi, on se l'est posée. La composition a été arrêtée quelque part en concertation avec les autres opérateurs du terrain qui étaient aussi en première ligne par rapport à la problématique qui était en l'occurrence la problématique de la mendicité. On a beaucoup auditionné aussi dans le cadre de ce comité. On a auditionné toute une série de personnes qui étaient aussi directement confrontées. On a auditionné les restos du cœur, on a auditionné la société protectrice des animaux, on a eu plusieurs contacts avec l'asbl Charleroi Centre-Ville justement pour nous faire le retour notamment des commerçants, parce que, quand vous posez la question, c'est toujours où on s'arrête au niveau de la première ligne, où on s'arrête au niveau de premier cercle de personnes qui font partie d'un comité et effectivement quand on n'en fait pas partie, la question c'est « pourquoi moi, je n'en fais pas partie ? » La difficulté c'est de se dire : quels commerçants ? Quels quartiers ? Où on commence et où on s'arrête ? Pourquoi lui et pas un autre ? Et donc on avait essayé de répondre à cette question justement en nous permettant d'entendre au sein du comité, toute une série d'autres acteurs du terrain et, effectivement pour les commerçants, on avait fait le choix de l'asbl Charleroi Centre-Ville qui est opérateur et relais aussi de toute une série de commerçants sur la ville de Charleroi. Donc ça, c'est un premier élément de réponse. Par ailleurs, vous m'avez sollicitée, vous avez sollicité le comité, pour justement venir rencontrer votre comité de quartier pour qu'on puisse aussi opérer en échange et donc je pense que ça fait aussi partie de la suite de la dynamique. C'est de dire qu'il y a quelque chose qui existe. On se rend bien compte, à un moment, qu'on ne peut pas accueillir de façon permanente tout le monde mais par ailleurs, le dialogue évidemment il doit pouvoir continuer. Et donc, si au niveau du comité de quartier Ville Haute il y a la volonté de rencontrer soit l'ensemble des

membres du comité d'accompagnement et de suivi soit la présidente ou d'autres opérateurs on est évidemment favorable. Je pense même que j'ai répondu favorablement pour qu'on puisse se rencontrer au mois de juin et de continuer justement le dialogue. Bénédicte vient de parler de l'évaluation, je l'ai dit d'emblée, il y aura évidemment une évaluation de ce comité pour voir ce qui va et ne va pas. Est-ce qu'on tourne en rond ? Est-ce qu'on ne tourne pas en rond ? Est-ce qu'il faut s'ouvrir ? Est-ce qu'il faut faire d'autres choix à un certain moment puisqu'on a l'impression que le travail se termine sur la problématique même de la mendicité. Ça, c'est l'ensemble de la commission qui fera l'évaluation et on verra de quelle manière on peut continuer à procéder. Je pense que la démocratie participative, c'est un processus évolutif qui ne s'arrête pas, il faut pouvoir à un moment évaluer d'où on est parti. Est-ce qu'on a atteint les objectifs ? Vers quoi on veut aller ? Et si vraiment il doit y avoir une recomposition parce qu'à un moment on s'attaque à d'autres types de problématiques : Pourquoi pas ? Et donc aujourd'hui la réponse, j'ai envie de dire elle se fait en plusieurs temps et une rencontre évidemment entre le comité de participation et de suivi et votre comité de quartier pour justement parler de cette problématique-là.

Intervenant :

Bonjour, je suis professeur à l'ULB et j'ai trouvé toutes les expériences particulièrement intéressantes. Alors ma question porte sur l'élément qu'on vient d'évoquer jusque maintenant : c'est l'élément d'évaluation donc qui est un élément essentiel voire un enjeu essentiel de ces projets participatifs. Est-ce-que dans vos projets il est annoncé dès le départ ? Et qui le détermine ? Est-ce-que c'est une évaluation interne ? Est-ce-que c'est une évaluation externe ? Pour essayer justement de faire progresser le projet. Merci.

Animateur :

Alors voilà la deuxième question mais nous allons essayer de répondre par bloc de trois questions parce que nous n'avons pas énormément de temps. Donc il y avait une question juste à côté. Oui, allez-y Madame.

Intervenant :

Je suis coordinatrice de comités et je viens avec ma collègue de Liège. Moi, je n'ai pas de questions, mais j'ai par contre deux ou trois réflexions suite à l'intervention du Monsieur qui est intervenu en premier. Moi j'ai envie de dire une participation dans un secteur de l'art c'est une chose, parce qu'il y a cet aspect ludique, créatif qui me donne peut-être l'impression d'être un peu plus facile et spontanée. Et il y a également la participation sur des thématiques beaucoup plus sensibles et plus lourdes comme le premier témoignage qu'on a entendu d'entrée de jeu. Moi ce que j'ai envie de dire par rapport à l'expérience que nous, nous avons et que nous vivons à Liège, c'est que pour faire référence justement à la question par rapport à un ordre du jour établi ou peut-être rigide, la participation ne peut se concevoir d'une manière positive que sur des matières négociées au départ. Parce que si on part sur l'idée que chacun va parler de tout ce qui lui tient à cœur sans tenir compte si l'autre est capable de mettre le point à l'ordre du jour, je pense qu'on n'est pas du tout dans les règles favorables à une bonne participation de l'ensemble des parties prenantes autour de la table. Un autre point qui me semble primordial par rapport à la participation, ou en tout cas pour le travail dans une commission, dans un groupe, c'est de dépasser un petit peu des attentes purement personnelles et des problématiques personnelles. J'entends bien, par exemple, le cas des commerçants qui peuvent venir discuter des nuisances ou ce qu'ils pressentent comme nuisances, je pense que là, ça me semble assez spécifique à une des parties prenantes. Il faut que

les trois parties prenantes y trouvent leur compte, d'où ce que nous, on a appelé les matières négociables. Et il faut savoir aussi prendre de la hauteur et travailler peut-être sur les problématiques plus globales et essayer justement de co-construire des solutions qui tiennent compte des intérêts des uns et des autres. Je voulais juste dire ces deux petites remarques.

Animateur :

Il y a une question-là, dans le fond.

Intervenant :

Je travaille à la Funoc et on a eu l'occasion d'interroger les stagiaires sur la question de la participation pour savoir un peu pourquoi est-ce que l'on s'investit ou pourquoi est-ce que l'on ne s'investit pas. Les débats de cette matinée mettent vraiment en avant ce qu'ils ont renvoyé par rapport aux différentes expériences : c'est que vraiment, plus cette participation est cadrée, cadenassée et vient du haut, plus elle est dévastatrice d'une certaine manière. C'est à dire que je pense vraiment que les gens sont en capacité de percevoir la différence entre une participation réelle et une espèce de simulacre de participation. Je veux dire là où on a vraiment envie qu'ils viennent avec des choses qui viennent d'eux (la page blanche), je pense que maintenant je ne maîtrise pas l'expérience d'Amsterdam mais quand elle explique qu'il y avait une distribution par quartier d'un budget ou réellement ils décidaient eux-mêmes de ce qu'ils allaient en faire, oui c'est une forme de participation réelle, concrète de décision, de pouvoir qui leur est donné d'avoir un impact. Et donc les stagiaires nous disaient que, pour eux, ce qui serait le ferment de leur participation, c'est d'avoir l'impression qu'ils ont vraiment voix au chapitre, qu'on fait quelque chose de leurs paroles, qu'on les écoute réellement, que leurs paroles se transforment en actes réels. Et donc voilà, je voulais dire ça. Je pense que personne n'est dupe et je pense vraiment que, quand

on fait une participation comme on l'explique sur l'expérience de Lyon et qu'on ne reconnaît pas le travail de tout un chacun, les conséquences peuvent être plus dévastatrices et la perte de confiance peut être pire que ce qui était là au départ.

Animateur :

Une dernière intervention ?

Intervenant :

Je confisque le micro. Pardonnez-moi, j'ai demandé la parole juste avant certains et j'aimerais l'avoir. Je suis ici à titre de simple citoyen. J'aimerais faire quelques remarques et aboutir à une question précise. Je confisque le micro parce que je pense que nous sommes ici, pour la plupart je pense, tous membres d'une association socioculturelle souvent subsidiée et il faut de temps en temps avoir un tout petit peu de temps à laisser au simple citoyen que je suis. Croyez-moi, je suis un simple citoyen inscrit dans aucune des associations locales de Charleroi, qu'elles soient socioculturelles ou quelles qu'elles soient, mais j'observe beaucoup, je suis très impliqué, donc je suis un citoyen actif. Je voudrais faire quelques remarques personnelles, je vais essayer d'être rapide et clair, je ne suis pas un orateur particulièrement doué mais je vais essayer de faire quelques remarques. D'abord, je veux apprécier la qualité de l'exposé de Monsieur Loïc Blondiaux. Monsieur Loïc Blondiaux m'a éclairé à bien des égards quant à la définition de la participation citoyenne et pas seulement des acteurs de terrains que nous sommes ici tous – et j'en connais, Dieu sait si leurs tâches sont difficiles et louables –. Là n'est pas la question. J'apprécie beaucoup son exposé et tous les aspects que Monsieur Loïc Blondiaux a mis en avant, notamment la question de la participation non seulement des acteurs et des associations souvent subsidiées, souvent mis sous pression (c'est mon expérience), mais aussi la question sur la démocratie, comment

dire ?, directe du citoyen lui-même. Est-ce-que le citoyen a quelque chose d'intéressant à dire dans différentes problématiques ? Moi, je pense que oui et j'aimerais savoir si tout le monde est d'accord là dessus, peut-être qu'on aura l'occasion de le savoir plus tard. Le troisième aspect que Monsieur Loïc Blondiaux a dit qui m'a particulièrement frappé, c'est la question du contre-pouvoir qui est aussi la question du contre-pouvoir de participation directe à la démocratie ou par acteur interposé. Je veux en arriver à la question qui me préoccupe moi personnellement en tant que citoyen : c'est celle du logement. En particulier, le logement social. À partir d'une mésaventure en tant que locataire social que je ne vais pas évoquer, je me suis intéressé de plus près à la problématique des logements sociaux, à la problématique que vivent les locataires dans le logement social dans notre région. Et nous savons tous que dans notre région, ce n'est un secret pour personne, le logement vit une grave crise et l'acteur immobilier social principal qu'est la Sambrienne aujourd'hui chez nous, a une mission importantissime pour aider à résoudre cette question de logement social. Je constate que souvent, la participation citoyenne et dans ce cas-ci – pour le thème qui m'intéresse en particulier en ce moment – des locataires sociaux de la Sambrienne, souvent, la parole des locataires est tamisée, la parole des locataires n'arrive pas à être entendue, la voix des locataires n'arrive pas à être entendue sinon par des moyens non-institutionnels, c'est-à-dire via des réseaux sociaux. On essaie de donner la parole aux gens qui ont non seulement des doléances, des critiques, des craintes, mais aussi des suggestions et des attentes. Et je trouve ça très problématique que des associations qui travaillent de bonne volonté et de bonne foi dans le domaine du logement ne puissent pas aller jusqu'à donner la parole à ces acteurs directs que sont les locataires sociaux. Et je termine par une question. J'ai retenu une observation, j'ai retenu l'expérience de quelqu'un qui a dit qu'en Flandre – je pense qu'il s'agit de Monsieur Mark Jeanty ou peut-être quelqu'un d'autre, je confonds un instant – qui a parlé de

l'envoi d'artiste dans les logements sociaux afin de non seulement animer ces logements mais aussi être partie prenante de la vie des locataires et ça, je trouve ça particulièrement intéressant et j'aimerais en savoir plus. Mais voici la question que je pose à Madame Martien d'Amsterdam-Ouest : Vous avez évoqué dans votre expérience des nombreux quartiers de votre commune, de votre ville, la problématique de la crise immobilière. Sachant que dans votre pays le logement social est particulièrement développé, comment avez-vous fait face à cette crise immobilière que votre ville a vécue et si c'est le cas, de quelle manière les citoyens et les locataires sociaux des immeubles sociaux ont-ils été associés à ces initiatives dans l'esprit que Monsieur Loïc Blondiaux nous a expliqué : la démocratie directe ou le contre-pouvoir. Merci

Animateur :

On va en rester là pour les questions, je propose de passer la parole aux intervenants qui souhaitent intervenir. Oui, Madame Salvi ?

Véronique Salvi :

Oui, je vais peut-être réagir par rapport à la question sur l'évaluation. La question est de savoir comment on va mettre ça en place. Concernant le comité d'accompagnement et de suivi en tout cas, je peux déjà vous dire que les acteurs de ce comité ont décidé à titre individuel de déjà analyser, de questionner la population (…) pour voir de quelle manière les choses se passent sur le terrain. Et donc ça n'a pas été une décision de la commission mais d'un membre de la commission, d'un représentant. Il est important, on ne l'a peut-être pas assez souligné, de savoir que la dynamique de la commission c'est une chose, mais que chacun à titre individuel garde évidemment sa liberté de penser, d'agir, de réfléchir. Et je peux vous assurer que sur cette thématique – qui est une thématique sensible – plusieurs des personnes qui

sont présentes à chaque fois gardent clairement leur liberté de penser sur le règlement en lui-même et ne se privent pas de le faire savoir. Et je trouve ça tout à fait normal. Je veux dire c'est la démocratie ! Il y a des décisions, il y a des choix et des choses qui se passent au sein de la commission, dans le dialogue et dans le fait de vouloir faire évoluer les choses, mais ce n'est pas pour cela qu'il y a une seule option et une seule opinion. Donc, je pense que ça aussi, c'est important de le faire savoir. Ça répond aussi en partie à la question sur la confiscation, il faut aussi savoir d'où on vient et vers quoi on évolue. J'ai reçu un règlement comme celui-ci et je peux vous assurer que dans une série d'autres villes, il a été acté, règlementé point à la ligne. Sans aucun espace de dialogue, d'évolution, d'évaluation. Donc, je pense que le geste qui a été posé au niveau de la Ville de Charleroi, ce n'est pas rien. Je pense qu'il faut aussi savoir d'où on vient sur une série de thématiques et comment aujourd'hui on veut construire les choses dans le cadre de la participation citoyenne. Encore une fois, l'ensemble des opérateurs qui sont autour de la table sont eux-mêmes représentatifs d'organisations, d'autres asbl et sont aussi le porte-parole d'une série de personnes. Effectivement, on est dix autour de la table, mais à travers les auditions et à travers qui ils représentent, c'est évidemment un ensemble de personnes qu'on touche de façon beaucoup plus large. Et encore une fois, je l'ai dit dès le départ, on doit chacun faire preuve de beaucoup d'humilité dans ce genre d'exercice et pouvoir prendre comme Madame le disait tout à l'heure, de la hauteur pour essayer de trouver une solution qui cadre avec l'intérêt général. Ici, on avait comme objectif, d'atteindre un certain vivre-ensemble au niveau de la Ville de Charleroi sur une partie de son territoire. C'était ça l'objectif premier. Est-ce-que tout le monde est satisfait ? Je pense qu'on ne trouve jamais la meilleure solution, on ne trouve jamais la solution qui satisfasse 100% de la population mais on veille – sur des problématiques aujourd'hui sensibles – de pouvoir entendre au maximum et de pouvoir aménager, amender, évaluer

si cela est nécessaire. Et donc au niveau du politique, on doit aussi faire preuve de remise en question, d'humilité et pouvoir dire un moment « bon, on s'est sans doute peut-être trompé sur la manière dont on l'a imaginé ». Et le fait qu'on ait concerté pendant autant de temps et qu'on avance de façon accompagnée doit aussi pouvoir à un moment nous faire dire que s'il y a des choses à changer, on devra le faire. Mais tout ça est très nouveau aussi dans la culture politique et dans la dynamique politique. Voilà, je sais qu'on n'est pas parfait mais on tente en tout cas avec ce type d'expérience d'aller dans un sens différent et en tout cas, d'être attentif et à l'écoute d'un maximum de personnes et un maximum de Carolos.

SESSION 2

FAIRE PARTICIPER TOUS LES PUBLICS SANS EXCLURE PERSONNE ?

APPRENDRE DES SUCCÈS ET DES ÉCHECS DES EXPÉRIENCES PARTICIPATIVES

INTRODUCTION

Jean-Benoît Pilet
Université libre de Bruxelles – CEVIPOL

Pour cette deuxième session thématique, le thème est « la participation sans exclure personne », en essayant de nouveau de partir d'expériences passées et d'expériences en cours afin de voir quels sont les succès, les échecs par rapport à la problématique de la participation du plus grand nombre. On verra notamment que ce n'est pas forcément dans la même perspective représentative qu'il faut penser cette logique de la non-exclusion mais en tous cas c'est un des défis qui se pose à la participation : éviter l'exclusion de certains groupes ou éviter la domination de certains acteurs qui auraient certaines ressources en termes de participation aux débats, de prises de parole, qui seraient plus importantes que les autres. Et donc, nous avons demandé aux différents intervenants de réagir à partir d'une série de questions autour de cette interrogation de l'exclusion, en essayant d'identifier quels sont les publics qui ont le plus de mal à s'insérer dans les processus participatifs – ne serait-ce qu'à entrer dedans – mais aussi à rester dans ces processus participatifs puisqu'on peut aussi quitter tout au long du processus participatif. L'idée est de réfléchir, autour de ces publics, au décalage entre le public qu'on vise – le public-cible –, et le public réel qui participe. Réfléchir autour des mécanismes et des initiatives qui permettent d'éviter ces problèmes de la non-participation de certains groupes. Mais on peut également tenter de retourner la question et se demander de façon un peu provocante. Est-ce qu'on veut vraiment que tout le monde participe ? Est-ce vraiment l'objectif ? Peut-être qu'on ne veut pas que tout le monde participe parce qu'on a peur que certains publics soient plus difficiles dans le processus participatif ou parce que l'on sait que si on met des gens au profil trop différents ensemble, cela peut enrayer le processus participatif. Il faut être

attentif à cette question de l'exclusion et de la participation de tous les publics.

Pour débattre de cela, nous avons de nouveau six intervenants. On va renverser la perspective et donc l'ordre de présentation par rapport à la session de ce matin. On va commencer par trois chercheurs avec Marion Carrel de l'Université de Lille 3, Mathieu Berger de l'Université catholique de Louvain et Ludivine Damay de l'Université Saint-Louis. Et puis on passera à trois réflexions issues d'initiatives de terrain. Nicolas Rochet pour la Maison de l'urbanisme, Isabelle Jourdain pour Vie Féminine Charleroi-Thuin et Dany Baudoux pour l'Espace citoyen et l'initiative MAI'tallurgie qui se déroule à l'heure où on parle. On est en pleine actualité. Et je cède pour commencer la parole à Marion Carrel en la remerciant d'être venue.

LES ARTISANS DE LA PARTICIPATION

Marion Carrel
Université de Lille 3 – CERIES

Bonjour. J'ai récemment fait une enquête sur des gens que j'ai appelé les artisans de la participation. C'est marrant par rapport au titre de la journée : l'art de la participation. Ce sont plutôt des professionnels de la participation mais sur des segments plus « éducation populaire » c'est-à-dire avec un idéal fort de transformation sociale, qui essaient d'aller sur la voie de l'émancipation des personnes pauvres, etc. Ils utilisent parfois des techniques telles que le théâtre forum, le théâtre de l'opprimé ou la vidéo dans un sens particulier. Ça, c'était pour dire de quoi je parle, en gros. Et puis, j'ai aussi enquêté dans la ville de Grenoble sur la manière dont la participation des habitants était mise en place dans la politique de la ville. Ça, c'était le côté plus déprimant, on va dire, le plus négatif, ce versant où j'ai pu comprendre, en ayant une démarche ethnographique un peu inspirée de l'anthropologie, comprendre ce que produisait la participation mal pensée, mal organisée. Et on est plusieurs à utiliser cette expression d'injonction participative mais qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que ça produit ? Je vais présenter tout ça très vite.

En préambule, je vais repartir de votre question : « Qu'est-ce qu'on a comme intérêt à faire participer notamment les pauvres, les moins diplômés, les immigrés etc. » ? Peut-être qu'effectivement, il n'y a aucun intérêt pour les institutions, pour les personnes qui détiennent le pouvoir, de faire participer ces publics-là. Il y a un chercheur américain qui s'appelle Archon Fung qui a écrit un article qu'on a traduit dans la revue *Participations*, revue académique dirigée par Loïc Blondiaux. Cet article s'appelle « La délibération avant la révolution ». Ce qu'il dit, c'est que la délibération, c'est

révolutionnaire. Pourquoi c'est doublement révolutionnaire ? Parce que d'abord, pour qu'il y ait une délibération réelle, véritable, il faut des conditions d'égalité entre les personnes, égalité de parole, égalité d'action. Cette égalité, dans une société injuste et inégalitaire, elle n'existe pas. Et puis doublement révolutionnaire, parce que pour avoir une délibération qui fonctionne, il faut que les institutions fonctionnent, l'organisation administrative. Loïc Blondiaux en a beaucoup parlé, l'administration et le politique fonctionne autrement. Il faut donc rompre avec le mécanisme uniquement délégatif, électif, inventer des méthodes qui bouleversent complètement les manières traditionnelles de faire dans l'administration. Et donc, c'est doublement révolutionnaire. On est évidemment sur des sujets qui sont très complexes et très perturbants ou peut-être très subversifs.

Ça, c'était pour démarrer. Alors, il est vrai que la condition de pauvre, le fait d'être pauvre, le fait de ne pas avoir de revenus, a longtemps été et est toujours antinomique ou empêche l'acquisition ou la reconnaissance d'un vrai statut du citoyen. Historiquement, lorsqu'on était pauvre ou soumis à l'assistance par exemple, Simmel raconte : « En Allemagne, on était déchu de son droit de vote ». Historiquement, le suffrage n'était pas universel, il était censitaire donc les plus pauvres n'avaient pas le droit de vote. Il y a historiquement – et ça continue de peser à mon avis – un soupçon de non-citoyenneté qui est porté sur les personnes les plus pauvres, les plus indésirables, les plus éloignées de la parole publique. Et donc, les théoriciens comme les praticiens de la démocratie participative expliquent bien que ces mécanismes d'inégalité se reproduisent dans les dispositifs participatifs. Il suffit de ne pas ouvrir de comité de quartier, de conseil de quartier pour que ces inégalités structurelles, je dirais, s'envolent. Il y a des recherches très fines qui montrent comment les arguments des uns sont balayés et il y a une grammaire particulière de la parole. En public, certains ne maîtrisent pas les

codes et il y a un certain poids dans les arguments. Et finalement, puisqu'il ne reste déjà plus trop de temps, je vais essayer de décrire juste très rapidement ce que produit cette fameuse injonction participative et puis ensuite essayer de dégager cinq traits ou cinq conditions, peut-être cinq conseils, pour progresser, améliorer nos systèmes de démocratie participative afin de laisser davantage de place aux plus éloignés pour peut-être transformer certaines choses. Ce qui est intéressant, c'est de comprendre pourquoi les réunions publiques fonctionnent mal et ce que ça produit.

L'injonction participative donc, pour résumer, on peut dire que c'est lorsqu'on défend un modèle représentatif de la démocratie et donc qu'on estime que c'est quand même ceux qui détiennent les responsabilités qui détiennent le savoir. Et en plus, on a une vision, une conception des habitants des quartiers populaires ou des plus pauvres, des moins diplômés comme des personnes un peu inadaptées et – on peut le dire comme ça – un peu handicapées de la citoyenneté. Donc il va s'agir de les former. Il faut d'abord surtout former ces gens pour qu'ils soient à niveau, pour qu'ils puissent s'exprimer dans un bon langage surtout. Qu'ils ne s'énervent pas quand ils parlent en public ou qu'ils ne soient pas trop émus. Et puis, cette injonction participative, elle repose effectivement sur l'idée qu'il n'y a pas trop de suite à donner à l'échange de paroles. Donc, je ne développe pas trop parce qu'en plus Virginie Milliot l'a évoqué. Ça peut produire des renforcements de stéréotypes, ça peut faire s'exprimer des stéréotypes et les renforcer. C'est là où l'on peut dire que parfois, la participation dans ce cas, est mal organisée, qu'elle reproduit les inégalités. C'est presque pire que de ne rien avoir organisé. Voici un tout petit exemple des habitants que j'avais vus dans une réunion publique qui s'était « mal passé » puisqu'il y avait eu un long exposé institutionnel et après un débat qui n'avait pas du tout été cadré et pas du tout organisé. Des habitants très en colère me disaient : « Voilà, ça sert à rien, on

nous promet de participer, on nous promet d'avoir notre parole. Et regarde comme ils ont évacué nos propos. Et donc ça ne sert à rien de venir dans ces réunions et en plus ça ne sert à rien de leur faire confiance et ça ne sert même à rien d'aller voter ! ». Et inversement, comme je parlais d'un double renforcement de stéréotypes, il y en avait aussi de la part de certains techniciens et élus sur la population. Quand on retourne les voir, eux aussi ils nous disent : « Voyez, la réunion comme elle s'est passée. Moi technicien, moi élu, je fais tout ce que je peux, je pense à l'intérêt général, ce sont de superbes projets que l'on met en place, ça fait des millions d'euros et voilà en face comment on réagit, ils ne comprennent rien. Et puis ce qui les intéresse, c'est leur petite rue ». Et voilà ça renforce le stéréotype selon lequel ces habitants sont incapables finalement de se soucier de l'intérêt général. Or, quand on fait de l'ethnographie, de l'anthropologie, quand on va voir finalement ce que font les gens dans le quotidien, notamment ces personnes-là, qui ne sont pas forcément associées dans des associations reconnues, on voit qu'elles ont beaucoup de choses à dire. Enfin, il est important de spécifier que l'apathie politique ou l'apathie des classes populaires n'est qu'apparente et que finalement, il y a des contextes d'interactions. Là, je pique l'idée à Nina Eliasoph qui est une chercheuse américaine et qui a eu la gentillesse de faire la préface de mon livre où je raconte tout ça. Deuxième moment de publicité donc. Elle explique que l'apathie politique n'est qu'apparente dans le sens où il y a des moments, des temps où on voit les habitants mettre en liens ce qu'ils vivent, des soucis qu'ils vivent ou des choses belles qu'ils vivent avec des questions générales, avec des politiques publiques, avec des choix budgétaires. Mais les moments publics – et je rejoins les propos de Virginie – l'épreuve publique fait que parfois cette capacité à parler de politique est réduite. On n'ose plus, on a peur. On parle du coup de soi, on parle de son allée et on parle de son voisin. Alors très vite, on est sur un autre versant. Ce sont des observations que j'ai faites de six méthodes et de six artisans de

la participation. Ces gens, en France, pour en citer quelques-uns, il y a ATD Quart Monde, il y a la qualification mutuelle », il y a le théâtre forum », le théâtre de l'opprimé et du compagnonnage, il y a automédiatisation (« Moderniser sans exclure »). Enfin, ça ne vous dit peut-être pas grand-chose, des mots comme ça. Le point de vue, le point de départ, c'est qu'effectivement, il faut transformer les modes démocratiques et qu'il faut démocratiser la démocratie. Et puis, il y a un fort postulat : que les personnes qui sont « mal à l'aise », qui s'expriment « mal », qui s'expriment « de façon violente » ou qui ne savent pas parler « correctement » ont des qualités, sont citoyens. Ils sont citoyens à leur manière. Donc voilà, c'est une vision peut-être plus pluraliste de la citoyenneté et du vivre ensemble. Ça recoupe beaucoup ce qu'a pu raconter *Loïc Blondiaux*.

Revenons sur mes cinq conditions, finalement, à partir des méthodes que j'ai pu observer. Premier élément important, première condition, c'est d'imaginer, d'organiser la coproduction d'une enquête, d'une enquête sociale, je fais référence à un philosophe qui s'appelle John Dewey qui parle de l'enquête. Et l'enquête, c'est central dans la manière dans des problèmes qui sont parfois incompréhensibles, comme la violence dans un bus, l'insulte d'un usager vis-à-vis d'un conducteur de bus, par exemple. Ces problèmes peuvent rester ignorés et comment deviennent-ils publics, c'est-à-dire, comment vont-ils être thématisés ? Ils vont être mis en récit, ils vont être pris en compte par plusieurs personnes. Ça peut être des institutions, des pouvoirs publics, des universitaires, pourquoi pas. Et donc ces méthodes que j'ai observées, ce qu'elles ont d'original, c'est qu'elles mettent en place une coproduction de cette enquête entre des populations dites exclues et des professionnels. Ce sont souvent des agents de base, enfin des agents de terrain, par exemple, des travailleurs sociaux ou des enseignants, des policiers de proximité. Et ils coproduisent mais ça veut dire quoi ? C'est l'idée vraiment forte de co-formation

et non pas de formation. Ces animateurs-là s'insurgent contre toute vision de la participation qui viserait d'abord à former les citoyens pour qu'ils soient au niveau des autres. Il s'agit bien d'une idée de qualification mutuelle, de formation, etc. Et il y a l'idée de la mise en récit. Il y a des choses – comme on a pu le voir avec l'exemple d'Amsterdam-Ouest – qui peuvent nous faire penser à ça. Commencer par écouter, c'est faire se croiser les récits avant d'apporter des solutions. Deuxième condition, deuxième élément important, ce sont des questions d'animation. Alors évidemment, là, je pourrais vous en faire des tartines. Ça, c'était un peu le point central de mes travaux : comment font-ils pour animer ces démarches participatives ? Donc, je pense que ce qu'ils arrivent à faire, c'est tordre la réalité sociale. C'est-à-dire qu'il y a des sortes d'*artefacts,* des choses qui permettent d'inverser les logiques d'inégalités. Alors, ça peut passer par la question de la sociabilité, de l'aller vers. Je pense que d'autres vont en parler. Beaucoup de questions portent autour du relationnel. Le relationnel, l'intérêt porté à la personne en tant que telle, à ce qu'elle raconte et à ce qu'elle peut vivre. Et donc c'est un premier élément. Il y a la question de donner place au discours privé, donner place au récit d'expériences, au récit d'histoires comme point de départ et comme matériaux de l'enquête. Il y a la question, dans l'animation, de tordre toutes les prises de pouvoir quelles qu'elles soient. Donc par exemple, le langage technique incompréhensible sous forme de sigles. Ces animateurs sont toujours en train de dire : « Non, non, stoppe dès qu'il y a un sigle ! Qu'est-ce que ça veut dire votre sigle, votre langage trop technique ou votre langage trop elliptique ? ». Donc il y a un gros travail sur la formulation et puis, il y a des techniques autour de travail en petits groupes. L'utilisation de choses ludiques, comme le théâtre ou la vidéo et toutes ces choses-là, qui sont utilisées comme des supports pour produire un récit croisé et pour produire de la critique principalement. L'objectif est de donner à voir, dans une séance publique, soit sous forme de pièce de théâtre, soit sous forme de

propositions des diagnostics selon ce qui va mal dans le quartier ou ce qui va mal dans le service public. Et comment, quelles pistes d'améliorations possibles ? Je me dépêche. Les trois derniers seront rapides. Troisième chose importante, c'est un volontarisme politique, Loïc Blondiaux l'a bien dit. Un volontarisme politique et une clarification des objectifs. Achon Fung finit en disant : « Justement avant de faire une révolution, il faut plutôt faire de la délibération donc de l'activisme délibératif partout où on est dans toutes nos structures, dans toutes nos institutions, pour développer des pratiques alternatives aux traditionnelles ». Mais, en tous cas, il faut une clarification des objectifs pour éviter la tromperie. Il s'agit d'au moins clarifier qu'on est dans un espace plutôt d'information ou plutôt de communication et non pas de coproduction d'une enquête, coproduction de solutions et c'est déjà une manière d'éviter de manipuler ou d'éviter des déceptions. Et puis les deux derniers points très importants. Le quatrième c'est la question des mouvements sociaux. C'est accepter la critique : ça a été dit plusieurs fois aujourd'hui, la dimension conflictuelle de la citoyenneté ne doit pas être évacuée. Gros reproche que l'on fait à la démocratie participative, c'est que souvent, en allant chercher l'habitant lambda, on évite le conflit, on achète la paix sociale, on évite les associations. Et donc, ce qui était intéressant dans les démarches que j'ai observées, c'est qu'elles essaient tant bien que mal – et ce n'est pas évident –d'avoir des relais dans des vies associatives. Ce sont des démarches temporaires mais qui peuvent tout à fait s'évanouir, tomber comme des soufflets s'il n'y a pas le contre-pouvoir, dont on a aussi parlé, s'il n'y a pas les associations qui sont fortement présentes dans le quartier. Autrement dit, la démocratie participative toute seule, institutionnelle ne peut pas donner grand-chose. Il faut forcément que de la critique et du contre-pouvoir puisse exister et puisse s'infiltrer dans tout ça. Et puis, le dernier point, c'est le lien avec la décision. Et donc, sur ce point, les dispositifs que j'ai étudiés sont très faibles, puisque c'est plus de la concertation. On coproduit des enquêtes sur ce

qui fonctionne et sur ce qui ne fonctionne pas. Mais il n'y a pas de lien fort entre ce qui est dit et la prise de décisions qui est faite. Et là-dessus, il y a beaucoup de choses à inventer autour d'une démocratie participative, voire directe, plus ambitieuse que ce qu'on peut voir généralement. Voilà, merci.

LA PARTICIPATION SANS LE DISCOURS

Mathieu Berger
Université catholique de Louvain – CRIDIS

Je vais essayer ici de me pencher sur les aspects communicationnels liés à cette question de l'inclusion du plus grand nombre, voire de l'inclusion de tous, dans les espaces et processus d'une démocratie participative. C'est une question que vous avez soulevée tout à l'heure : « Faut-il inclure tout le monde » ? C'est une question que l'on s'est également posée, avec mon collègue Julien Charles, dans un nouveau dossier thématique de la revue *Participations* (2014, 9/2) consacré aux « Limites de l'inclusion démocratique ». Mais ici, je vais me limiter à m'intéresser à la façon dont les organisateurs et animateurs de la participation tentent aujourd'hui de trouver des solutions à cette inclusion de tous sur le plan des *modes de communication* qui sont à la fois prescrits et valorisés dans les espaces publics participatifs.

Ma communication sera en cela une sorte de contrepoint critique à la présentation proposée tout à l'heure par le représentant du centre *De Vieze Gasten* (Gand) autour de la fête de quartier et de la fanfare communautaire comme vecteurs d'engagement civique. Plus largement, elle propose un contrepoint à la thématique de ce colloque, « L'art de la participation », et à la grande facilité avec laquelle sont finalement faits les rapprochements entre art et participation, entre esthétique et politique. Cette présentation formule certains points que je développe dans un texte publié il y a peu et que j'avais appelé « La participation sans le discours » (Berger, 2014). Ce titre, « La participation sans le discours », représente moins une affirmation, un vœu, qu'une inquiétude démocratique relative à des tendances fortes que l'on observe aujourd'hui dans les pratiques de participation, en particulier dans les pratiques de participation les plus institutionnelles et

qui vont dans le sens d'une transformation des processus de communication et d'un déplacement des modes de signification sur lesquels se base la participation; un déplacement qui se fait vers le domaine de l'*image* essentiellement, aux dépens, donc, du discours – pour aller vite.

Je voudrais peut-être commencer par deux extraits qui vont un peu cadrer le propos et montrer deux façons de s'engager, ou de contribuer, très contrastées et qui ont eu, dans les situations que j'ai étudiées, des succès très différents.

Premier extrait, on est ici dans une réunion participative dont le sujet est, justement, « Comment va-t-on intégrer tout le monde, comment va-t-on intégrer la participation et la présence des habitants maghrébins d'un quartier majoritairement maghrébin? ». Et dans ce contexte, un homme d'une cinquantaine d'années, lui-même maghrébin, s'engage de la sorte :

> Attendez, attendez, vous parlez de mobilisation mais la mobilisation demande l'intérêt, demande que les gens s'intéressent vraiment. Vous êtes tout excusés du manque de participation de la communauté maghrébine aux contrats de quartiers puisque vous ne connaissez pas ce qui les intéresse, vous ne les connaissez pas. Vous voyez les gens à la mosquée vous avez l'impression qu'ils s'intéressent au quartier, mais moi je vais les voir, je leur parle et en fin de compte je peux vous dire qu'ils ne s'intéressent pas vraiment aux quartiers. Je vois ça de l'intérieur, c'est très différent. Une mosquée, une synagogue c'est des activités spirituelles donc des lieux d'intériorisation. On a une population qui est beaucoup plus sur l'intériorité c'est normal que les fidèles de la mosquée ne s'intéressent pas à la ville extérieure. On recherche l'appropriation de l'espace par les riverains mais il ne faut pas croire

que parce qu'il y a une grande intensité dans la rue Malibran il y a un grand intérêt pour autant. Je peux vous aider à décoder ce genre de choses.

Donc on voit déjà à ce stade que c'est quand même un discours qui a une certaine ampleur, un certain déploiement, une certaine élaboration, qui dégage aussi une certaine prétention à faire sens de manière complète, à travers une certaine continuité de la parole. Ce monsieur ne fait pas que poser une question ou faire une remarque comme ça en passant : il propose une réflexion, une réflexion qui demande un minimum de temps à être construite et « déroulée » dans le langage.

Et donc, là, le même participant continue, même si l'attention de l'auditoire a déjà baissé devant cette prise de parole un peu longue : « Ce que vous voyez dans les rues du quartier ça n'a rien à voir avec ce qui se passe dans les cuisines et les cages d'escaliers. Écoutez, pour communiquer il faut d'abord un message, il faut ensuite qu'il y ait réception, compréhension et enfin il faut une réponse. Souvent on envoie vite fait un toutes-boîtes là vous êtes perdants à tous les coups ». Etc., etc., il continue dans la même veine, pour finir par dire : « Si vous voulez je peux vous faire un cadeau en vous proposant un groupe de travail alternatif, un atelier pour pouvoir approfondir cette réflexion. Si vous me dites une date pour bientôt parce que je dois bientôt quitter Bruxelles ». Et là, suite à sa proposition : un long silence embarrassé !

Ce monsieur qui sort un peu de nulle part, cet « illustre inconnu » en quelque sorte, fait irruption dans l'espace participatif institutionnel avec une proposition d'activité et de méthode (un *« groupe de travail alternatif »*) qu'il « importe », de manière autonome, dans le dispositif. Il arrive avec quelque chose de l'ordre d'une proposition propre, avancée dans quelque chose qui a les qualités d'un discours construit, argumenté. Et devant cela,

personne ne sait très bien quoi faire, ne sait comment se saisir de sa proposition, de son *« cadeau »*. Personne ne le saisit d'ailleurs. Personne ne semble voir dans sa proposition une opportunité de développer ou d'approfondir le processus participatif. Quelque secondes plus tard, un représentant d'une institution régionale en charge de l'accompagnement du processus participatif lui répond : « Oui, euh, le groupe de travail principal, ça reste la commission de quartiers. Mais bon la liberté d'association est réelle je vous conseille quand même de ne pas trop sortir du cadre ». Donc voilà finalement une intervention qui met tout le monde dans l'embarras, qui fait un peu un « flop », pour le dire simplement.

Deuxième extrait de réunion, toujours dans le cadre de la participation à la rénovation et à la revitalisation des quartiers bruxellois. On a ici un mode d'engagement de la parole citoyenne extrêmement contrasté avec le premier et qui va m'amener à mon propos sur la question de l'*image*. Le contexte de cette deuxième intervention, c'est une présentation PowerPoint réalisée par un urbaniste, qui présente, dans une assemblée publique, un projet d'aménagement que son bureau d'études propose pour le quartier. Il fait, pour cela, défiler ses *slides* et montre différentes visions, différentes coupes du projet d'aménagement. Celui-ci est en fait un « parc vertical », un espace vert tout en déclivité qui a pour vocation de relier la partie haute et la partie basse du quartier tout en offrant en lui-même un espace de respiration et de récréation. En regardant les slides qui défilent, une intervenante, une « habitante » prend la parole : « Je ne vais pas garder la parole tout le temps », dit-elle, ce qui est une façon de préfacer sa prise de parole, quand on n'est personne, ou en tout cas quand on n'est pas une personne proprement autorisée à discourir en public.

> Je ne vais pas garder la parole tout le temps, mais j'aimerais bien qu'on revienne ou qu'on revoie la

> photo qui montre la piste de ski, enfin le parc public entre l'avenue de la Couronne et la rue Gray; qui pour moi est une piste de ski mais bon peut-être que ça n'en n'est pas une. Pas celle-là, celle d'avant, voilà cette dia-là. Bon si j'ai compris, ça, ce truc c'est intégré d'office parce qu'on a besoin d'un peu plus d'argent pour terminer. Donc, j'ai pas entendu vraiment le budget qui devait être consacré à ça.

Donc là, si vous voulez, les gens commencent déjà un peu à se marrer dans la salle. Sur ce, l'expert du bureau d'études répond : « Ça, ce n'est pas encore décidé. Disons que le parc enfin ce que vous voyez comme parc... ». La dame le coupe : « L'objectif c'est quoi en fait ? ». L'urbaniste : « De rendre cette partie du parc accessible au public et de créer une liaison entre l'avenue et la rue qui soit aussi accessible aux personnes à mobilité réduite » La femme répond : « Oui, euh, c'est très en pente... ». Et là, elle fait un signe plongeant de la main, plongeant à pic un peu genre « tout schuss », avec une sorte de grimace mimant un vertige, une grimace de nouveau assez rigolote pour enfoncer le clou un peu plus sur le côté farfelu du projet si vous voulez. Et là on a vraiment de francs éclats de rire dans la salle ! L'expert est très embarrassé, un peu abattu et concède publiquement : « C'est très en pente ».

Cette petite scène pourrait paraître un peu anodine comme ça. Il faut savoir que, dans le cas présent, cette intervention a eu une certaine performativité. Non seulement en situation, par le fait de faire rire tout le monde et d'embarrasser l'expert, mais aussi au-delà : une performativité, un impact qui va également porter sur le projet lui-même, puisque le projet de parc vertical va être connu par la suite comme la « piste de ski » évidemment, il va être ridiculisé, puis assez rapidement abandonné par les pouvoirs publics.

Ici, suite à la présentation de ces deux extraits, je vais essayer d'esquisser une très brève analyse de ce qui les distingue assez fondamentalement. On a en effet affaire à deux types de paroles très, très différents, qui connaissent aussi des succès très contrastés. La première, rappelez-vous, qui tombe à côté de la plaque, qui fait « flop », et la seconde, qui a une performativité très forte, qui « prend », qui fait rire tout le monde, qui ridiculise, etc. Alors qu'est-ce qui les différencie ? Qu'est-ce qui explique l'« infélicité » – au sens de John Austin (1962) – de la première intervention et la « félicité » de la seconde ? Qu'est-ce qui fait que l'on adhère à la seconde ? Dans un premier extrait, on a un citoyen, un quidam qui déclare des choses sur un mode assertif ; dans l'autre exemple, on a plutôt une personne qui s'exclame, qui apostrophe, qui interroge. Deuxième contraste : dans le premier exemple, on a une parole qui a une prétention de construction, d'élaboration, qui vise à déployer du sens dans un temps qui lui est propre (pas plus tard que tout à l'heure, dans ce colloque, on a vu un participant, un monsieur qui voulait la parole et qui a demandé d'une manière un peu forte « du temps » pour pouvoir construire son propos). Dans la seconde intervention, celle de la « piste de ski », on a une prise de parole qui n'a pas cette prétention de déploiement, qui au contraire est fragmentaire, élémentaire, qui mise plutôt sur une sorte de fulgurance, qui signifie de manière « frappante », immédiate. Troisième différence : dans le premier exemple, on a une proposition qui se veut autonome, qui veut ouvrir un temps de parole et un espace de proposition propres, à l'intérieur du temps et de l'espace qui sont prévus par l'institution. Dans le second, on a une parole qui est proposée « en réponse à », « en réaction » à, qui est « responsive » : ce qui est apostrophé, interpellé, interrogé, moqué, forcément, c'est l'autre, c'est l'expert ou ce qu'il a pu dire ou faire. Quatrième différence intéressante : dans le premier exemple, on a une prise de parole d'un monsieur qui prend ce qu'il dit au sérieux et qui, pour le faire, doit aussi se prendre au sérieux, en quelque sorte.

Ce faisant, il dégage, si vous voulez, une certaine prétention qui n'est pas acceptable pour les participants, qui ne le connaissent ni d'Eve ni d'Adam et qui ne voient en lui qu'un illustre inconnu (Berger, 2012). Dans le deuxième extrait, on a une prise de parole qui n'est pas avancée au sens littéral, au sens « sérieux », mais plutôt à travers la métaphore et l'humour, qui est engagée « au second degré », sur un mode figuré. Dernière différence que j'ai relevée, et qui résume en quelque sorte toutes les autres : dans le premier cas, on a un monsieur qui essaie de se grandir en quelque sorte à travers sa prise de parole ; dans le deuxième cas, on a une parole qui, justement à travers l'image naïve qu'elle mobilise, la métaphore enfantine, tend plutôt à souligner les écarts de statut, de « position » (Goffman, 1979) ou de « taille » (Boltanski, 1984) qui séparent cette dame de l'expert. La dame se fait toute petite, en quelque sorte, avec son image de la piste de ski, son image enfantine. Et c'est ce qui fait que ça fonctionne.

Si l'image peut être mobilisée dans le cadre du « discours imagé » à travers les métaphores dont jouent les participants profanes auxquels on ne reconnaît aucune expertise et aucune responsabilité publique particulières, il en va évidemment plus largement de l'utilisation des images dans la participation : les images, comme un mode tout trouvé de voir les participants s'engager et participer, mais en se taisant, ou, si pas en se taisant, en ne s'engageant en tout cas pas dans l'espace participatif sur le mode du discours. Donc voilà, au risque de me répéter : dans les espaces participatifs que j'observe, les contributions citoyennes sont de plus en plus attendues sur le mode de l'image, et de moins en moins attendues sur le mode de discours construit. C'est ce phénomène qui m'intéresse, et qui m'inquiète également.

Bien sûr, cette place importante accordée à l'image dans la participation, on se devrait normalement de la considérer de manière un peu nuancée, dans toute son ambivalence. Je vous

renvoie ici au texte « La participation sans le discours. Enquête sur un tournant sémiotique dans les pratiques de démocratie participative » qui va probablement un peu plus loin et soulève une série de potentiels démocratiques associés à la mobilisation des images dans la participation. Mais donc ici, dans les quelques minutes qui me restent, je vais y aller un peu « à la grosse louche » et juste pointer certaines fonctions des images dans les dispositifs qui les convoquent, pour suggérer très rapidement le potentiel de signification qui est celui des images; images qui, en termes de signification, « peuvent » certaines choses et pas d'autres.

Alors, ces contributions citoyennes par l'image, comment se présentent-elles? Elles vont circuler entre des fonctions de signification basées sur ce que l'on va appeler la *monstration* et d'autres basées sur la *figuration*.

Alors « monstration », ça peut en soi être différentes choses : « Montrer comment », « montrer où », « montrer que ». D'abord, il y a ce qu'on va appeler l'ostension, c'est-à-dire une parole ou un comportement communicatif qui montre *comment* ça se passe. Sur la photo que vous voyez, on voit des enfants qui participent à une visite de quartier et qui introduisent le groupe à leur plaine de jeu en leur montrant comment elle est, comment les modules de jeu qui ont été construits sont impropres au jeu, comment ils se blessent en essayant de grimper dessus, etc. Ils montrent, il « montrent comment ». On peut imaginer la même chose avec un skater qui montrerait à des architectes-urbanistes ce qu'exige la pratique du skate en matière d'aménagement de l'espace, et qui le ferait simplement en pratiquant le skate sous leurs yeux, en leur montrant comment.

Deuxième forme de monstration : l'indication. Ici, je réfère à tous ces moments dans lesquels les participants ne montrent pas comment, mais plus simplement encore, *montrent où*. Les citoyens,

de plus en plus, sont là pour indiquer des lieux où se passe, quoi, on ne sait pas très bien, mais en tous cas pour « pointer » toute une série de choses, une série d'endroits. Avec leurs doigts, avec des gommettes, avec des icônes. J'ai vu, d'ailleurs, l'affiche « L'art de la participation » conçue pour ce colloque: on y voit des petites icônes, des items sur une carte. On est un peu là-dedans. Donc voilà : premièrement l'ostension, c'est-à-dire, montrer *comment*, deuxièmement l'indication, montrer *où*, et puis troisièmement, la preuve : le fait de *montrer que* quelque chose a eu lieu, de prouver, par la moyen de l'image, que quelque chose a eu lieu. On attend des citoyens de plus en plus qu'ils puissent prouver ce qu'ils avancent dans un régime de preuve, non pas de l'ordre de la preuve scientifique, où ils nous prendraient la tête pendant des heures avec des *démonstrations*, mais plus simplement, avec des monstrations. Pensez aux usages de plus en plus fréquents de l'outil photographique dans les pratiques participatives : les participants sont invités à produire, à l'aide de leur appareil photo ou de leur smartphone, une « copie » de tel ou tel problème urbain et à venir montrer dans l'espace public urbain, qu'il a bien eu lieu (Dulong, 1998). Ces pratiques semblent dire : « Ce n'est pas juste moi qui le dit, moi que vous ne croirez pas vu que je ne suis personne. C'est la photographie de mon téléphone qui vous prouve en quelque sorte, qui vous montre ce problème ». Toujours associé à ces enjeux consistant à « montrer que », mais sous un angle un peu différent, on peut évoquer ces brochures ou sites institutionnels réalisées sur la participation et les images des participants « en action » qu'elles mobilisent (Mammou, 2013). Un enjeu élémentaire mais apparemment central pour les animateurs et les organisateurs de la participation consiste en effet, à travers ces images des participants, à prouver que, à montrer que quelque chose comme de la participation – éventuellement « multiculturelle », « intergénérationnelle », etc. – a bien eu lieu (Bonaccorsi et Nonjon, 2012).

Cela nous permet de faire la transition des fonctions monstratives aux fonctions figuratives de l'image. Ces fonctions figuratives, elles peuvent prendre différentes formes. D'abord il y a la question de la « figuration » au sens théâtral ou cinématographique – et j'ai déjà commencé à en parler à l'instant. Les participants citoyens « figurent » dans l'espace participatif : ils y font de la figuration, ils officient comme figurants. Un peu comme les figurants au théâtre ou au cinéma, leur rôle tient pour une partie importante à ces manières dont ils signifient pour part importante par leur seule présence, leur corps, leur visage, leur figure. En participant par leur présence, ils donnent une figure au concept de « citoyens ordinaires », de « simples habitants », ces personnages conceptuels abstraits et désincarnés que génèrent les politiques de la ville. En tant que figurants, une part importante du rôle communicationnel qu'on leur reconnaît réside dans ce fait de *se communiquer eux-mêmes* sur le mode de l'image, à travers leur simple présence, l'éventuelle « diversité culturelle » ou « intergénérationnelle » qu'ils composent ensemble lorsqu'ils se tiennent les uns à côté des autres dans l'assemblée, lorsqu'ils sont pris ensemble en photo dans le cadre d'un reportage ou de la confection d'une brochure institutionnelle.

Deuxième mode de la figuration, c'est l'idée d'« évocation » ou de « suggestion ». Et donc ici je renvoie à toutes ces contributions extrêmement fragmentaires qu'on attend des habitants sur le mode des petites suggestions, des fragments de langage inscrits à la volée sur des post-it. Le savoir d'un habitant tient sur un post-it, vous saviez ça? Bien. Le participant ordinaire est attendu sur ce terrain de l'évocation spontanée, de la « petite idée ». « Quelles sont les idées qui vous passent spontanément par la tête lorsque je vous montre cette image de votre quartier? Qu'est-ce que ça vous évoque? » Voilà grosso modo comment on s'adresse de plus en plus aux citoyens dans les ateliers participatifs.

Alors à côté de cette figuration de type évocatif, on a la figuration graphique, par laquelle on demande aux gens de figurer l'espace urbain, par exemple, à travers des dessins. « Peignez votre quartier ». Ou mieux : « Dessinez le quartier de vos rêves ». De nouveau, quand on parle du « quartier de vos rêves », il y a cette idée d'une prise de parole qui ne se joue pas sur un mode sérieux, franc, littéral mais plutôt sur un mode figuré, fictif (à plus forte raison dans les quartiers extrêmement précaires et dégradés qui constituent les espaces de référence de ces processus et dont on peut douter qu'ils se transforment, par la magie de l'action publique, en « quartiers de nos rêves »).

Ce mode figuré, ce second degré se traduit évidemment de manière très nette à partir du moment où la participation est présentée sur le mode du jeu. À partir du moment où, dans les ateliers de participation, on dit « On va jouer ensemble », on pose explicitement un cadre ludico-fictionnel sur ce qui va se passer : ce qu'on fait ici n'est pas exactement à prendre au sérieux, donc les résultats qui vont en découler seront à prendre au second degré également. On le voit sur ces photos : les aménagements des espaces de réunions, leurs décorations festives et colorées sont des « indices de contextualisation » forts (Gumperz, 1982) : ils indiquent le fait qu'il ne faudra pas prendre trop au sérieux ce qui va s'y jouer. On est dans du second degré, on est dans quelque chose qui est essentiellement de l'ordre de la cérémonie de célébration de la discussion, plutôt que dans la discussion franche, pratiquée au premier degré (Goffman, 1991).

Alors, la conclusion de tout cela ? Le problème, à travers ces fonctions de monstration et ces fonctions de figuration propres à l'image, c'est qu'on tend à valoriser une figure du citoyen qui est *soit* particulièrement pratico-pratique, terre-à-terre, *soit* particulièrement créative et inventive, mais en tout cas pas la figure d'un citoyen qui s'engagerait dans l'espace public à

partir de procédures discursives conventionnelles, à partir d'un déploiement de sa réflexion et d'une argumentation construite. Le participant ordinaire, soit il montre avec son doigt, il montre exactement ce qui se passe sous son nez, il montre comment, il montre où, il montre que, soit il rêve, il explore, il évoque, il suggère, il blague, il joue, il mime. Mais il n'est pas là pour asserter sérieusement, pour enchaîner et coordonner les propositions, pour argumenter, etc.

Donc le problème avec tout ça, et j'en aurai fini, ce n'est pas à proprement parler le recours à ces moyens de l'image dans les expérimentations démocratiques, mais plutôt le fait de les voir tyranniser les autres modes d'engagement, et les voir se désarticuler de manière très franche des modes d'engagement plus assurément discursifs que mobilisent les experts, les élus et autres acteurs institutionnellement autorisés à parler. Le risque, ce serait à terme, une franche « rupture sémiotique », une trop nette « division du travail de signification » entre les différents types de participants de ces politiques urbaines. Aux experts et aux acteurs institutionnels les dispositifs de représentation conventionnels, les discours sérieux sur les biens communs et les problèmes urbains ; aux citoyens, les métaphores, les « petites idées sur la question », les prises de parole impulsives, les post-it et les gommettes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Austin J. L. (1962), *How to do things with words*, Oxford: Clarendon Press.

Berger M. (2014), « La participation sans le discours. Enquête sur un tournant sémiotique dans les pratiques de démocratie participative », *EspacesTemps.net*.

Berger M. (2012), « Mettre les pieds dans une discussion publique. La théorie de la position énonciative appliquée aux assemblées de démocratie participative », in Cefaï, D. & Perreau, L. (dir.), *Goffman et l'ordre de l'interaction*, Paris : PUF.

Berger M. & Charles J. (2014), « Persona non grata. Au seuil de la participation », *Participations*, 9/2 (« Les limites de l'inclusion démocratique »), pp. 7-35.

Boltanski L. (1984), « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 51, pp. 3-40.

Bonaccorsi C. & Nonjon M. (2012), « La participation en kit. L'horizon funèbre de l'idéal participatif », *Quaderni*, 79, pp. 29-44.

Dulong R. (1999), *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris : Éditions de l'EHESS.

Goffman E. (1991), *Les cadres de l'expérience*, Paris : Minuit.

Gumperz J. (1982), *Discourse strategies*, University of California Press.

Mammou K. (2013), « Photographie et film dans les projets urbains participatifs. Mont(r)er l'image d'un participant actif », *Participations*, n° 7/3, pp. 151-172.

L'IMPASSE DE LA « REPRÉSENTATIVITÉ » ?

Ludivine Damay
Université Saint-Louis Bruxelles – CRESPO

Je souhaite vous parler de manière un peu provocatrice peut-être de l'impasse de la représentativité. Non pour contester la réalité de l'exclusion des publics, en particulier des publics fragilisés socio-économiquement ou socio-culturellement : ils participent en effet peu à la vie politique. C'est un constat partagé que ce soit dans les études sur la démocratie représentative[1] ou dans les études qui prennent appui sur les expériences de démocratie participative.[2] Ce constat a été rappelé ce matin et dans ce panel, par Marion Carrel. Je ne souhaite pas non plus soutenir le statu quo, et ignorer les alternatives pratiques pour faire face à ces exclusions. S'il faut lutter contre cette exclusion, s'il faut promouvoir un « idéal d'inclusion », il faut aussi se garder de répondre à un « impératif de la représentativité » qui est également piégeant pour les organisateurs de dispositifs participatifs et, *in fine*, pour la démocratie participative. Mon intervention se déroulera en trois temps : un bref rappel du contexte ; un éclairage sur les problèmes liés à la représentativité dans les expériences de démocratie participative ; une réflexion théorique en trois temps à partir de ce constat.

1 Gaxie, D. (1978), *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique,* Paris : Le Seuil.

2 Blondiaux, L. (2008), *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris : La République des Idées/Seuil.

1. BREF RAPPEL CONTEXTUEL : QUAND LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE N'EST PAS/PLUS REPRÉSENTATIVE ?

La crise de la démocratie représentative est un sujet dont on parle beaucoup et qui suscite de nombreuses réflexions, analyses empiriques et théoriques. Lors de ce colloque, les deux interventions d'ouverture, celle du bourgmestre et celle de Loïc Blondiaux y ont fait référence. Un des symptômes de cette crise de la démocratie représentative réside dans le fait que la légitimité du système politique actuel diminue. Les représentants politiques sont discrédités, les décisions prises par ces représentants n'apparaissent plus forcément comme légitimes, conformes à l'intérêt général et aux souhaits des citoyens. La suspicion et la méfiance envers les institutions classiques du système représentatif seraient grandissantes. L'élection, en tout cas, n'est plus suffisante pour donner une pleine légitimité aux décisions des représentants.[3] Le système politique et ses représentants paraissent également inefficaces, voire même sans réel pouvoir par rapport à des enjeux qui les dépassent, que ce soit du point de vue de l'échelle d'action concernée ou par rapport aux ressources dont ils disposent (pensons par exemple aux enjeux climatiques ou financiers à l'échelle mondiale).

Par ailleurs, une des critiques du système représentatif, plus précise celle-là, renvoie au fait que la classe politique ne serait plus suffisamment à l'image du peuple. On parle beaucoup de la capture des mandats par les plus diplômés ou les plus aisés du point de vue socio-économique. Les analyses montrent aussi le recrutement endogène de la classe politique qui n'est pas si perméable aux nouveaux entrants (ceux qui ne seraient pas déjà, d'une quelconque manière, lié au monde politique). Pour

[3] Hayat, S. & Sintomer, Y. (2013), « Repenser la représentation politique », *Raisons politiques*, vol. 2, n°50, pp. 5-11.

citer un chiffre, en Belgique au parlement fédéral, parmi les élus francophones après les élections de 2007, 96,7% sont des universitaires ou des diplômés de l'enseignement supérieur[4] alors qu'ils sont, dans la population, environ 43% dans la tranche d'âge des 25-34 ans et 25% dans la tranche d'âge 55-64 ans. (Source : OCDE, 2010). Le débat sur la parité, sur la moindre représentation des minorités, sur les avantages/désavantages des quotas fait également partie de cette problématique.[5] Le constat est donc, là aussi, tout aussi clair. Les représentants sont loin d'être à l'image du peuple, ce qui tendrait à produire une déconnexion forte entre les intérêts des uns et des autres, la classe politique contribuant à reproduire les conditions de son existence.

Face à ces symptômes, il semble qu'une des ambitions pesant sur les exercices de démocratie participative, c'est de compenser d'une certaine manière les défaillances de la représentation politique classique. Les partisans de la démocratie participative ou ceux qui initient des dispositifs souhaitent que le citoyen se rapproche de la chose publique, participe au-delà des élections, contribuant par ce fait à rendre plus légitimes et plus représentatives les décisions prises grâce à ces dispositifs. Plusieurs prises de positions publiques récentes sur les limites des partis, sur les limites des élections, proposent des formes d'implication directe des citoyens pour remédier aux problèmes de la démocratie représentative et des partis.[6]

---

4 Dandoy, R., De Decker, N., Pilet, J-B. (2007), « Le profil des élus et des candidats francophones aux élections fédérales du 10 juin 2007 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1981-1982.

5 Par exemple, voir Stojanovic, N. (2013), *Dialogue sur les quotas. Penser la représentation dans une démocratie multiculturelle,* Paris : Presses de science Po.

6 Voir par exemple deux prises de positions relayées par les médias sur les limites des partis et le tirage au sort, Van Reybrouck, D. (2014), *Contre les élections*, Babel, Actes Sud ; Offerlé, M., « Il faut revoir les règles du métier politique », *Le* Monde, 28-08-2014.

2. ECUEILS DE LA REPRÉSENTATIVITÉ DANS LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La démocratie participative réussit-elle le pari d'associer davantage les publics populaires, précarisés à la décision politique ? Pas forcément, le bilan étant, à tout le moins, nuancé. Dans les expériences de démocratie participative, on voit également une forme de reproduction du « sens caché » (Gaxie) qu'on trouve initialement dans la démocratie représentative. Ça dépend évidemment des expériences, certaines parviennent mieux que d'autres à faire participer les publics précarisés, avec des effets potentiels sur l'inclusion et la politisation de ces groupes sociaux.[7] « Mais dans la grande majorité des cas, les dispositifs de participation mis en place par les autorités politiques contribuent à reproduire les inégalités politiques existantes plus qu'à les amoindrir ».[8] Les jeunes, les populations d'origines étrangères, les groupes plus précarisés semblent moins participer que les autres à ces expériences.

Le risque apparaît, dès lors, de faire fonctionner, au profit de quelques-uns, un dispositif prétendument ouvert à tous, ouvert aux citoyens « ordinaires ». L'argument de la représentativité des participants rentre ainsi en scène. Mais si on regarde bien cet argument, quel rôle joue-t-il ?

Souvent, l'argument de la représentativité des publics qui participent aux expériences de démocratie participative est brandi tantôt pour légitimer, tantôt pour délégitimer une expérience. Dans un mouvement de légitimation, les défenseurs de la démocratie participative ou encore les organisateurs de dispositifs affirment que leur expérience est réussie parce qu'elle est bien

---

7 Carrel, M. (2006), « Politisation et publicisation : Les effets fragiles de la délibération en milieu populaire », *Politix*, vol. 19, n°75, pp. 33-51

8 Blondiaux, *op. cit.*, p. 71.

« représentative » de la population concernée. Par exemple, un commentateur enthousiaste du G1000 dira : « Non, ceux qui ont lancé le G1000 n'avaient pas mille idées pour la démocratie, ils n'en avaient qu'une, mais une énorme : faire parler efficacement mille personnes représentatives du « peuple » belge sur leur gouvernance et leur société ! ».[9] Une consultation populaire qui recueille suffisamment de participants va probablement recueillir plus d'assentiment, va être plus crédible pour ses partisans au nom du fait qu'elle est suffisamment « représentative » de la population concernée.

Au contraire, des propos délégitimant sont utilisés pour décrédibiliser des dispositifs participatifs, parfois même d'ailleurs par les politiques eux-mêmes qui initient les expériences de participation. C'est une forme de paradoxe relevée par les observateurs : les élus initient des dispositifs de participation citoyenne et puis, ils les décrédibilisent parfois en disant : « Mais regardez de toute façon ils ne sont pas assez représentatifs ». Dans le cas d'expériences locales de participation, des habitants peuvent également être tentés de dire : « Mais moi je n'ai pas participé à cette expérience participative, est-ce qu'elle est vraiment représentative ? Je n'ai pas pu avoir voix au chapitre ». Le cas du budget participatif de la ville de Mons a eu son lot d'argumentations en ce sens, comme celle relayée dans un article du Soir :

> Mons. Le chef-lieu du Hainaut s'est lancé dans une expérience de « budget participatif », façon Porto Alegre, dont Elio Di Rupo est un habitué. Pour les citoyens intéressés, les réunions se succèdent à un rythme effréné : 80 entre février et octobre ! Ecolo crie « casse-cou » et craint que le projet ne concerne

[9] Grosjean, P. T., « « J'ai mille » personnes pour la démocratie », *La revue Nouvelle,* janvier 2012.

plus, finalement, que des gens qui ne représenteront plus qu'eux-mêmes » (*Le Soir*, 20 octobre 2003)

Cet argument de la représentativité des participants, de la faiblesse « quantitative » des participants (qui seraient trop peu nombreux), de leur mauvaise représentativité « statistique » (le groupe ou l'échantillon ne représenterait pas la population plus large dont il est issu du point de vue de quelques critères sociodémographiques, socio-économiques, etc.) est utilisé pour décrédibiliser le processus supposé pallier le déficit de la représentation politique classique.

3. QUELQUES ENJEUX LIÉS À LA « REPRÉSENTATIVITÉ » ET À LA REPRÉSENTATION POLITIQUE.

À mon sens, cette question de la « représentativité » devrait être posée de manière un tout petit peu plus complexe parce que la représentation politique est elle-même au cœur de tensions. La représentation politique, même celle dont on dit qu'elle est autorisée formellement par des arrangements institutionnels comme l'élection, n'est jamais « parfaite », et est particulièrement vacillante dans le contexte contemporain qui multiplie les sources de légitimité.[10] Qu'est-ce que la représentation politique veut dire ? Comment comprendre cette prétention de la représentation à être « représentative » ? Je développerai trois points.

D'abord, comme de nombreux sociologues l'ont montré, la représentation est un « coup de force symbolique » (Bourdieu) dans la mesure où les représentants, en se proclamant tel, contribuent à faire naître le collectif qu'ils prétendent représenter.[11] Un groupe,

[10] Rosanvallon, P. (2008), *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*. Paris : Éd. du Seuil.

[11] Latour, B. (2002), « Si l'on parlait un peu politique ? », *Politix*, vol. 15, n°58, pp. 143-165.

un collectif, n'existe pas « en soi ». Pour le dire autrement, « la » société n'existe pas de même que « l'opinion publique » n'existe pas, de même que « les habitants de Charleroi » n'existent pas. Il n'y a pas de caractéristiques naturelles et données qui permettraient d'affirmer l'existence de ces collectifs en gommant les singularités. Par contre, il existe de nombreuses énonciations ou des actes de représentation, parfois contradictoires, qui peuvent être posés au nom de ces collectifs. Plus tôt dans la journée, nous avons entendu par exemple que certains « commerçants » affirmaient être représentatifs du groupe des commerçants. D'autres, au contraire, ne se reconnaissaient pas dans les paroles tenues. Certains pensent que l'association des commerçants, associée à un exercice participatif, assure correctement une présence, une représentation, alors que d'autres vont dénier cette représentativité ou la possibilité d'avoir pu s'exprimer au travers de cette association. La représentation est, de fait, toujours un exercice incomplet, insatisfaisant. Toujours incomplet parce que nous sommes tous des êtres singuliers avec des préférences, des attitudes particulières, des attitudes changeantes aussi, des opinions qu'on ne peut indifférencier. Représenter, c'est toujours un exercice imparfait. La représentation politique est classiquement définie comme une autorisation formelle (donnée via les élections, par exemple) assortie d'une responsabilité, pour le représentant, de rendre des comptes. Mais les représentants politiques, les élus, sont-ils forcément plus représentatifs des opinions des citoyens qu'un « simple » habitant ? Au travers d'un exemple, je voudrais montrer que l'on peut comprendre ça comme un « jeu », comme une économie entre des prétentions à être représentatifs et des réceptions de ces prétentions par des audiences.[12] Qui est le plus représentatif des aspirations d'une population ? Est-ce que c'est forcément un élu, un représentant d'association, un simple

[12] Saward, M. (2009), « Autorisation and Authenticity : Representation and the Unelected », *The Journal of Political Philosophy*, Vol. 17, n° 1, pp. 1-22.

habitant ? Chacune des paroles peut prétendre à une légitimité propre mais comment résoudre cette tension ?

Dans le cadre du budget participatif de la ville de Mons, une controverse s'est produite à propos d'un aménagement d'un espace de loisirs à Flénu. Pour résumer cette controverse, de « simples » représentants d'habitants élus dans le cadre du budget participatif ont créé, imaginé un aménagement d'un site qui s'appelle le site Sainte-Henriette. Ils souhaitaient y implanter un espace de loisirs, projet qui avait été mûrement réfléchi, dessiné par un auteur de projet, etc. Lorsque le bourgmestre de Mons, Elio Di Rupo, organise une réunion d'information sur le projet, celui-ci s'est vu contester par un groupe d'habitants et par certains représentants du Parti socialiste de Flénu. Et là, des tensions claires apparaissaient puisque des représentativités différentes s'exprimaient. Les habitants élus du budget participatif, les élus du PS de Flénu, d'ailleurs parfois membres du collège de la Ville de Mons, un groupe d'habitants qui se sentaient évincés du budget participatif. Et donc que faire ? Elio Di Rupo et l'équipe du budget participatif ont décidé d'organiser un « sondage d'opinion » par lequel ils invitaient tous les habitants de Flénu à venir voter pour ou contre l'aménagement du site sportif sur le site sainte-Henriette ou ailleurs, ou pas du tout. Ceci rejoint tout à fait ce que Loïc Blondiaux disait ce matin : l'organisation d'un exercice de démocratie directe à la fin d'un dispositif de démocratie participative parce qu'on n'a pas su régler cette question de la représentativité. Et en effet, elle est très complexe puisque plusieurs prétentions, légitimes, s'expriment : la proximité avec les habitants, avec le terrain, l'élection au suffrage universel, la participation à un processus participatif et délibératif de longue haleine. Ce qui est intéressant, c'est que ce jeu de prétentions à être représentatif se clôture (provisoirement) par des formes d'autorisation, de reconnaissance par la population qui s'exprime quant à la valeur, la pertinence d'une prise de position.

Un autre cas, très connu, concerne la consultation populaire qui s'est tenue à Huy, au sujet du parc des Récollets. Lors de cette consultation, la population s'est prononcée en faveur d'un projet et certains élus ont prétendu (entre autres) qu'ils n'étaient pas tenus de suivre les résultats de la consultation dans la mesure où la majorité (silencieuse, qui n'a pas participé à la consultation) était certainement du même avis qu'eux. Voici par exemple, un extrait du journal *Le Soir*, suite à cette affaire :

> En osant une consultation populaire, les Hutois rêvaient d'un grand exercice de démocratie participative. Mais alors que les habitants s'étaient généreusement prononcés pour l'aménagement d'un parc aux Récollets, la majorité socialiste rappela qu'elle n'était pas tenue par le résultat de cette consultation et appela en renfort les (..) citoyens qui ne s'étaient pas déplacés. En omettant de se prononcer haut et fort pour la création d'une zone verte en bordure de Meuse, cette majorité silencieuse n'appuyait-elle pas, fût-ce tacitement, le projet de la Ville ? (*Le Soir*, 4 octobre 2006)

Mon deuxième point, plus bref, concerne les risques du modèle « mimétique », de la représentation « miroir » ou encore « descriptive ». Une parfaite représentation de tous dans un modèle « mimétique » de la démocratie (les élus devraient constituer un microcosme qui ressemble à la société dans son ensemble) n'apparaît pas possible, ni même souhaitable pour certains. C'est un débat théorique entamé dans le cadre de la thématique multiculturelle : l'exclusion de certains groupes socio-culturels déterminés, la représentation des noirs aux États-Unis ou encore des femmes a fait surgir ces questions : « Les noirs doivent-ils être représentés par des noirs et les femmes par des

femmes ? ».[13] Faut-il que les assemblées soient le reflet exact de la société ? Est-ce qu'une femme seulement peut être à même de mieux défendre l'intérêt des femmes ? Le risque d'essentialisme identitaire est grand : parce que ce serait dire : 1) que des groupes peuvent être définis avec des caractéristiques propres, exclusifs ; 2) que ces caractéristiques propres en font des groupes distincts du groupe majoritaire et qu'il faut impérativement des personnes issues de ce groupe pour les défendre. Ce serait donc supposer que toutes les femmes ont les mêmes intérêts. Et ouvrir la porte à une impossibilité de la représentation : nous sommes tous singuliers.

Faut-il invalider un processus démocratique (ouvert, transparent, dialogique) s'il n'est pas suffisamment représentatif au sens « mimétique » du terme ? La réponse est nuancée. S'il faut revendiquer une meilleure inclusion de tous, c'est au nom du fait que la diversité est mieux à même d'amener différentes « perspectives ».[14] La diversité amènera d'autres questions initiales, d'autres manières de considérer les choses, d'autres propositions. Il ne s'agit pas de ramener le représentant à représenter un groupe figé, mais de concevoir qu'il sera davantage révélateur d'autres perspectives sur le monde. On peut donc revendiquer une meilleure inclusion de différents groupes, non pas au nom de leur identité, mais au nom de ce qu'ils amènent comme perspective, tout en essayant d'éviter le débat sur la représentativité « parfaite ». Comment ?

---

[13] Mansbridge, J. (2013), « Les noirs doivent-ils être représentés par des noirs et les femmes par des femmes ? Un oui mesuré », *Raisons politiques*, vol. 2, n° 50, pp. 53-77.

[14] Young, I. M. (1997), « Deferring Group Representation », in Shapiro, I. & Kymlicka, W., *Ethnicity and Group Rights : Nomos 39*, New-York University Press.

J'arrive enfin à mon dernier point. À partir d'une citation d'un élu, à propos du budget participatif, celui-ci dit : « On doit faire des trottoirs, on commence les trottoirs à tel endroit ou tel endroit ? En fonction de quoi ? En fonction de ce que l'échevin pense, en fonction de ce que le directeur des travaux pense, en fonction de leur logique ou en fonction de la logique des gens ». Et il dit : « Il y a pas de bonne logique, il y a une synthèse de logique. Et on n'avait pas, sans le budget participatif, cette image de la logique des gens si ce n'est rapportée à travers les conseillers communaux ». Grâce au budget participatif, un panel de tous ces acteurs, les conseillers communaux, les échevins, les habitants, les services des travaux peuvent se rencontrer. C'est effectivement de la délibération, de l'échange et de la diversité des perspectives qui se confrontent et s'ajustent que l'on peut sans doute concevoir l'intérêt de la participation du plus grand nombre. La représentativité est un piège, mais la multiplicité des perspectives qui se confrontent est importante. Il faut donc, d'abord, veiller à limiter les barrières structurelles qui restreignent l'accès aux dispositifs participatifs à certains groupes précarisés. L'idéal d'inclusion reste un objectif, pas la « représentativité » parfaite. Il faut ensuite veiller à ne pas simplement juxtaposer les points de vue (ce serait inutile) mais de les confronter. La qualité des processus du point de vue des débats et de la confrontation qu'ils permettent, est essentielle. Par ailleurs, dans un jeu de représentativité multiple, il importe que l'on puisse retracer qui prend quelle décision, en fonction de quels arguments en présence. La transparence et la reddition des comptes de n'importe quel représentant (qu'ils soient élus par des arrangements institutionnels formels ou simplement choisis ou informellement désignés ou encore autoproclamés) permettent que la représentation soit autorisée ou contestée par les publics, tous les publics. Ainsi, il faut aussi viser à augmenter la capacité des citoyens à contester les prises de parole qui sont portées en leur nom. Et c'est là que la question du contre-pouvoir des citoyens, de l'*empowerment*, prend également son sens.

ENSEMBLE… DYNAMISONS LA VIE DU QUARTIER DES HAMENDES !

Nicolas Rochet
Espace Environnement asbl – Charleroi

Bonjour à tous. Je vais effectivement me baser sur une expérience de terrain qu'on a eu l'occasion de mener sur Charleroi pour essayer de faire ressortir ce qu'on considère comme des fondamentaux en matière de participation, et donc pour mener à bien un processus de participation.

C'est un projet qui a été initié et soutenu par la Ville de Charleroi dans le cadre de la Politique des Grandes Villes et qui est basé sur un processus participatif animé en partenariat avec Espace Environnement et Habitat et Participation. L'objectif du projet était de lancer une expérience un peu pilote en matière de participation en vue de créer un projet de quartier, un projet de dynamisation du quartier. Il s'est déroulé dans le quartier des Hamendes. Pour situer où est ce quartier, il y a un point de repère, c'est le château Mondron.

Un premier élément qui est important à signaler, dont on n'a pas encore beaucoup parlé aujourd'hui, c'est la connaissance du terrain. Personnellement, je suis carolorégien et je travaille depuis dix ans à Espace Environnement. Je n'ai pas la prétention de connaître les 55 quartiers de Charleroi. Une première démarche est bien de faire une immersion dans le quartier et d'apprendre à le connaître. Alors le quartier des Hamendes, qu'est-ce que c'est ? En fait, c'est un quartier qui est très spécifique puisque il est aux confins de trois anciennes communes à savoir Ransart, Jumet et Gilly. Il a comme spécificité dans son développement historique qu'il a été dominé par une propriété importante, le domaine d'un riche industriel verrier à savoir le château Mondron, qui

était entouré de bois et qui dans l'histoire a progressivement été morcelé. C'est-à-dire qu'on a revendu les terrains aux pouvoirs publics qui ont réalisé essentiellement deux grands ensembles de logements sociaux. Ça, c'est la caractéristique de l'évolution historique du quartier et qui a des marques encore évidemment très présentes à l'heure actuelle sur le territoire. On a donc le château Mondron qui se trouve au milieu, le long de la chaussée de Fleurus. On a un premier ensemble, la Cité des Verreries derrière le château et la cité Loriau qui se trouve devant. Donc ça, c'est un premier élément qui est important, c'est la connaissance du terrain.

Il existe différentes méthodes pour y arriver comme la recherche documentaire, les statistiques, et notamment la rencontre avec des personnes-ressources, qui peuvent expliquer le vécu sur place. Par exemple, vous savez qu'il y a un découpage administratif de chaque quartier sur Charleroi. À Jumet-Hamendes, il se fait que le découpage administratif ne fait pas nécessairement sens pour les habitants du quartier. C'est un premier élément qui est important à prendre en compte.

Un deuxième élément qui nous a semblé fort important au démarrage de l'étude, c'est la bonne information. On en a parlé. Effectivement, il faut diffuser une bonne information sur l'existence du processus qui se met en place et sur les objectifs qu'on se fixe et le cadre de la participation. Cette participation elle se fait sur base volontaire, c'est clair. Mais ce qui est important c'est que tout le monde ait le bon accès à cette information. De nouveau, il y a plusieurs méthodes qui existent, plusieurs canaux de communication disponibles. Le plus conventionnel, on en a parlé un petit peu, c'est le toutes-boîtes. On connaît les limites de ce moyen de communication, on l'a utilisé évidemment pour des questions d'efficacité surtout pour s'assurer que tout le monde aura la possibilité d'avoir l'information. Mais on a privilégié le

relais avec des associations locales qui sont très présentes sur le quartier et qui nous ont aidés à diffuser par le bouche-à-oreille et par des distributions de flyers, l'information quant à la tenue de ce processus. Et ça, ça a été réellement efficace sur le quartier.

Pour ce qui est du processus en tant que tel, la démarche que l'on a initiée est assez proche de ce que l'on connaît en rénovation urbaine. Pour le dire rapidement, on a voulu travailler en trois étapes qui sont assez classiques. C'est tout d'abord de faire un diagnostic, c'est-à-dire un état des lieux : quelle est la situation dans le quartier ? Faire ressortir les atouts et les faiblesses du quartier qui vont pouvoir ensuite alimenter, en une deuxième étape, une réflexion sur des pistes et des actions à mener. Et troisième étape, mais qui est importante, faire des ajustements s'il y a lieu et surtout valider le travail qui a été réalisé, en l'occurrence ici un projet de quartier.

À chacune de ces étapes, on a mis en place une méthode qui nous a permis d'associer le plus grand nombre et d'être le plus efficace et le plus simple. On part évidemment des aspects ludiques de façon à ce que ça soit aussi convivial et aussi efficace que possible. On est d'abord passé par des séances d'information. On appelle ça des séances plénières. Il y a eu une première assemblée générale que l'on a tenue dans le quartier. Il y avait systématiquement cinquante personnes donc on était quand même assez satisfaits de la mobilisation des gens, qui permettaient de bien informer et aussi d'avoir un échange avec le public. On a aussi pu travailler en sous-groupes et c'est ça le cœur du travail qu'on a pu faire avec les habitants. C'est de pouvoir travailler sur des thématiques précises en sous-groupes de façon à ce que chacun puisse bien prendre la parole et s'exprimer et échanger les uns avec les autres. On utilise des méthodes de post-it, de pastilles, etc. qui sont des moyens d'expression assez classiques et simples. Il y a plusieurs formes de mises en scène qui sont

utilisées ou pas pour animer ces réunions. Ce qui c'est important, c'est surtout l'échange d'informations et la discussion.

On a aussi organisé ce qu'on a appelé un diagnostic en marchant. C'est cette fameuse marche exploratoire que l'on a voulue conviviale. On l'a organisée dans le cadre d'un petit déjeuner Oxfam. C'était une des premières tentatives que l'on faisait, en 2010-2011. Ce qui était intéressant, c'est que l'on avait préparé l'animation et le parcours en disant aux participants : « C'est tout à fait flexible; si vous voulez nous emmener dans d'autres directions, c'est tout à fait faisable et libre à vous de le faire ». On avait divisé le groupe en deux qui partaient dans des sens opposés. Et sans se concerter, les deux groupes nous ont emmené en dehors du parcours prévu initialement pour nous montrer un élément qui, pour l'anecdote, est une ancienne école qui semblait désaffectée et qui pour les participants avait un réel potentiel par rapport aux projets, par rapport à des possibilités qu'on pouvait en faire. Pour la petite histoire, cette école est maintenant une pièce-maîtresse dans le projet de quartier qui a abouti de ce processus.

Comme je vous le disais, sur l'ensemble du processus, on a eu une cinquantaine de participants aux assemblées générales ; on a eu des travaux en comité plus restreint, de façon plus régulière, pour travailler sur des thématiques précises. Et lors de la dernière séance, la séance de validation du projet, on a été surpris de voir un groupe d'habitants, de riverains qu'on n'avait encore jamais vu et qui est venu à la réunion. Ils sont venus, ont écouté et finalement, ils nous ont un petit peu « cassé la baraque » parce que, en fait, une des actions qui étaient proposées ne leur convenait pas du tout. En fait, ces riverains habitent dans des éléments qui ne sont pas liés aux logements sociaux, au contraire. Ils étaient systématiquement invités au processus et c'est vraiment à la dernière ligne droite, à la dernière limite du processus participatif,

qu'ils ont mis, quelque part, leur veto en disant : « Non ! Vous avez assez joué, vous vous êtes promenés, c'était sympa; on a bien ri mais maintenant on va arrêter de rigoler. Ce truc, ce n'est pas possible ». Cette action proposait de faire des aménagements publics le long du parc du château Mondron et c'était fort proche de leur intimité puisque ce parc faisait un peu une zone-tampon entre eux et les autres éléments, dont la Cité des Verreries. Ceci pour dire qu'en fait, l'exclu n'est pas toujours celui que l'on croit et qu'il y a clairement aussi des phénomènes d'auto-exclusion et on ne peut pas lutter contre. On ne peut pas le prévoir. Mais ce qui est certain, c'est qu'il faut donner la possibilité à chacun de s'exprimer dès le départ et de prendre part au processus depuis le début.

Un dernier élément que je voudrais juste mentionner avant d'en terminer là, c'est surtout l'échelle de temps. On en a un petit peu parlé mais effectivement, des processus participatifs, par exemple, pour des conceptions d'aménagement, ça prend énormément de temps. La ligne du temps que je vous ai montrée, l'animation en tant que telle, a duré un an. Mais c'est très clair que par la suite, entre la conception du projet et la mise en œuvre et donc les premiers travaux qui peuvent avoir lieu sur le quartier, ça peut prendre beaucoup de temps et ça, c'est évidemment très dommageable. L'objectif du processus est de rendre des citoyens responsables; mais c'est clair que si à un moment donné, ils se sentent abandonnés et que le truc n'a finalement pas abouti, il peut y avoir un sentiment de désespoir qui commence à se créer, et là, on peut aboutir finalement à un effet inverse. Je vous remercie.

LE PROJET « CARAVELLE DES DROITS DES FEMMES »

Isabelle Jourdain
Vie Féminine – Charleroi-Thuin

La consigne qui a été donnée aux intervenants de cette session était de réponse à un certain nombre de questions, notamment « comment favoriser la participation de tous les publics sans exclure personne ? ». Le projet de la « Caravelle des droits des femmes » est certainement celui qui contribue le mieux à apporter des éléments de réponse à cette question.

Vous avez vu, en visionnant la vidéo, que l'objectif du projet de la Caravelle était d'informer les femmes sur leurs droits, de les renforcer pour qu'elles puissent faire l'usage de ces droits et démontrer ainsi que certains droits souffrent surtout d'un manque d'activation. D'où le slogan : « Nos droits, on y croit ». Je reviendrai sur cette parole très positive.

Ce projet itinérant s'est inspiré d'une expérience marocaine appelée « la Caravane des droits des femmes », dont le principal objectif était de sillonner le Maroc à la rencontre des femmes, jusque dans les villages les plus reculés, afin de les informer de leurs droits. Notre Caravelle a parcouru 7650 kilomètres pendant un an à travers la Wallonie et Bruxelles, en traversant plus de 70 villes et villages. 6000 femmes ont été touchées. Certaines ont accompagné le projet quelques minutes, d'autres plusieurs jours, voire plusieurs mois. Elles ont alimenté les travaux, les débats, les réflexions d'une multitude de manières.

Quand elle est passée dans la région, la Caravelle s'est arrêtée à Chimay, à Thuin, au centre culturel de Thuin, à la bibliothèque, etc. Et sur la région de Charleroi, elle s'est arrêtée au Parc

Reine Astrid, à l'Hôtel de Ville, au Boulevard Tirou, à l'AWIPH à Marcinelle, également en face de l'Hôtel de Ville, à la Cité Parc, à Marchienne, à Fleurus, etc. Cela veut dire, dans une multitude de lieux diversifiés, accessibles, et sur un espace-temps d'un mois... on peut donc imaginer l'ampleur sur toute la partie francophone de la Belgique.

Concrètement, la Caravelle proposait des espaces d'accueil, des temps de pause, pour s'asseoir, débattre, demander, s'exprimer, poser des questions sur différents droits quels qu'ils soient (logement, emploi, mobilité, violences, droits des familles, etc.). À chaque étape, des partenariats ont été créés avec des personnes-ressources telles que des juristes, des avocats, des spécialistes des questions, afin de répondre adéquatement aux interpellations. Un partenariat privilégié a été organisé avec l'asbl « Droits Quotidiens ».

À côté des espaces d'accueil et d'infos, des ateliers participatifs, d'expression et de créativité ont été créés (marches exploratoires, expos photos, apéros urbains, chants, etc.). Chaque espace d'expression donnait la possibilité aux femmes de s'approprier la démarche participative en se créant des slogans, des identités communes : « Les Culottées », « Cultivons nos droits dans le jardin de l'égalité », « La grande lessive », « Éclairons nos droits », « Nos droits carrément », « Un choix, une vie » etc.

Un des facteurs qui a permis une participation de plus en plus importante des femmes a été le caractère « itinérant » du projet… L'engouement médiatique et l'itinérance ont « boosté » l'effet d'annonce et ont permis aux femmes des différentes régions d'être informées préalablement du passage de la Caravelle, d'être attentives à ce qui allait se passer près de chez elles, à s'intéresser. Cela a attisé la curiosité, les femmes disaient : « Quand est ce qu'elle vient chez nous ? »

Autre indicateur de réussite : le fait que le projet ait touché de « nouvelles femmes » qui ignoraient tout du mouvement, du réseau. Les activités de la Caravelle leur ont permis de rejoindre les autres activités du mouvement, les autres initiatives, en dehors de celle de la Caravelle.

Autre élément : le fait qu'elles pouvaient participer à l'entièreté du processus, du début, lors de l'élaboration du projet jusqu'à la mise en œuvre.

Enfin, la participation de plus de six cents femmes lors de la journée de clôture est un bel indicateur de réussite du projet participatif.

Quant au processus lui-même, il a permis une réelle créativité et une réflexion de fond, il a permis de découvrir, d'inventer de nouveaux droits, de créer une dynamique sans fin puisque, bien après la clôture du projet, de nouvelles revendications prennent forme comme la revendication liée au ministère des Droits des Femmes, revendication qui nous tient fort à cœur.

Après avoir explicité l'ensemble du dispositif participatif, que retenir ? Quels sont les éléments qui permettent de dire « ça a marché » ? Qu'est-ce qui a permis aussi de toucher toutes les femmes quelles qu'elles soient, avec leurs réalités de vie extrêmement différentes parfois ?

Premier élément de réponse : le dispositif en lui-même, itinérant, pratique, simple, innovant, audacieux, au plus proche des gens, puisqu'il s'agit d'être sur la place publique et de s'y installer avec des tables, des chaises, des tasses de café. Le dispositif, ludique, attrayant, a interpellé beaucoup les femmes, d'autant que l'espace public est souvent un espace peu occupé par les femmes. La sphère publique est souvent sous-investie, il est donc intéressant qu'un

projet leur permette de se réapproprier cet espace-là. Le fait de rester plusieurs jours a augmenté aussi la participation effective des femmes. Parfois, elles voyaient le dispositif mais n'avaient pas le temps de s'arrêter. Le fait de rester sur place plusieurs jours leur permettait de revenir et de participer. « Je n'ai pas le temps, je dois faire mes courses, je vais rechercher les enfants »... « Mais si vous êtes là demain, je reviendrai demain » !

Deuxième élément de réponse : l'utilisation d'un discours positif, hors de la plainte. Avoir un discours positif, c'est dire : « On a des droits, ils sont là, c'est à nous de les activer et faire en sorte qu'ils soient respectés ». C'est changer l'angle de vue. C'est sortir du cliché de la lamentation.

Troisième élément de réponse : laisser le processus ouvert et dynamique. Même si la méthodologie de travail était mise au point, l'important était de laisser la dynamique du projet s'installer et s'adapter aux attentes, aux besoins, aux expressions des femmes. En quelque sorte, nous ne savions pas où nous allions, ni quel visage allait prendre le projet, quelles finalités, quelles issues, quelles formes il allait prendre, mais nous savions comment nous y allions. Cette méthodologie est très surprenante pour les femmes ou pour tout un chacun car nous sommes dans une société qui balise tout et laisse très peu de place à l'inconnu, à la créativité, à l'insécurité. Nous sommes plutôt habituées à accepter des consignes sociales, à respecter les cadres tels qu'ils nous sont imposés. D'autant plus si ces cadres émanent de « bon pensants, d'intellectuels, de sages, d'experts ». On doit souvent lutter pour faire admettre que l'expert est le citoyen ou l'acteur de terrain lui-même. Donc, le projet lui-même va à contre-courant, il laisse place à l'imprévisible. À chaque moment, les femmes pouvaient donner une direction tout à fait différente. Ce qui a permis évidemment de réfléchir à de nouvelles possibilités. Les femmes ont donc été dès le début au cœur du processus. Ce sont elles qui identifiaient

les stratégies qui leur étaient accessibles. Certaines découvraient des compétences inexplorées: « Oui tiens je suis capable de faire ça, je suis capable de dire ça ».

Quatrième élément important : le concept des « passeuses de droits ». Le projet a permis de former des femmes à être « passeuses de droits », c'est-à-dire être des relais pour la dynamique et garantir l'application du dispositif. Elles ont participé à la préparation, à l'élaboration et à la mise en processus dès le début de la réflexion. Entre autre également, elles étaient des personnes-ressources pour les femmes qui participaient pour la première fois à ce genre d'initiative. Les passeuses de droits garantissaient un accueil de qualité, une mise en condition pour libérer la parole et la récolter. Faire en sorte que les femmes « déposent leurs valises » comme nous aimons le dire. Ça leur permettait aussi de pouvoir outiller les femmes et analyser ce qu'elles vivaient avec ce qu'on appelle nous nos petites lunettes féministes. C'est-à-dire croiser les connaissances avec toutes les grilles d'analyse que l'on connaît bien. C'est le cas, par exemple, lorsqu'on parle de la problématique des femmes sans domicile fixe. Si on analyse la situation sans lunettes, on peut passer à côté des stratégies qu'elles mettent en place pour se protéger, se mettre en sécurité, des stratégies qui, *in fine*, leur porte préjudice au niveau de leur accessibilité au droit à l'aide sociale.

Les « passeuses de droits » permettaient aussi de pouvoir recueillir les témoignages parfois douloureux des femmes dans des conditions de respect, d'écoute. Elles avaient été formées à l'écoute active. Et évidemment, ça a contribué à toute la mise en scène et tout ce contexte de confidentialité. Elles fonctionnaient en quelque sorte, en effet miroir par rapport au vécu des femmes. Le fait d'avoir quelqu'un qui pose un regard extérieur sur les réalités vécues leur permet de prendre du recul et de regarder les choses avec détachement.

Le dispositif a permis aux femmes de développer de nouvelles compétences. On parle de « savoir-faire », de « savoirs », on parle du « savoir-être ».

En ce qui concerne le savoir-faire, Monsieur Blondiaux l'a évoqué ce matin, on n'apprend pas nécessairement, à l'école, à mener un débat, à entrer dans un débat, à exprimer sa pensée. Le dispositif a permis à certaines de prendre le temps justement pour pouvoir passer cette étape-là et oser s'exprimer, prendre la parole en public.

Enfin, derniers éléments de réponse aux questions de départ : les modes d'actions diversifiés.

Facteur de réussite important : la diversité des modes d'action qui a permis de toucher des femmes issues de tous les milieux, de toutes les cultures, ayant des attentes extrêmement différentes. Tout au long du processus, on s'est posé la question : quel public veut-on toucher ? Quel est sa spécificité ? Nous nous sommes rendu compte qu'à chaque situation, il y avait une réponse adaptée en termes d'activités ou d'initiatives. Si, dans un premier temps, les femmes arrivaient dans le processus avec une attente liée à la « connaissance », dans ce cas, on proposait des lieux d'information, des lieux où l'on pouvait répondre à cette attente d'être correctement informée. Il s'agissait de développer des lieux de « savoir féministe ». Si les besoins exprimés étaient davantage liés à ce qu'on appelle nous « la parole confisquée », nous savions que nous devions répondre par des lieux d'expression créative. Et si les femmes venaient avec des attentes liées à la souffrance et l'isolement, le dispositif permettait alors de proposer des lieux de collectivité. Bref, à chaque fois qu'un besoin spécifique se faisait sentir, le dispositif proposait une réponse adaptée et non standardisée.

Voilà les éléments qui ont facilité la participation optimale de tous les publics et la réussite de ce projet.

LE FESTIVAL MAI'TALLURGIE

Dany Baudoux
Espace citoyen Porte Ouest/CPAS de Charleroi

Le festival MAI'tallurgie, festival d'événements sociaux, culturels et artistiques au cœur de Marchienne-au-Pont, commence ce week-end. Je suis seule à être venue vous en parler aujourd'hui car tous les autres, partenaires, bénévoles, artistes et citoyens, sont en ce moment au Rockerill, anciennes usines de la Providence, endroit mythique cher à notre cœur, afin d'installer pour l'occasion l'exposition collective. Cette exposition est le fruit de plusieurs mois de travail dans toutes les associations partenaires sur le quartier.

La première chose que j'ai envie de vous dire, c'est qu'avant tout, MAI'tallurgie est vraiment une histoire d'amour des citoyens envers leur quartier. En effet, agacés de voir leur ville dénigrée dans les media, ceux-ci ont commencé à parler un peu plus fort.

Parallèlement à ce constat, il faut relever que vers 2001, les pouvoirs publics se sont dotés, dans certains quartiers, d'une maison pour associations et d'un espace citoyen où différents acteurs se réunissent pour tenter d'articuler des actions et des budgets dans le but de traduire cet amour des citoyens pour leur ville.

Le deuxième point qui me paraît essentiel, c'est que MAI'tallurgie émane de la parole des gens qui y vivent. Grâce à ce dispositif soutenu par les pouvoirs publics, les gens de ces quartiers ont pu exprimer leurs manques et leurs richesses, leurs questionnements qui visaient à ramener la vie dans leur quartier.

Un des premiers sujets abordés fut le logement. Certains nous ont ouvert, avec fierté, la porte de leur magnifique jardin à Marchienne-au-Pont, le long de la nationale 90. Ce geste d'accueil et d'ouverture nous a permis, entre autres, d'apprécier la qualité de leur nourriture. À côté des tagettes, nous pouvions voir des haricots, des poireaux, des céleris, des citrouilles… Montrer leurs beaux jardins était aussi une façon pour les habitants de véhiculer une autre image que celle des dealers, des criminels, des usines sales et fermées, etc.

Par ailleurs étaient mis sur pied des groupes de concertation où divers acteurs se réunissaient, une fois par mois, selon des thématiques bien spécifiques : le logement, l'économie et l'emploi, l'éducation et la culture. Tous ceux qui participaient à ces groupes de concertation avaient à cœur de se faire entendre, de révéler l'intérêt et la beauté de leur ville : la Sambre, les écluses sur le canal Charleroi-Bruxelles, la nature, le petit cygne au pied de l'Eau d'Heure, etc. Notre rôle était de relayer la parole des citoyens.

Le troisième point qui me semble important de relever c'est que, pour moi, la participation, c'est de « donner envie » aux gens et pour ce faire, de les outiller. À Marchienne-au-Pont, il y a des artistes, des ferronniers, des sculpteurs, des photographes, des chorégraphes, des compositeurs, des musiciens, des peintres, des stylistes, des acteurs, etc. Il y a aussi des asbl qui font de l'intégration sociale ou de l'insertion socioprofessionnelle pour des publics quelque peu cabossés, à qui on dit que leurs talents vont devenir une ressource pour leur quartier, pour leur ville. C'est ainsi notamment qu'à un certain moment, des hommes et des femmes, venus en Belgique à l'époque où tous les charbonnages fonctionnaient encore pour travailler dans les mines, ont eu envie de raconter leur histoire de vie, leur vérité, à leur façon mais avec énormément d'humour. Ces hommes et ces femmes ont donc créé une pièce de théâtre qui tourne encore, dix ans après ! Cette

pièce « *Pâtes, rata, etc.* » montée par « *Créad'âmes* » grâce aux budgets participatifs, a été jouée dans des écoles devant des enfants de toutes les nationalités qui n'ont jamais entendu parler, ni même vu de charbonnage ou de terril. Et comme d'une initiative naît une autre, cette pièce a déclenché chez eux une certaine fierté. De plus, lors d'une visite de l'exposition de photos des usines la nuit par Stéphane Lieben, révélant l'extraordinaire beauté de Marchienne-au-Pont, l'idée leur est venue de « montrer au plus grand nombre » la beauté de leur quartier. C'est l'enthousiasme des Marchiennois par rapport à ces initiatives qui a donné naissance au premier MAI'tallurgie de 2008.

En sillonnant la ville, nous avons remarqué que tous ceux qui avaient vécu la fermeture des charbonnages vivaient, sur les hauteurs de Marchienne, avec une route inaccessible depuis plus de vingt ans, le long de la route latérale. Sous un incessant jeu de ping-pong, des « experts » se renvoyaient sans cesse la balle pour déterminer leur part de responsabilité sur cette fermeture. Or, cet endroit est apparu soudain comme le lieu idéal pour être le décor du son et lumière de MAI'tallurgie. Le paysage apparaissait grandiose parce que, de là, étaient visibles le canal et les usines (maintenant démolies) et que le lieu était sécurisant pour la population puisque la route était barrée. Ce qui est extraordinaire, c'est qu'après MAI'tallurgie 2008, comme par enchantement, cette route fermée depuis plus de vingt ans a été mise en conformité en vue de sa réouverture le lendemain du son et lumière. Effet magique, non ? !

Le quatrième point qui m'apparait crucial, c'est que MAI'tallurgie est un formidable outil contre l'exclusion, notamment des populations issues de l'immigration. Si les apports de la communauté italienne avaient été mis en valeur au cours du premier festival, le constat fut l'absence des populations étrangères, issues d'immigrations plus récentes, en particulier de la

population turque. Le Rockerill étant un endroit peu fréquenté par la communauté turque, l'idée germa de mettre sur pied un projet plus familial, sur les chemins du halage, au bord de l'eau, que l'on retrouve partout. Ainsi au cours du deuxième festival, MAI'tallurgie 2010, fut créé un « Village du Monde » invitant les habitants, autour de la Darse, à côté de la Maison Pour Associations. Pour ce projet, nous avons été attentifs d'impliquer dans le processus de réalisation les populations maghrébine, turque et mauritanienne de la région. Nous avons constaté le jour même du « Village du Monde », que les femmes turques, bien qu'impliquées depuis le début, se désolidarisaient des hommes de leur communauté ; ces derniers étant uniquement préoccupés par l'aspect nourriture et financier. Elles exprimaient ainsi la différence de nos objectifs respectifs : nous voulions montrer les ressources communes à nos cultures alors que les hommes se souciaient prioritairement des questions financières.

Le résultat de cette approche « Village du Monde » est que pour la troisième édition, soit pour MAI'tallurgie 2012, nous avons focalisé tous nos efforts à entendre et écouter les besoins exprimés par les gens des quartiers, à amener les artistes à traduire au plus près la parole de ceux-ci, que ce soit dans la photographie, la peinture, la sculpture, la musique ou le théâtre. Cette troisième édition s'est déroulée dans les quartiers mêmes, ce qui a eu pour effet, entre autres, de restaurer le pont de l'Eau d'Heure, donc de nous rapprocher des habitants qui, pendant plus d'un an, ont été coupés du reste de Marchienne-au-Pont. Et de clôturer le festival par un pique-nique géant, type auberge espagnole, où se côtoyaient l'agneau hallal et la *porchetta*.

Enfin, nous en sommes à la quatrième édition de MAI'tallurgie, qui reste, j'insiste, une histoire collective. Pour 2014, nous avons tenu à travailler en amont avec les gens du quartier qui ont proposé

de décliner sous toutes ses formes le thème de la table : que ce soit les tables de repas ou de philosophie. Alors, à tableS !

QUESTIONS-RÉPONSES

Intervenant :

Bonjour, je travaille pour l'Observatoire de l'économie sociale. Moi j'ai une question et je suis étonnée que ça n'ait pas été abordé. C'est peut-être évident pour vous mais pour moi ça me pose question. Surtout par rapport à la thématique de cette session. C'est : quelle est la place de l'argent ? Doit-on payer les participants ou au moins les défrayer ? Parce qu'on est souvent avec des personnes qui ont des statuts différents. Certains participants sont dans le cadre de leur boulot et donc voilà ils sont payés pour être là tandis que d'autres viennent bénévolement. J'aimerais avoir un retour sur ce point à partir de vos différentes expériences. Merci.

Intervenant :

Bonjour, je viens de la société Quidam, société de graphisme et design spécialisée dans le graphisme appliqué à l'espace public. J'aurais voulu revenir sur l'exposé de Monsieur Berger. Je voudrais que vous m'éclairiez un petit peu sur les conclusions de votre exposé. J'ai eu l'impression que vous mettiez en opposition le fait d'utiliser les images dans les processus de participation – vous le mettiez en opposition – avec la prise de parole, comme si le fait d'utiliser l'image faisait que les participants ne pouvaient pas prendre la parole. Et j'ai l'impression, dans les quelques expériences qu'on a pu mener, notamment dans des projets de redynamisation de quartiers à Bruxelles, que dans les processus de participation, le fait d'utiliser les images permettait justement à des publics qui n'auraient peut-être pas pris la parole parce qu'ils n'ont peut-être pas la capacité de prendre la parole ou qu'ils ne connaissent pas bien la langue française, que le fait d'utiliser l'image le leur permettait. Le fait de montrer une image qui leur semble intéressante, un exemple extérieur à mettre en place dans

leur quartier, ça leur permettait sur base de cette image, de prendre la parole et donc ça participait à faire participer tous les publics justement en excluant le moins possible de personnes. Voilà, si vous pouviez m'éclairez un peu sur la conclusion de votre exposé, merci.

Intervenant :

Bonjour, je suis de Bruxelles Participation. Moi j'avais une question pour Monsieur Rochet et Madame Baudoux. Notamment concernant le parc Maudron et la route latérale. Entre autres, je voulais savoir comment vous aviez réussi à convaincre, à partir d'une initiative citoyenne, les pouvoirs publics et comment vous avez réussi à ce que les pouvoirs publics vous écoutent et finalement appliquent ce pourquoi vous avez réuni les citoyens.

Marion Carrel :

Effectivement, par rapport à la première question, je n'ai pas parlé du coût. Mais, dans les manières d'abaisser le coût d'entrée, comme on dit, dans les dispositifs participatifs, trois des artisans de la participation que j'ai suivis procédaient effectivement au défraiement ou plutôt même à l'indemnisation, c'est-à-dire sur la base du salaire minimum journalier. Parce que c'était des journées entières de travail aux côtés de professionnels qui venaient là sur leur temps de travail. Mais avec beaucoup de difficultés pour les professionnels militants qui animent tout ça, beaucoup de difficultés pour le faire passer au niveau des élus notamment en France puisque l'idée qu'un citoyen puisse être rémunéré parce qu'il exerce une citoyenneté était un peu difficile. Donc il y a plein d'arguments qui émergeaient autour de la reconnaissance de l'expertise, des indemnités parlementaires aussi ou des indemnités des syndicats ou des jurys d'assise. Enfin tout un tas de techniques qui sont utilisées pour expliquer que c'est légitime de financer les personnes qui contribuent à hauteur de plusieurs heures, voire

de plusieurs journées de leur temps pour l'intérêt général. Leur point commun aussi est de ne pas l'afficher. Ils n'affichent pas cette indemnité. C'est une fois qu'ils négocient en amont avec effectivement l'élu, le candidat, l'institution, voire l'association qui fait appel au dispositif. Mais ce n'est pas affiché évidemment comme une carotte : « Venez et vous serez payés ». C'est une fois que les personnes sont engagées qu'elles sont rémunérées. Je ne pense pas qu'il y ait de lien entre ça et le ludique.

Mathieu Berger :

Merci pour la question. Ça me permet d'être un peu plus nuancé, un peu moins brutal par rapport au sort des images dont j'ai parlé tout à l'heure. Je vais peut-être prendre une minute pour resituer cette question-là par rapport à une histoire des dispositifs de participation et par rapport à ce que beaucoup, dont moi, ont qualifié comme un échec de la participation centrée sur le discours. La participation logocentrique était le mode dominant, on va dire, des pratiques participatives jusqu'il n'y a pas si longtemps. C'est-à-dire l'idée de se mettre autour d'une table, de discuter, de recueillir les avis des personnes, de connaître leurs idées etc. Donc vraiment une participation qui était essentiellement fondée sur le discours. Et mon travail et d'autres ont montré comment ce discours à prétention justement d'élaborations à partir du moment où il venait quelqu'un qui n'était pas autorisé en quelque sorte à s'avancer sur ce mode élaboré, sophistiqué, et qui tendait à se montrer contreproductif ou finalement transgressait toute une série d'attentes sur ce qu'est censée être la parole ou discours du citoyen et tendait soit à être ineffectif, voire parfois tendait à ridiculiser la personne ou à l'humilier. Pour le moment, je travaille sur les questions justement liées aux interprétations psychiatrisantes des gens qui croient avoir un discours intéressant à dire. Donc ça va être le fou, le dingue. Donc, c'est par rapport à cette situation-là et cet échec-là, à mon avis, qu'il faut resituer l'utilisation, la profusion d'images qui en viennent finalement à

tyranniser, en quelque sorte, les modes d'engagement possibles dans la participation. Alors, je n'ai rien contre les images évidemment je suis plutôt pour. J'avais dans ma tête plutôt fait une conclusion qui tendait à faire plus de place à l'image. Alors bon, c'est un peu embarrassant pour moi. J'ai un peu accompagné ce mouvement jusqu'à un certain point. Et maintenant j'essaie de me repositionner. Parce que je crois que toutes ces formes d'engagement, qui soutiennent en-deçà du discours, par les gestes, les actions, les images pourquoi pas la musique, les danses. On a vu des choses tout à l'heure intéressantes. Ce qui me semble compliqué c'est qu'aujourd'hui, certains voient dans ces contributions infra-discursives une opportunité pour faire disparaître le discours à prétention élaborée. Le problème, c'est de pouvoir imaginer des formes d'articulations entre ces différents régimes de signes qui n'évacuent pas le discours. Sinon, on va vers des contributions qui seront attendues à mon avis comme toujours de plus en plus conformées à certains dispositifs en l'occurrence un jeu, un dispositif de visualisation. De plus en plus atomisé comme une contribution sur le mode de l'icône, du trait sur la carte, de la gommette, du post-it plutôt que de l'articulation et de l'enchaînement de propositions dans une argumentation. Et donc aussi, le citoyen toujours plus attendu sur le mode de la production d'informations discrètes en quelque sorte qui peuvent après être synthétisées, montées par des gens plus indiqués que lui pour le faire en quelque sorte. Donc ici voilà cette tendance. Alors elle ne se retrouve pas partout. Elle ne se retrouve pas dans les dispositifs de type micro-locaux. Dans l'un des dispositifs de rénovation urbaine « à l'ancienne » à l'échelle du quartier, il est possible d'articuler ces différentes dimensions. Par contre, on va quand même vers une démocratie « électronique » avec des dispositifs, des plateformes en ligne qui se passent très bien finalement. Des rassemblements humains, des mises en présence des gens qui se passent aussi de plus en plus de discours puisqu'ils mobilisent de plus en plus ce type d'informations sur le mode de

l'indice ou de l'icône. Et sachant que la participation – et je finis vite là-dessus – a été un petit peu décrédibilisée justement sur son échelon micro-local comme le disait Loïc Blondiaux tout à l'heure, cette montée vers les plus grands projets, ce changement d'échelle de la participation vers la grande échelle afin de pouvoir coordonner de plus en plus d'individus et donc de montrer aussi une valeur quantitative au niveau de la participation va se diriger de plus en plus vers ces formes de contribution de l'ordre de l'image, de l'information unitaire, atomisée etc. Et, à mon avis, cela va amener à des situations où la prise de parole et le discours du citoyen seront plutôt vus comme quelque chose de superflu ou de parasitaire.

Nicolas Rochet :

Concernant par exemple la question du parc Maudron, donc, la relation avec le pouvoir public en fait, c'est assez simple. Puisque, comme je le disais, ça a été initié et soutenu par la Ville de Charleroi. En fait, c'est précisément l'échevin qui avait en charge la participation citoyenne et qui se trouvait aussi avec l'échevin de la politique des grandes villes qui avait entamé cette réflexion et qui avait voulu mener ce processus participatif. Donc ils étaient partie prenante dès le départ. Très clairement à la fin du processus, quand les fiches-projets ont été réalisées, elles ont été conçues, elles ont été présentées. Quelque part, mon travail en tant qu'animateur du processus participatif, il s'arrête là. Effectivement, le politique à un moment donné, prend le relais. Je sais que le budget qui était prévu pour certaines actions a été réservé. Mais, comme je le disais, parfois les choses se font avec un temps relativement long et donc ça n'aboutit pas nécessairement très vite. Je pense que concrètement sur le terrain, il n'y a encore rien qui se fait. Donc c'est pour vous dire comme c'est parfois très long. Concernant le parc précisément, il y a une difficulté supplémentaire c'est que ce n'est pas un espace public, c'est un terrain privé. Donc qui appartient notamment au domaine du Château Maudron. Et

donc là il y a tout un travail à faire techniquement en termes de conventions pour pouvoir effectivement faire des aménagements publics sur un espace privé. C'est faisable mais c'est vrai que ça demande aussi tout un travail. Donc ce n'est pas simple. Et au niveau du budget, a priori, la Ville est complètement partenaire issue du projet.

Dany Baudoux :

Moi je voulais juste répondre. Par rapport à la route latérale, les financements, il y avait vingt ans qu'ils étaient prévus. Donc, je suppose qu'ils ont suivi l'indexation. Et le reste, c'était un problème entre les financements du pont du chemin de fer, des voies hydrauliques. Il y avait eu une malformation et c'était un report de responsabilité. Voilà donc des citoyens, aidés par cette envie de raconter la beauté de Marchiennes et de choisir ce lieu-là, qui nous demandent à nous, Espace citoyen, qui sommes les actions de quartiers du CPAS de Charleroi, comment faire pour le faire ? Eh bien nous avons, à l'époque, demandé qu'il y ait des représentants de tous les cabinets concernés. Et le reste, ça a été une question d'administration. Subitement on s'est dit : « Ah mais oui, il y a une solution ». Et de trouver la solution. Donc on a eu un rôle de catalyseur par rapport au moyen de trouver une solution et en même temps, on a donné le peps et on a aidé les gens à dire : « Mais oui, ça fait vingt ans qu'on ne trouve pas de solution et maintenant on va essayer de la trouver ».

Nicolas Rochet :

J'avais envie de réagir par rapport à la question de l'argent. J'avais juste envie de dire que si on s'attarde à se poser la question de l'argent, voilà, on ne fonce pas. Et donc nous, on a plutôt l'habitude de foncer et de se dire voilà ce projet on a envie de le mener à bien, on trouvera le financement pour le faire. Et donc, à ce moment-là, une fois qu'on a décidé et qu'on s'est mis en route,

on essaie de trouver le financement. Voilà, et ça peut passer par des dons. Et d'ailleurs pour la Caravelle, on a lancé une campagne de dons pour pouvoir financer le projet. Mais c'est clair que si on s'arrête à ça alors en éducation permanente, on ne fait pas grand-chose.

SESSION 3

LA PARTICIPATION, POURQUOI ? LES EFFETS À LONG TERME DE LA PARTICIPATION

INTRODUCTION

Jean-Benoît Pilet

Université libre de Bruxelles – CEVIPOL

Pour cette troisième session thématique se pose la question des effets à long terme de la participation. Jusqu'à présent, on a beaucoup discuté à la fois des dispositifs participatifs et des voies qui semblaient prometteuses et de celles qui semblaient poser plus de soucis ou des écueils éventuels à la participation. On a parlé aussi de la participation de tous et d'éviter l'exclusion de certains publics. Ici, on va davantage travailler sur ce qu'il reste après l'expérience participative en tant que telle et on a demandé aux intervenants d'y réfléchir autour de trois types d'effets ou de trois niveaux. D'abord, les effets sur l'individu qui a pris part au dispositif participatif, qui a participé : qu'est-ce qu'il en reste une fois que cette participation s'arrête ou en tous cas que le dispositif s'éteint ? Puis, quels sont les effets au niveau collectif : est-ce qu'on voit émerger des associations, est-ce qu'on voit émerger des initiatives qui se structurent ? On en a déjà parlé ce matin. Avec des choses qui démarrent pour régler un problème et puis qui après se transforment en quelque chose de plus durable, soit institutionnalisées, soit de type associatif. Et puis enfin, les effets de la participation sur la transformation du politique et la transformation du pouvoir politique. Est-ce que finalement, ça change quelque chose ou est-ce que ça ne change rien, ou ça ne change que marginalement la façon dont s'opère la politique et en particulier dont pourrait s'opérer la politique à Charleroi ? Nous avons six intervenants. Lors de la première session, nous avions d'abord les expériences locales et puis les chercheurs. La deuxième d'abord les chercheurs et puis les expériences locales. Ici on a tout mélangé. Et donc on va avoir différentes interventions et on va commencer avec Patrick Italiano de l'Université de Liège.

LA PARTICIPATION ET SES DISTORSIONS : DU MALENTENDU AUX BÉNÉFICES SECONDAIRES

Patrick Italiano
Université de Liège – Sociologie des identités contemporaines

En tant que chercheur en sociologie à l'Université de Liège, j'ai eu l'occasion d'accompagner et d'observer différents exemples de participation, très différents entre eux. Comme le rôle qui m'a été assigné dans ce colloque est l'introduction de cette session, je ne veux pas empiéter sur la description de certains dispositifs participatifs que j'ai observés, et dont d'autres intervenants parleront mieux que moi quant au contenu pour les avoir mis en place eux-mêmes.

Mon intention dans cette introduction est de faire quelques distinctions, parce que, ce qui m'a frappé d'emblée au cours de cette journée, ce sont des ambiguïtés ou des malentendus autour du concept même du « conseil de participation ». Fondamentalement, ce qu'on a entendu depuis ce matin a conforté cette impression de polysémie et d'usage multiple du terme participation. On a aussi abordé toute une série de limites, de difficultés de conception et de mise en œuvre, qui ont largement anticipé des éléments que je voulais mettre en avant, donc je vais juste tenter de remettre ces éléments en perspective.

Le malentendu ou les ambiguïtés que je relève, c'est que l'on utilise le terme participation pour désigner des choses, décrites ce matin, qui m'ont semblées appartenir à d'autres sphères. Lorsque j'entends présenter sous le label « participation » ce qui s'appelle officiellement « comité de concertation », je ne peux que relever que, pour moi, la concertation, c'est de la concertation, comme

son nom l'indique. Est-ce que c'est de la participation ? Point d'interrogation.

J'ai entendu d'autres choses dans les interventions, qui sont de l'ordre de la pure communication. Quand Monsieur le Bourgmestre, en introduisant ce matin a dit, « vous savez les faits, on ne sait pas beaucoup agir dessus, alors on va essayer, et ce n'est déjà pas si mal, d'agir sur les représentations », on reconnaît qu'on est dans un exercice de communication. Beaucoup de choses qui ont été dites, que ce soit en termes de ressources pour la participation, en termes d'effets ou de conditions de réalisation de la participation, relevaient du champ de la communication, du travail sur de l'image.

Il y a pourtant un troisième terrain, qui pour moi est celui plus spécifiquement abordé dans cette session-ci et qui me paraît important : c'est le terrain du travail social. Autrement dit, la question telle que je me la pose c'est, sur les trois dimensions qui nous sont proposées comme questions pour cette session : quels effets, dans quels domaines ?

Je vais les prendre un petit peu à l'envers et commencer par me poser la question : « Est-ce-que la participation est de nature à changer la politique, à avoir un impact majeur sur des questions d'ordre collectif au sens le plus large ? ». Je ne vais pas vous décrire en détail un projet auquel j'ai participé, qui consistait à délibérer des scénarios énergétiques à long terme, mais je vais partir de là comme exemple de la portée politique la plus large. C'est un sujet très technique qui a mis en place ce que j'ai assumé de décrire, dans un article scientifique un peu « méta »[1], comme

[1] Claisse F. & Italiano P. (2012), « L'énergie de la participation est-elle renouvelable ? La production de scénarios énergétiques et ses malentendus », in Claisse F. *et al.* (Eds.), *La participation en action*, Peter Lang : Bruxelles. Référence et abstract : http://hdl.handle.net/2268/125974.

une usine à gaz. Grosso modo il s'est agi de faire participer à la fois des experts et ce qu'on a appelé des *« stakeholders »*, c'est-à-dire des associations représentant différents types d'intérêts liés à la thématique. Cela portait donc sur un thème très technique, très abstrait, très général. Dans ce cas-là, la participation passe au travers des représentants qui ne sont pas élus : le principe de représentativité est oublié et escamoté par ce que j'appellerais un artifice technique. Mais quand je dis « un artifice », ce n'est pas un jugement de ma part : il est un fait que l'artifice technique n'a pas été reconnu comme convaincant par les participants et que la confiance dans le mécanisme « usine à gaz » a été difficile à établir. Quoi qu'il en soit, cette expérience, grand projet multidisciplinaire financé par la Politique scientifique fédérale, a été conduite sous le label de la participation et il s'agissait bien d'un enjeu majeur de société à savoir : comment on produirait quelle énergie à l'horizon de 2050.

Ce problème majeur n'est pas très spécifique à ce projet : juste avant, le Bureau du Plan avait mené quelque chose d'assez similaire comme dispositif, avec les mêmes caractéristiques. En résumé, qu'est-ce-qui se passe ? Quelles sont les motivations des représentants, donc des associations, à participer ? A priori, si on exclut de les rémunérer, c'est le fait de pouvoir peser sur un enjeu, sur une décision. Faut-il encore que le mécanisme par lequel ce dispositif est relié à la décision et à l'enjeu soit clair, net et identifiable. Ça ne l'était pas. Donc, ce qui s'est passé dans cet exercice comme dans d'autres dont j'ai eu connaissance, c'est que la participation a été faible.

Quelle est l'analyse qu'on peut faire ? A posteriori – c'est une vue partagée par d'autres qui ont été confrontés au même genre d'expérience – cet exercice consiste à externaliser le coût d'une expertise. Le bilan est de dire que si l'équipe avait fait ça toute seule, elle aurait eu une étendue limitée de ces expertises,

tandis qu'en faisant de la « participation » (et je mets ça entre guillemets, mais je rappelle que c'était bien sous ce label-là que c'était conduit), nous avons élargi la surface des expertises qu'on a pu amener pour l'exercice. Bref, c'est de la pure technique et le fait est, en termes de résultat, c'est à peu près zéro.

J'entends bien qu'on peut me présenter et m'expliquer d'autres dispositifs. Mais les exemples, même à l'étranger, où des exercices participatifs sont menés avec toute l'ouverture nécessaire pour garantir l'exercice lui-même, et faire en sorte que la décision finale, la mise en œuvre d'une politique, soit réellement le produit de la participation, et bien dans mon expérience, ces exemples sont extrêmement rares. Soit l'exercice est tellement verrouillé qu'on ne peut plus décemment parler de participation, soit il est mené honnêtement, quant au processus, mais n'a aucun enjeu, aucun impact.

Ceci dit, l'idée de l'expertise citoyenne appliquée à une question quand même importante comme « quelle énergie on produit et on consomme en 2050 ? », on peut l'essayer. Mais ce n'est pas ça qu'on a fait. Les concepteurs du projet avaient réduit la participation à un recours à une expertise gratuite, prolongée par des consultations de « représentants » non représentatifs (et désignés comme tels). C'était un grand projet innovateur précisément sous le label de la participation, et comme on pouvait s'y attendre dès le départ, eh bien les participants… n'ont guère participé.

Qu'est-ce-que ça produit ? Finalement pas grand-chose. Une méfiance, ou du moins des comportements de plus en plus stratégiques de la part des acteurs qui sont impliqués. Ça c'était le premier exemple le plus éloigné, peut-être, du thème de la session.

Le deuxième exemple-type, sur lequel je ne vais pas trop m'étendre, se situe au niveau « méso ». En fait, c'est tout ce dont on a parlé jusqu'à présent. Les expériences locales plus ou moins larges où il y a effectivement un dispositif qui fait participer des citoyens de différentes manières. On a pas mal discuté sur toutes les limites et tous les patches, toutes les rustines techniques qui permettent éventuellement de pallier les dérives qui ont été clairement identifiées dans des exposés précédents. J'en prends une qui me paraît tout à fait majeure : c'est le risque de faire pire. J'ai entendu cette expression tout à l'heure, c'était Marion Carrel qui l'a utilisée. Le problème de fond, c'est que pour participer effectivement, la ressource, en termes de maîtrise des codes sociaux, en termes de ressources culturelles et sociales, est peut-être encore plus élevée que dans la vie courante. Et la logique compétitive à l'intérieur du groupe des gens qui sont amenés à participer est exacerbée et donc, c'est encore pire comme réception de la part de ceux qui se sentent floués, dépassés, dépossédés, alors qu'ils ont voulu jouer le jeu. Le résultat, je prends une autre citation que j'ai entendue tout à l'heure, ça peut être *« dévastateur »* comme le disait Madame Milliot. Ça, c'est le pire, à mon avis.

Si à côté de ça on dit oui mais il existe des solutions techniques pour éviter que le scénario du pire ne s'avère, la question va être au minimum de se demander « quels moyens on peut mettre en œuvre pour généraliser au minimum ce genre d'expérience pour que ça ait une ampleur, une masse critique qui puisse avoir un impact sur le politique, un impact autre, ou au-delà d'un effet de communication à nouveau, voire d'alibi, voire de prétexte ». Je ne nie pas qu'on puisse faire des choses bien avec un groupe, qu'on puisse utiliser des outils, des techniques d'animation qui évitent que les scénarios du pire ne se vérifient.

Le problème, Monsieur Blondiaux l'a dit au début, c'est qu'on raisonne comme si, dans les dispositifs participatifs, on

avait une discussion entre égaux. Or, nous savons, et Monsieur Blondiaux l'a dit en clôturant son exposé d'introduction, que la réalité n'est pas celle-là. Alors que fait-on ? Si je constate que j'ai devant moi des gens qui sont inégaux, et que je les traite en égaux par exemple en pesant au milligramme le temps de parole etc… qu'est-ce-que je suis en train de faire ? Je suis en devoir de me poser la question de la nature même de mon processus, de son sens, de ses conséquences. Les gens ne sont pas dupes. Est-ce que la nature de ce que je fais, dans ce cas-là, dépasse la simple opération de communication, à destination externe (« voyez comme je suis démocrate »), aux dépens de ceux qui ont effectivement participé et se sont laissés enfermer par les asymétries de ressources dans un processus formellement égalitaire ? Et si j'essaie de compenser les inégalités que je constate, quelle légitimité est-ce-que j'ai, moi, à soupeser et dire « tiens, je vais compenser de telle ou telle manière » ? Comment vais-je justifier mes choix, passablement arbitraires, dans la sélection de ce qu'il faut compenser, à quelle hauteur, et par quels moyens, face à ceux qui ont les ressources culturelles et sociales, donc les moyens de contester à l'intérieur comme à l'extérieur les choix de règles et de procédures ?

Ce sont des questions qui renvoient davantage au sujet précédent mais je me pose en tout cas la question, dans ces cas-là, des effets en termes collectifs ? Point d'interrogation, parce qu'il est impossible de généraliser significativement des choses aussi délicates et aussi complexes, qui donc prennent autant d'énergie et d'argent pour être contrôlées, sachant aussi que ça met d'autant plus de poids, d'importance et de responsabilités dans les mains de celui qui maîtrise le processus. Donc, cela met au premier plan la question de la confiance de celui qui participe, parce que c'est cette maîtrise du processus qui va éviter éventuellement qu'on aille vers le pire. Et, au-delà de la responsabilité du chercheur, du « pilote » professionnel de l'exercice participatif, il y a toujours

un commanditaire, quelqu'un qui paie, quelqu'un qui utilise ce processus dans la gestion du pouvoir qu'il exerce.

Bref, le gros point d'interrogation demeure, mais il n'en est pas moins vrai qu'effectivement, certains peuvent y trouver un bénéfice, et là, je redescends au niveau individuel, c'est mon troisième niveau d'analyse. Comme je viens de le relever, certains peuvent trouver un bénéfice dans ce genre d'exercice : le problème c'est que, en général, ce sera précisément ceux qui ont déjà le plus de capital culturel pour maîtriser les codes, le langage et les manières de poser un discours y compris sur des enjeux d'image, comme par exemple dans le bel exemple que nous avons eu tout à l'heure de la piste de ski. C'est une belle trouvaille de communication. Cette idée de la piste de ski, elle me fait penser à quelqu'un qui a eu une intuition géniale ou qui maîtrisait bien mieux les codes qu'on ne voulait le penser a priori. Du coup, un acteur a priori défavorisé et marginalisé dans l'exercice a marqué un grand coup qui a frappé l'imagination, et a ainsi été reconnu comme interlocuteur, c'est ce que je retiens de l'anecdote. Elle révèle surtout, en creux, comment cette personne était d'emblée considérée comme outsider dans un exercice où, par définition, on ne devrait avoir que des égaux.

Par ailleurs, ceux qui jouent là-dedans ont clairement l'opportunité de développer leur capital social, c'est-à-dire leur capacité à réutiliser dans un autre cadre ce qu'ils ont pu développer comme proximité avec les décideurs qu'ils fréquentent dans le cadre de l'exercice participatif. Grosso modo, là aussi, hors du cadre de l'exercice lui-même. Ça peut profiter plutôt à ceux qui sont déjà dans les comités de quartiers, qui sont déjà dans des associations professionnelles, qui ont déjà voix dans toutes sortes d'organes et qui trouvent là-bas d'autres lieux encore pour développer les atouts qu'ils ont déjà. On assiste donc à une utilisation instrumentale du processus participatif par les mieux

outillés, qui en tirent des ressources, et torpillent le dispositif lui-même en allant ensuite traiter directement, individuellement, avec les décideurs qu'ils y ont rencontrés. Les autres participants ont été « battus » en séance, et le lieu participatif se vide par les deux côtés : les plus faibles le désertent parce qu'ils s'y sentent frustrés, les plus forts le délaissent pour mieux utiliser leurs ressources ailleurs.

Le troisième cadre, celui qui nous intéresse en particulier dans cette session et par lequel j'introduis les exposés qui suivent, c'est quelque chose qui, pour moi, sont des dispositifs centrés sur des personnes. C'est-à-dire que l'objectif n'est pas de développer la démocratie en tant que telle ou de pallier les limites de la démocratie représentative. L'intention est plutôt de donner, de redonner à des personnes qui se sentent exclues d'une participation citoyenne, des outils, des éléments qui leur permettent de retrouver un droit à l'existence. Donc à partir du moment où on fait des choses qui effectivement sont taillées sur mesure pour les personnes, c'est-à-dire un cadre qui soit accessible aux plus défavorisés (les publics auxquels on s'adresse), que l'objet est quelque chose qui fait sens pour eux (c'est-à-dire que ça appartient bien à leur sphère de vie), on ne va pas aller les pécher dans la rue pour les faire délibérer sur un scénario énergétique. On va traiter, on va leur faire parler des choses qu'ils connaissent et qui font sens, et d'une manière qu'ils puissent retrouver la confiance de leurs compétences, de leurs savoir-faire, bref de leur droit d'exister en tant qu'êtres humains, et en tant que citoyens. Et alors là, on a quelque chose qui certainement reconstruit les personnes et leur donne la possibilité de redevenir citoyen, y compris dans d'autres sphères. C'est le genre d'expérience dont on va parler mais il me semble, pour clôturer cette introduction, qu'on est là dans l'ordre de l'outil performant. Je veux dire en termes de travail social ou d'éducation permanente : ici, l'idée de participation n'a plus du

tout la même acception que celle dont on est parti au début de cette matinée.

QUELLE PARTICIPATION POUR QUELS EFFETS ? À COURT, MOYEN ET LONG TERMES…

Suzanne Huygens
Relais Social de Charleroi

Les actions participatives développées au sein du *Réseau Relais Social de Charleroi* contribuent à la resocialisation des personnes sans-abri qui s'y investissent. Passant d'une « *position passive à une position active »,* certains utilisateurs développent de nouvelles identifications : *« membre d'un projet participatif mis en place par eux-mêmes »* et déclarent éprouver un sentiment *« d'utilité sociale ».* D'autres se reconnaissent et se sentent reconnus par autrui en tant que membre d'une société.

Il me semble important de commencer par préciser que le réseau Relais Social associe, à Charleroi, les services publics et privés actifs dans l'aide aux populations en situation de précarité sociale aiguë. Je vais les nommer et j'essaierai de n'oublier personne pour vous montrer le champ d'action de ce réseau. Il s'agit, pour les services publics, de la Ville et de Carolo Rue, de l'abri de nuit Dourlet, l'abri de nuit supplétif, du SASS, et du DUS du CPAS de Charleroi. Pour la Ville aussi, l'accueil de soirée du relais santé et pour les services du secteur associatif, l'abri de nuit du Triangle, Comme Chez Nous, Le Comptoir, Entre 2 Wallonie et Espace Free. Tout ça pour vous dire qu'il ne s'agit pas des budgets participatifs du Relais Social, de l'équipe où je travaille, mais il s'agit de budgets participatifs d'un réseau. Je pensais que c'était important de le dire.

Ma question est alors la suivante : quelle participation pour quels effets, à court, moyen et long terme ? À propos

de la participation à long terme, qui correspond à l'objet de la session, la question est de savoir ce qui relève ou non de notre responsabilité ou de notre champ de compétence, comme on dit. Que pouvons-nous faire pour ça ? Les caractéristiques de nos actions participatives, comme je viens de le dire, s'inscrivent dans un réseau. Nos actions sont destinées aux personnes en situation de précarité sociale aiguë, et comme je l'ai dit, le réseau est composé d'abris de nuit, de services d'accueil de jour et de soirée, d'échanges de seringues, de travail de rue, d'aide en urgence, de soins de santé et d'aide aux personnes en lien avec la prostitution.

Les actions participatives font partie de cet ensemble mais on peut se demander si les effets que l'on va constater sont attribuables aux actions participatives ou à l'ensemble des actions. Nous n'avons pas de réponse là-dessus et nous n'en cherchons pas. C'est quand même important de montrer d'emblée cette limite.

Il y a deux types d'actions mises en œuvre dans le réseau : les budgets participatifs et l'assemblée mensuelle. Tout ça se développe depuis treize ans. J'ai compté : il y a eu 134 assemblées mensuelles depuis treize ans. Et en 2013, par exemple, il y avait 27 personnes en moyenne sur les onze assemblées. Il y a eu des assemblées où nous avions invité des mandataires politiques. Ce sont ces jours-là où il y a eu le plus de participants : ce ne sont alors pas les politiques qui nous invitent à aller parler d'un sujet qui les intéresse, c'est nous qui les invitons et qui leur demandons de nous écouter. Et s'ils reviennent un an après, on essaie de leur demander : « Et alors, avez-vous pu concrétiser ce que vous aviez dit que vous alliez faire ? » Voilà, je ne parlerai pas davantage de ces assemblées parce qu'en dix minutes, il faut bien choisir ce qu'on va faire, donc je vais parler des budgets participatifs.

Quelle est la situation ? Certaines personnes sans abri, en situation de précarité, démunis, les habitants de la rue, ont des idées particulièrement intéressantes et elles aimeraient les réaliser mais elles ne peuvent pas le faire, faute de moyens. Les travailleurs sociaux ont déjà souvent été l'écho de ces propositions et devaient, auparavant, se limiter à dire « Ah ! Quelle bonne idée ! ».

Mais aujourd'hui, depuis la création du Relais Social, des subventions de 15 000 €, en moyenne, par an, sont destinées à de telles actions. Et si les utilisateurs projettent de mener des actions collectives de nature sociale ou culturelle - vous voyez, c'est très large - on peut leur attribuer un budget qui peut aller jusqu'à 2 500 euros par an. L'objectif de ces actions est de favoriser la resocialisation des utilisateurs via l'élaboration, la réalisation, la gestion d'un projet collectif. Donc, ce n'est pas de l'argent qui est destiné aux utilisateurs, c'est de l'argent qu'ils vont gérer en collectif avec le travailleur accompagnateur. L'objectif opérationnel est d'attribuer ces subventions si la demande est jugée pertinente.

Pour l'attribution des subventions, il y a toute une procédure qui est mise en place, un petit cadre que l'on trouve particulièrement intéressant et que l'on a aménagé au fil des années. Il faut passer devant un comité d'accueil, présenter son projet et faire un bilan. Les personnes sans abri, par exemple, qui ont dormi en abri de nuit et qui se préparent à venir au comité d'accueil le matin, demandent à l'éducateur de l'abri de nuit de les réveiller plus tôt pour qu'ils puissent se raser, se coiffer. Enfin, ils se préparent comme s'ils allaient demander un prêt à la banque.

C'est exactement cela le comité d'accompagnement : c'est une formalité sociale que l'on demande aux gens d'accomplir. Les résultats, en treize ans, j'ai compté hier soir pour vous, sont que 220 118 € ont été attribués à partir des frais de fonctionnement

de notre équipe. C'est-à-dire que nous ne recevons pas de budget pour cela, nous avons décidé de dédier 15 000 € par an (+ index) pour faire cela. Il y a eu 144 projets différents, et la moyenne est de 1 529 € par projet. Il y en a qui demandent 2 500 € par projet mais ce n'est pas toujours le cas.

Il y a deux sortes de projets participatifs. Il y a des projets participatifs où les idées initiales ont été formulées par les utilisateurs eux-mêmes. Ce sont les budgets participatifs, les projets participatifs comme on en parle. Et puis, il y a des actions sociales collectives. Ce sont des projets où les idées sur lesquelles s'appuient leur projet ont été formulées par des travailleurs parce qu'ils savent que les utilisateurs vont leur demander de faire ces actions-là.

Je vais vous parler des projets participatifs. Qu'est-ce qu'on peut en dire ? On peut souligner, avec le recul, que, les idées sont des idées originales, formulées par des utilisateurs, qui répondent à des besoins rencontrés par ce public. Par exemple, un mendiant qui dit à un travailleur qui l'accompagne : « Tiens, si on faisait une fête sur le pont pour remettre au passant la monnaie de sa pièce ». Voilà un beau projet collectif, et pendant quelques années, une fête sur le pont a été organisée pour que les mendiants remettent aux passants la monnaie de leur pièce.

Voici un autre projet collectif. Des dames qui savent broder, qui savent coudre et qui souhaitent mettre en place un projet de couture où l'idée était aussi, au départ, de réparer les vêtements abîmés des personnes sans abri. Donc, ce ne sont pas des idées qui viennent de chez nous, elles viennent de chez eux. La richesse et la variété des initiatives montrent ainsi bien que le public des habitants de la rue, des personnes démunies est un public créatif, qui a des envies. Quant à l'aboutissement des actions anticipées, elle montre vraiment les facilités, les compétences des gens à

s'organiser, à mener des actions à bien si on leur en donne les moyens.

Concernant les bénéfices directs de ces actions pour les participants, que peut-on dire ? Patrick vous en a parlé, beaucoup d'orateurs vous en ont parlé ce matin. Il s'agit évidemment de la revalorisation de l'image de soi, le sentiment de se sentir utile à la société, c'est quand même important. Je me rappelle d'un groupe qui s'appelait « bonjour », c'était des personnes sans abri qui allaient rendre visite aux patients sans abri hospitalisés et ils disaient : se rendre utiles aux autres, ça fait plaisir à soi. C'est vraiment un sentiment d'utilité sociale. Il y a aussi quelque chose qui nous a étonnés dès le départ : les membres des budgets participatifs s'épaulent et deviennent même des référents pour les travailleurs sociaux. Je les appelle des « cadres de terrain », peut-être plus expérimentés que nous car ils sont de terrain.

Le rôle des accompagnateurs du service est également essentiel car ils doivent faire en sorte que l'idée reste entre les mains des utilisateurs, accompagner le collectif, régler les conflits. Mais ils ont également un rôle au niveau individuel, c'est-à-dire vis-à-vis des individus du groupe. Aider chaque utilisateur à déplier ses questions, à les résoudre. Je vais vous donner de nouveau un vieil exemple mais il m'avait impressionnée dès le départ : un mendiant participait à l'organisation de la fête sur le pont et avait tellement de travail pour organiser cette fête qu'il me disait : « Mais, je n'ai plus le temps d'aller mendier, je vais me réinscrire au CPAS et retoucher le minimex ». C'est pour vous montrer l'aspect citoyen, c'est ça la démocratie aussi. Permettre aux gens de se réintégrer…

Plus que deux minutes mais pas de problème. De toute façon, il y a tellement de gens dans la salle pour compléter tout ce que je n'aurai pas dit ! Voici les deux questions que nous nous

posons de longue date. Mais peut-être que grâce à la préparation de cette conférence, elles ont pu trouver un sort, même si on avait déjà bien avancé au préalable.

La première question, c'est : « On retrouve parfois les mêmes participants dans les différents projets». D'abord, ce n'est pas vrai même s'il y a des gens qui restent. Si on était un peu plus observateurs, on s'apercevrait que les gens changent. On peut cependant quand même le dire : les gens qui restent sont les gens qui ont décidé de participer, qui ont décidé de s'investir eux-mêmes, de donner de leur personne dans un projet qui leur tient à cœur. Je trouve cela important, il ne faut pas rester sur le lieu commun D'ailleurs nous, on est très contents d'être toujours dans notre emploi depuis vingt ans, c'est toujours les mêmes qui travaillent là-bas. On peut aussi transposer nos positions sur les personnes les plus précaires.

Deuxième question : « Pendant combien d'années peut-on soutenir ce type de projet ? ». Ça fait maintenant cinq ans que l'on soutient ce projet-là. Les objectifs de notre projet, c'est de travailler à l'insertion sociale des personnes en précarité sociale aiguë, à leur resocialisation, à leur autonomisation. Et bien, ça peut prendre du temps et tant qu'ils s'y investissent, tant mieux.

Pour moi, la question serait plutôt : « Quel est l'objet concret de la participation et quels sont les effets réels ? » Si on me pose la question comme ça, je trouve qu'on peut le voir autrement. Je pense que l'objet concret, c'est « L'atelier couture », c'est « La fête sur le pont ». Tant de projets formidables ! Mais nous, Relais Social, notre objectif n'est pas de créer un atelier couture, ce n'est pas de faire une fête sur le pont, c'est de soutenir les gens qui souhaitent le faire pour les aider à reprendre une place dans leur vie, à redevenir acteurs. Donc, on n'a pas à s'occuper de la

question, cela fait 5 ans que l'on subventionne ce projet. Nous, on voit que les gens avancent.

L'autre chose, ce qui est visé chez nous, c'est la resocialisation et donc ce sont les effets de la participation sur les gens. On peut remarquer que parmi les utilisateurs qui s'investissent dans les budgets participatifs – et on va rester réalistes – parmi les 1 400, 1 500 personnes qui ont fréquenté rien que les abris de nuit l'année passée, il n'y a peut-être qu'une petite trentaine, quarantaine, une cinquantaine qui serait concernée. Mais ceux qui s'y investissent, c'est ceux qui ont décidé d'investir leur vie et de tenter de reprendre un rôle d'acteur et ce projet les raccroche à la réalité.

Donc, je conclurai ici. Le comité de pilotage a pris la position hier lors d'une réunion extraordinaire où on envisageait tous les projets du Relais Social qu'il convenait d'établir des critères de maintien, du soutien du Relais Social de Charleroi aux projets participatifs qui se développent. Donc les membres avancent dans leur resocialisation. Je souhaite bon vent et longues années de participation aux projets participatifs du Relais Social et aux utilisateurs qui décident de s'investir dans cette voie.

PARTICIPATION ET ÉDUCATION PERMANENTE

Denis Dargent
Présence et Action Culturelles (PAC) - Charleroi

La participation est devenue une notion fourre-tout, et c'est particulièrement le cas dans le secteur de l'action socioculturelle. À l'instar, d'ailleurs, de la notion d'éducation permanente. Participation ou éducation permanente, tout le monde en fait, ou dit ou croit en faire.

Par exemple, les centres culturels sont censés (et cela est clairement réaffirmé dans le nouveau décret sectoriel adopté récemment) faire de l'éducation permanente et donc activer des processus participatifs. Mais les centres culturels agissent en vertu de leur décret propre et pas selon les normes du décret sectoriel de l'éducation permanente. Ce dernier, adopté en 2003 et appliqué dès 2005, est un dispositif légal contraignant qui a toutefois le mérite d'exister et de donner à la participation un rôle moteur.

Son article 1er, §1er précise d'emblée :

> Le présent décret a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

Mieux encore : l'axe 1 du décret, qui recouvre dans les faits l'essentiel du travail des associations reconnues, est intitulé « Participation, éducation et formation citoyennes ».

L'intérêt d'un tel cadre juridique est d'orienter les acteurs du secteur (et d'autres secteurs) et de baliser leurs pratiques. Mais cela reste malgré tout très théorique. Le niveau de satisfaction de ces acteurs vis-à-vis des actions participatives développées est à géométrie variable. On est parfois une peu trop vite « satisfait » d'un processus participatif qui a sans doute permis de rassembler des individus autour d'un projet mais qui n'a pas, dans les faits, « transformé » ces individus au sens du décret de l'éducation permanente (esprit critique, autonomisation…).

Ce constat nous amène à une question essentielle pour le secteur de l'action socioculturelle au sens large. À quoi sert-on exactement, dès lors que nous agissons en tant qu'associations subventionnées par les pouvoirs publics ? Quelle est, en d'autres termes, la légitimité de nos actions et des revendications potentielles des citoyens « participants » envers ces mêmes pouvoirs publics ? Est-ce un gage de bon fonctionnement de notre système démocratique ou un moyen détourné de contrôle des populations ?

Je pencherais pour l'amélioration des rouages démocratiques dans un pays où la classe politique rechigne à encourager les formes de participation directe.

Ne nous leurrons pas cependant. Il s'agit surtout de favoriser, de recueillir puis de mettre en forme la parole citoyenne. Il ne s'agit pas forcément de poser un acte jugé subversif vis-à-vis de l'ordre établi. Nuance. Et limite de l'exercice. Voilà pourquoi nous envisageons les actions participatives comme des moments où des gens, des individus d'horizons divers, se rassemblent à des

fins bien précises : pratiques artistiques en amateur, formations citoyennes, échange de paroles, débats, etc. Notre rôle est peut-être plus proche d'un rôle « tampon » entre les aspirations des gens et les réalités du contexte politique. Une chose est sûre en tout cas : la participation citoyenne n'est possible que dans un régime démocratique, fût-il perfectible.

Des deux réflexions qui précèdent – le degré d'efficience supposé de la participation et le positionnement social des opérateurs socioculturels –, il apparaît que, à l'aune de nos pratiques, c'est la notion de coopération qui correspond sans doute le mieux à nos ambitions.

Par coopération, nous entendons un processus qui rassemble, autour d'objectifs communs, des personnes d'horizons sociaux très variés qui, en temps normal, ne se côtoieraient pas forcément. La coopération serait donc une forme de participation qui, en elle-même, par le simple fait d'être rendue possible, constituerait un positionnement critique de la société capitaliste contemporaine fondée sur la compétition entre individus ou les postures de défenses identitaires.

DE L'APPRENTISSAGE DE LA PARTICIPATION

Muriel Sacco
Université libre de Bruxelles – Germe-cena

Dans les années 1990, de nouvelles politiques socio-urbaines dites de revitalisation urbaine ont été introduites à Bruxelles et Montréal. Ces politiques sont basées sur l'approche intégrée, la géographie prioritaire et le ciblage des quartiers les plus défavorisés et physiquement les plus dégradés, sur la logique de projet, ainsi que sur des procédures participatives. La comparaison des procédures participatives incluses dans les politiques de revitalisation urbaine à l'œuvre à Bruxelles et Montréal depuis les années 1990 montre que la participation ne se décrète pas. En effet, alors qu'à Bruxelles, les procédures participatives ont provoqué beaucoup de désenchantement et ont peu participé à la production du contenu des programmes de revitalisation urbaine, à Montréal, ces pratiques ont permis d'inclure dans les programmes locaux d'action en grande partie des projets soutenus depuis longtemps par les acteurs communautaires des quartiers, qui avaient eux-mêmes défini leurs projets à l'aide de pratiques participatives et de diagnostics des besoins fondés autant sur des données quantitatives que sur des données qualitatives.

Comment expliquer ces différences alors que des politiques similaires ont été introduites dans les deux villes ?

Ces différences ne peuvent se comprendre qu'en prenant en compte le contexte et les pratiques à l'œuvre avant l'introduction de ces nouvelles politiques socio-urbaines. En effet, les deux villes avaient des pratiques bien différentes.

À Montréal, concernant la participation des résidents, les politiques publiques n'ont pas donné lieu à la création de

procédures participatives ou informatives spécifiques. Elles se sont appuyées sur les institutions existantes, telles que les conseils de quartier et d'arrondissement. L'absence d'espace participatif propre à ces politiques publiques apparaît comme une marque de coordination avec les dispositifs et les institutions existants dans une perspective d'intégration. La démarche participative à l'échelle des quartiers montréalais existait déjà et avait été institutionnalisée des décennies auparavant. Dans la foulée des réformes visant à améliorer la qualité et à démocratiser l'accès au système de santé à la fin des années 1960, des demandes de participation accrue des citoyens à la gestion des services publics, à partir de l'expérience des comité de citoyens, avaient en effet vu le jour et donné lieu à la création des cliniques de soins communautaires (Hamel & Jouve, 2006, p. 54). Outre les services médicaux, ces cliniques avaient le mandat de s'attaquer aux causes économiques et sociales des problèmes de santé. Bien que cette approche préventive n'ait pas été suffisante pour éliminer les inégalités sociales, les demandes aboutirent dans les années 1980. L'approche des courants communautaires, qui incluait à la fois une conception multidimensionnelle de la santé et une participation de la société civile à la gestion de l'État, fut ainsi institutionnalisée. Les groupes et organismes communautaires devinrent de véritables partenaires de l'État québécois et des autres paliers gouvernementaux dans de nombreux secteurs de l'activité sociale et économique (Hamel & Jouve, 2006).

De cette approche communautaire découlait déjà la territorialisation de nombreuses politiques publiques, car la participation des groupes communautaires et des citoyens à la gestion de ces services se faisait surtout à l'échelle des quartiers. De ce fait, une territorialisation de la gestion publique était déjà à l'œuvre, de même que des collaborations entre les acteurs publics et les acteurs communautaires. Si ces politiques ont fortement étendu les formes de coopération aux élus dans la régulation du quartier,

elles n'ont en revanche pas introduit l'approche intégrée et globale. Cette approche était déjà en vigueur dans la démarche proposée par les groupes communautaires et avait été institutionnalisée par les Centres locaux de services communautaires (CLSC). Toutefois, il convient de noter que les acteurs politiques étaient assez absents de la régulation des quartiers dans la mesure où les conseillers d'arrondissement n'avaient pas de compétence et de ressources financières. Malgré un renforcement informel des compétences des conseillers d'arrondissement dans le cadre des quartiers sensibles et ciblés, les projets financés par les Quartiers sensibles et les Quartiers ciblés existaient parfois depuis plusieurs années ou s'inscrivaient dans une réflexion déjà existante. Ces politiques publiques ont donc opéré une reconnaissance supplémentaire de la pertinence sociale de l'expertise et de l'action des acteurs communautaires. Elles n'ont pas donné lieu à la création d'une nouvelle méthodologie, mais elles se sont appuyées sur les méthodes d'intervention existante et, par leur financement, elles leur ont accordé une reconnaissance.

Par ailleurs, les outils de la démocratie locale étaient déjà institutionnalisés et ancrés dans les pratiques des acteurs locaux. La création de ces outils remonte aux années 1970. En 1979, la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) avait instauré des outils consultatifs à l'échelon municipal pour les projets d'aménagement, d'urbanisme et de règlements. La même année, le gouvernement québécois mettait en place le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), ce qui confirmait l'importance accordée à la consultation de la population en matière de qualité de l'environnement. Cette promotion provinciale de la consultation allait dans le sens de l'institutionnalisation, si ce n'est des groupes communautaires en tant que tels, du moins de leurs demandes. Aussi, elle renforçait la légitimité de leur opposition aux façons de faire et aux décisions unilatérales du maire Drapeau. Si le quartier était doté d'acteurs communautaires forts et capables

d'organiser une planification des services et des équipements, les conseillers du quartier avaient eu une place relativement limitée dans la régulation du quartier. Un élément central explique ce faible investissement politique des élus locaux. Dans le système québécois, l'échelon local a longtemps été très faible. Le district et l'arrondissement étaient des réalités politiques et administratives très faibles. Les élus de districts avaient peu de pouvoirs et peu de ressources. De ce fait, les conseillers de districts ont longtemps été cantonnés à une fonction de représentation au conseil municipal, sans avoir de pouvoir décisionnel et de ressources financières à gérer. Ces entités administratives ont pris progressivement un peu de consistance et de visibilité avec le développement du programme des quartiers en santé et de la politique provinciale de consultation – en d'autres termes, avec le renforcement d'une approche territoriale et locale. Ainsi, dans les années 1980, des conseils d'arrondissement ont été institués afin de favoriser la consultation et la participation des habitants. Ils ont été substitués, en 1996, par les conseils de quartier qui avaient pour but de rapprocher encore plus les élus de leurs administrés et de les impliquer dans la vie de leur quartier, sans pour autant leur conférer un pouvoir décisionnel très important.

Ces conseils de quartier ont eu lieu entre 1996 et 2001 à raison de quatre à cinq séances par an. Ils étaient animés par les élus de l'arrondissement et étaient dédiés à un quartier en particulier. Une secrétaire recherchiste était chargée de rédiger des procès-verbaux reprenant de façon assez détaillée les propos de chaque intervenant de façon à réaliser un suivi assez précis des questions posées. Si ces conseils n'étaient pas décisionnels, ils permettaient d'identifier les besoins et de définir des priorités de quartier en ce qui a trait aux cinq services décentralisés en vue de la confection du budget municipal de l'année suivante. Ils permettaient aussi de tisser des liens entre les élus et leurs administrés, de prendre connaissance des différents problèmes des quartiers, de répondre

aux questions des citoyens, et de présenter les services et les programmes de la ville dans les différents domaines et l'action de certaines organismes (tels que la CDEC Centre-Nord, Eco-quartier, Tandem ou encore le service de police). La période de question du public était donc assez longue. D'après les procès-verbaux, les séances duraient le temps d'entendre toutes les personnes qui avaient demandé la parole.

Néanmoins, cette professionnalisation des activistes urbains montréalais ne fit pas disparaître le projet de transformation sociale qu'ils portaient ni leurs revendications pour une plus grande justice sociale, contre le caractère technocratique de l'État (Favreau, 2002, p. 95).

L'histoire montréalaise et l'approche communautaire ont largement influé sur l'identification du problème rencontré, des ressources et des registres d'action des acteurs, sur leurs représentations et les instruments qui ont été mis en œuvre (Palier & Surel, 2005, p. 13). Ces politiques publiques ne changent pas complètement la manière de penser le traitement des questions sociales, telles que la pauvreté, l'immigration ou encore l'animation de l'espace public. Selon cette même idée, la RUI opère un élargissement des opérateurs susceptibles de mener certains projets, tels que les projets de logement intégrés dans le cadre d'une concertation locale. Avec la RUI, l'urbanisme devient un enjeu discuté au niveau du quartier, cette politique aborde implicitement les questions de l'attractivité des quartiers, du besoin d'éviter la fuite des habitants et d'en attirer de nouveaux pour soutenir les efforts déjà consentis. L'élargissement à de nouveaux acteurs n'est pas neutre et il engendre une hybridation des conceptions de l'action, des objectifs à poursuivre. Dans le cas présent, il articule et fait coexister l'impératif d'attractivité du quartier avec la recherche d'une amélioration du bien-être de ses résidents.

Bien que ces politiques publiques n'introduisent pas l'approche intégrée et environnementale dans la régulation des quartiers, elles modifient l'intensité des interventions des acteurs publics et de l'échelon municipal dans ces quartiers, autrefois désinvestis ou sacrifiés au profit du développement de la fonction tertiaire de Montréal. Parmi les changements introduits, il faut noter la multiplication des acteurs prenant part à la régulation des quartiers et son corollaire, à savoir la transformation des processus de régulation du quartier.

À la lumière de ce détour par l'histoire montréalaise des pratiques participatives à l'échelle des quartiers, on comprend mieux pourquoi l'introduction de la participation n'a pas été directement un succès. La participation s'apprend. Son introduction ne produit pas instantanément un changement des mentalités et des dispositions particulières tant dans le chef des acteurs politiques, administratifs que des acteurs associatifs ou des citoyens. La participation ne se décrète pas, elle s'apprend. L'apprentissage est lent, progressif et de ce fait incrémental.

À Bruxelles, son absence traduit une conception politique de la gestion de la cité dans laquelle les acteurs politiques ont une place prépondérante sur les acteurs administratifs et associatifs et les citoyens. Les difficultés observées tiennent autant à des résistances qu'à un manque de socialisation des acteurs à ces pratiques. La réussite de la pratique participative dépend ainsi étroitement de l'apprentissage de cette pratique et d'une réflexion des participants sur les effets attendus de la participation sur les processus décisionnels.

QUELLES LEÇONS PEUT-ON EN TIRER POUR CHARLEROI ?

Bien que situées dans des régions différentes, Bruxelles et Charleroi sont caractérisées par des systèmes politiques et des

cultures politiques assez similaires, particulièrement au niveau communal. La participation, si elle est souhaitée par de nombreux citoyens, acteurs associatifs ou politiques, a été peu pratiquée jusqu'à présent, on peut même dire qu'il ne s'agit pas d'une pratique institutionnalisée au sens où elle ne fait pas encore partie des mœurs et des réflexes quotidiens des procédures décisionnelles au niveau local. Si les partis se concertent entre eux pour présenter des décisions dites collégiales, la consultation des publics cibles de la décision politique est encore assez informelle et opaque. Il convient donc de garder à l'esprit que la participation s'apprend à la fois dans le chef des acteurs politiques et administratifs, mais aussi des acteurs et citoyens et qu'il convient de réfléchir aux effets de cette participation sur les processus décisionnels afin d'éviter le désenchantement des participants et les réticences des acteurs politiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Favreau, L. (2002), « Mouvements sociaux et démocratie locale. Le renouvellement des stratégies de développement des communautés (1990-2000) », in Tremblay, M., Tremblay, P.-A., Tremblay, S. (sous la dir.), *Développement local, économie sociale et démocratie*, Québec : Presses de l'Université du Québec, pp. 85-104.

Hamel, P. & Jouve, B. (2006), *Un modèle québécois ? Gouvernance et participation dans la gestion publique*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Palier, B. & Surel, Y. (2005), « Les « trois I » et l'analyse de l'État en action », *Revue Française de Science Politique*, Vol. 55, n° 1, pp. 7-32.

LA PARTICIPATION ET LE LONG TERME. TOUT CE QUI VIENT APRÈS, C'EST CO-CONSTRUIT AVANT !

Orlando Sereno Regis
Periferia asbl

Je ne vais pas vous parler de Charleroi, de dynamiques passées qui sont encore en cours aujourd'hui mais qui ont déjà été présentées. Je ne vais pas revenir là-dessus…

Par contre, je suis assez content du recadrage que vous avez fait en ouvrant cette troisième partie. J'avais effectivement le sentiment d'entendre parler de participation comme un « fourre-tout » où on met un peu tout et n'importe quoi. J'avais envie de revenir sur ce qui n'est pas juste de la consultation ou de la formation même si cela fait partie du processus participatif.

On m'a demandé de vous parler de l'après, de ce qui reste, de ce qui se passe après… « Tout ce qui vient après, c'est ce que l'on construit avant ». Rien ne vient après si on n'a pas bien construit les choses avant. Et quand je dis « avant », ce n'est pas pendant, c'est bien avant, c'est-à-dire avant que le processus participatif lui-même ne soit réellement lancé. La participation citoyenne doit s'inscrire le plus en amont possible d'un processus participatif, elle ne doit pas s'inscrire une fois qu'on a décidé les choses. Elle doit se construire avec les gens.

Construire des projets collectifs, les coproduire et cogérer, encourager la citoyenneté sont des choses qui ont été abordées aujourd'hui. Il faut penser les choses plus globalement, les pourquoi de la participation. Et puis il y a des risques. On les a abordés aussi. C'est, entre autres, faire la paix sociale. Quand « ça chipote » un peu, quand on secoue, on va faire de la participation.

Enfin, on dit qu'on va faire ! C'est un petit peu l'impression que m'a donnée l'intervention de ce matin par rapport aux sans-abris sur Charleroi, projet qui a provoqué une levée de boucliers et qui a provoqué la mise en place d'un comité. Voilà, les jeux sont faits, mais on va quand même favoriser la paix sociale en mettant quelque chose en place. Je ne dis pas que c'est le cas. C'est le goût que ça m'a donné ce matin en écoutant ce qui se disait. Positon radicale ou consensus, évitons le conflit.

On est aussi, parfois, dans des démarches participatives « mollassonnes », ou surtout on fait en sorte que l'on ne s'engueule pas, que tout passe bien, qu'on ait des réunions où on arrive finalement à faire avaler les choses.

Ou alors, on peut se retrouver dans des processus où, en réalité, on ne s'écoute pas, on ne met pas en place ce qui permet aux gens de s'exprimer. Je pense que quand quelqu'un a besoin de gueuler et bien, il faut le laisser gueuler ! Quand quelqu'un a envie de s'énerver, même s'il vient avec son cas particulier, ça doit pouvoir sortir. Il faut permettre aussi que ça sorte. Si le processus n'est pas mis en place correctement, on peut se retrouver dans un faux processus participatif où finalement ce sont des avis contraires qui se confrontent et on est sur des positions radicales qui en réalité ne produisent rien !

On a parlé de temporalité aujourd'hui, dans plusieurs projets. Il faut du temps. La participation, ce n'est pas quelque chose qui s'impose, c'est quelque chose qui se propose, c'est quelque chose qu'on apprend et donc il faut du temps. Mais, en même temps, quand on est sur de très longs délais, il peut y avoir des essoufflements et donc le tout, c'est de trouver effectivement comment est-ce que l'on peut mettre en place des choses qui donnent le temps au temps et qui, en même temps, permettent

d'avoir des avancées collectivement, permettant de co-construire des choses.

Un processus participatif est toujours quelque chose d'ouvert, c'est-à-dire que les gens y rentrent quand ça les arrange et en sortent quand ça les arrange. Quelqu'un n'est pas plus légitime parce qu'il vient à toutes les réunions que quelqu'un qui vient à une réunion sur deux. Certes, il aura acquis des informations complémentaires, pour lesquelles il faut trouver un moyen de les partager avec qui ne peut pas venir tout le temps, mais la légitimité ne se fonde pas sur le nombre de fois où on a participé.

Et le dernier point, c'est l'instrumentalisation des habitants. C'est effectivement le risque que finalement, les vrais enjeux ne soient pas sur la table. Oui, on va discuter de choses. Éventuellement, oui, on va prendre des décisions collectivement sur des choses, et quand je dis « collectivement », ce n'est pas juste les habitants, ça peut être avec les techniciens. Mais les vrais enjeux ne sont pas là ! Les vrais enjeux sont ailleurs. On tombe dans l'instrumentalisation.

Donc ça, ce sont des risques…

Comment renforcer les effets et comment éviter les risques ? Parce que, finalement, dans un processus, il n'y a pas de recette, on n'a pas un bouquin ! Nous, c'est notre boulot de tous les jours et pourtant, partout où on débarque, on remet en cause nos pratiques parce qu'un lieu n'est pas l'autre, la façon de parler n'est pas la même, les gens ne sont pas les mêmes, le contexte n'est pas le même. Il faut donc se remettre en question. Certes, on vient avec une expertise mais il faut se remettre en question, et construire les choses. Comment est-ce qu'on fait ?

La participation, c'est lorsque l'on parle des enjeux, des vrais enjeux. Lorsque le processus participatif va permettre de discuter, de mettre en question de vrais enjeux et d'avoir une influence sur ces enjeux et sur les décisions qui vont être prises au final. S'il n y a pas ça, on est dans autre chose, autre chose qui peut être intéressant, mais on n'est pas dans un processus participatif, mais dans de l'information. S'il n y a pas d'enjeux, il n'y a pas de participation ! Et l'enjeu, il doit, pour moi, être aussi de remettre le projet en cause.

Très souvent, nous sommes appelés pour mettre en place des processus participatifs, mais on nous dit : « Le projet, voilà, il est là, mais non on va faire avec les habitants ». Mais si les habitants à une réunion nous disent, « mais en fait, ce n'est pas ça qu'il faut faire ! », la bonne question à se poser est : « Est ce que ceux qui ont voulu monter le projet, sont prêts à remettre le projet en cause ? ». La vraie participation citoyenne doit permettre ça, elle doit permettre cette remise en cause jusqu'en amont, jusqu'à la source. Or, ce n'est pratiquement jamais le cas ! Co-construire, évaluer, adapter le processus et pas les sujets !

Co-construire… Pour moi, ça n'a aucun sens si une association comme Periferia débarque en disant : « On fait ça toute l'année depuis quinze ans les gars, on va vous monter un processus participatif, on va venir découvrir un peu le coin, discuter avec les gens, on va vous monter un truc ». Ça n'a aucun sens ! Ça n'a de sens que si on monte le processus avec les gens avec lesquels on va travailler. C'est eux qui vont nous dire : « Si vous voulez toucher telle population et bien ça ne sert à rien d'aller mettre des affiches, à rien de faire des réunions dans des salles ! Si vous voulez la toucher, mettez un stand avec du thé et des biscuits lors du marché ! ». C'est eux qui vont nous dire de passer par telle personne, par tel habitant, etc. Si on ne construit

pas le processus-même avec les gens, pour nous, on n'est pas dans un vrai processus participatif. Il doit être co-construit en amont.

Il doit aussi être évalué, on en a parlé tantôt. L'évaluation, c'est extrêmement important. Mais l'évaluation, ce n'est pas un truc qui arrive après, ça n'a aucun sens. L'évaluation, ça se construit avant. Sur quoi on veut agir, à quel résultat on doit arriver, quelles actions on va mettre en place pour y arriver. Si on a co-construit le processus tous ensemble, on a alors une vision claire de ce à quoi on veut arriver collectivement et au moment où on va vouloir évaluer, on va avoir un point de vue commun. Et ça, c'est important ! L'évaluation doit être pensée avant, pas après. Après, c'est trop tard ! Il faut la penser avant, et à partir du moment où on l'a pensée, on en porte la responsabilité. Il n'est plus question de dire : « Oui, mais c'est le politique qui … ». Non ! On a co-construit des choses ensemble. Si ça ne marche pas, collectivement, on se dit pourquoi ça ne marche pas et on corrige les choses ensemble. La coresponsabilité est aussi importante, elle accompagne le processus.

Pour nous, il n'est pas question de dire : « Oui, mais ça, les habitants, ça ne va pas aller parce que c'est quand même fort technique ». On peut parler de tout, avec tout le monde, peu importe son niveau de formation. Ce qu'il faut, c'est adapter le processus et pas adapter le sujet, en se disant : « Oui ça on va le faire et puis ça, non ». Non, il n'y a pas de limite. C'est faire de la ségrégation que de se limiter. Un processus participatif démocratique ne fait pas de ségrégation, c'est aussi simple que ça. De l'information, de la communication variée simple, mais pas simpliste.

Tout processus participatif passe aussi par énormément de communication. Chose qui, d'expérience, est souvent le parent pauvre. Lorsqu'un pouvoir public lance un marché

pour sélectionner un opérateur qui va accompagner l'aspect participatif de la rénovation de quelque chose, par exemple, le budget communication, en général, est carrément inexistant ou il est très restreint. Or, si on veut permettre que les gens puissent participer, il faut d'abord communiquer lourdement, fortement, de façon diversifiée, variée, de façon simple mais pas simpliste. On n'est pas en train d'infantiliser les gens. Lorsqu'un technicien utilise un terme technique, on garde le terme technique ! On prend la peine de l'expliquer, de façon à ce que tout le monde puisse se l'approprier. Lorsqu'un politique utilise un terme technique, on prend la peine de l'expliquer. De même, lorsque un habitant vient avec une idée qui n'est pas nécessairement comprise par tout le monde, on prend la peine aussi de l'expliquer, de la rendre appropriable, par tout le monde. Simple, mais pas simpliste!

Autre aspect fondamental de tout processus participatif : *mettre en capacité*. Ça a été abordé pendant toute la journée de multiples façons. C'est travailler sur la capacité des gens, se dire que les gens ont des compétences, ont des capacités en eux. Il faut leur permettre d'être dans un lieu, dans un espace, dans une forme de processus qui leur permette de pouvoir les utiliser, d'oser les utiliser. Il faut travailler sur cet aspect-là et permettre l'appropriation des éléments périphériques qui influencent les décisions. Par exemple, dans le réaménagement d'une place, trop souvent, on ne discute que d'éléments comme mettre des pavés ou autre chose, mais d'autres éléments ne sont pas très souvent mis en discussion comme le budget. « Ça coûte quoi 1m² de pavés? 1m² d'asphalte ? Quel est le budget que la commune a la capacité de mettre ou pas ? ». Comprendre le budget est un élément fondamental qui va permettre effectivement d'avoir un processus participatif où les gens peuvent avoir un effet de levier sur les enjeux et sur les décisions qui sont prises. Ça prend du temps, mais c'est fondamental, de comprendre un planning, de comprendre quelles sont les orientations politiques. Il y a des

gens qui ont été élus, ils avaient un programme. Il est normal qu'ils viennent avec les éléments issus de ce programme, que ça plaise ou pas dans une réunion publique, peu importe, ils ont été élus, il est normal qu'ils viennent avec leur objectifs mais ça doit être réexpliqué aussi.

Dans de nombreux projets, on nous dit : « Ne venez pas avec des plans devant les gens parce qu'ils ne vont jamais savoir lire ! » Eh bien, on consacre une réunion à la lecture d'un plan, et ensuite, quand un technicien vient avec le plan du projet, les gens savent le lire et savent faire tout de suite des remarques, savent s'orienter sur le plan, etc. Il faut prendre du temps pour mettre les gens en capacité de participer. C'est pas le tout d'avoir le processus si, à côté de ça, on ne permet pas aux gens réellement d'entrer dans le processus, d'être acteurs de ce processus.

Si on n'est pas sur les enjeux de la capacitation, on a des points de vue qui restent séparés, qui restent bloqués, parce qu'on ne comprend pas les autres. Si on travaille la capacitation, on conserve effectivement des points de vue qui sont diverses et variés : on conserve le point de vue administratif, le point de vue du politique, du technique et du citoyen. C'est normal mais, par contre, si on travaille ensemble, on permet des espaces de coproduction, de co-réflexion, multi–acteurs. Un défaut de beaucoup de processus participatifs est que l'on travaille beaucoup avec les citoyens mais les politiques, le technicien, etc. ?

Notre façon de travailler, c'est de forcer autant que possible que, dans tous les espaces de participation, les politiques soient présents, que les techniciens soient présents, pas juste au moment où ils pensent que ça les arrange mais pendant tout le processus. Parce que, lorsqu'ils sont présents, cela permet effectivement, en cours de processus, d'avoir ce genre d'échanges : « Ça, c'est une super idée mais ça va coûter quatre fois plus de ce qu'on a ». Ah

ok, mais le technicien dit « oui, mais là, ce n'est pas possible, dans le sol, moi j'ai des câbles, j'ai … ». On imagine … donc on va coproduire réellement la réflexion ensemble : le technicien va entendre plein de choses et le politique aussi. Donc, si on est sur ce modèle-là, on peut effectivement dire qu'on est dans un vrai processus participatif qui respecte néanmoins les points de vue divergents de chacun.

Des éléments qui favorisent la pérennité : la durée du processus, l'aspect multi-acteurs, le fait que tout le monde soit en présence, une certaine autonomie…

Si les habitants se disent « on voudrait pouvoir discuter sur ce point-là, approfondir sur ce point-là », même si ce n'est pas prévu dans le processus initial, il faut que les habitants, un moment, puissent se réunir, faire appel à un expert pour qu'ils puissent avancer sur leur réflexion. La capacité de suivi d'interpellation, le suivi technique et le suivi politique vont de pair.

Pendant le processus participatif, il y a souvent une structure qui est là pour accompagner. Nous, par exemple… mais il y en a plein d'autres qui font ça ! Une fois que notre contrat est fini, on n'est plus là. Et qu'est-ce qu'il se passe quand on n'est plus là ? Eh bien, il faut avoir réussi à mettre, pendant le processus, suffisamment de confiance et puis de structuration pour que l'après processus participatif soit prévu. Qu'on sache, par exemple, vers qui se tourner à la commune pour savoir, les travaux de la place vont prendre trois ans, qui est le référent, qui va permettre effectivement de poursuivre ce lien avec les habitants…

Alors cela produit, dans certains cas, l'émergence d'un comité qui mène des actions complètement autonomes et continue à interpeller les politiques locaux. Donc, il y a des choses qui peuvent perdurer… le gros problème, dans le fait de

faire perdurer les choses, c'est que le politique change, il y a les élections qui changent !

Il y a eu des élections en mars en France. Nous travaillons sur un projet dans le nord de la France… le conseil municipal a changé de force politique. Eh bien, tout est stoppé, du jour au lendemain ! Tout est terminé ! Et ce n'est pas une question de parti, mais une question de personne. Partout où nous travaillons, on se rend compte que ce n'est pas une question de parti mais de personne et donc de volonté politique.

Je vous dis juste « prenons le temps »…

LE MOC À FONTAINE-L'ÉVÊQUE

José Vermandere
MOC – Charleroi-Thuin

Je suis sur le terrain de l'éducation permanente, moi aussi. Ce que je vais dire sera donc relativement proche de ce qui a été dit par d'autres. Le MOC organise et anime des groupes d'action qu'on appelle des groupes d'action locale. Le fil conducteur est, dans chacun des groupes, la participation du citoyen à la vie de la cité. Mais la porte d'entrée peut-être très différente d'un groupe à l'autre. Ça peut être l'énergie, ça peut être l'environnement, ça peut être la pollution atmosphérique, ça peut être le nucléaire, ça peut être beaucoup de choses. Le logement aussi est fort présent. Ces groupes sont constitués, d'une part, par des gens qui font partie des organisations du MOC. Je ne sais pas si vous le savez mais le MOC, c'est un peu une coupole qui essaie de coordonner cinq organisations (CSC, Mutualités chrétiennes, Vie Féminine, Équipes Populaires et JOC) qui sont toutes autonomes et indépendantes. Le MOC essaie d'être la parole politique commune de ces cinq organisations. Parfois, cela marche alors ça va, parfois cela ne marche pas, parce que chaque organisation dit qu'elle cause mieux que l'autre. Sur Charleroi, cela va relativement bien, il faut l'avouer. Et donc, les groupes locaux sont constitués en même temps de membres qui sont déjà dans ces différentes organisations, donc qui ont des orientations différentes, et en même temps de citoyens lambda. Des citoyens qui sont là parce qu'ils ont entendu parler du projet et ont envie d'y participer.

Je voudrais un peu m'attarder sur le cas de Fontaine-l'Évêque. Le groupe d'action du MOC de Fontaine-l'Évêque en 2007/2008 a réfléchi autour d'une thématique qui s'appelle l'AGCS (Accord général sur le commerce et les services). Toute une réflexion s'est menée sur cette thématique et les dangers qu'il y avait au

niveau des communes. À l'issue de cette réflexion, nous avons proposé à la commune et aux autorités communales de faire voter, en conseil communal, une motion ville « hors AGCS » selon laquelle elle n'accepte pas ce système-là et qu'elle s'engageait à interpeller à d'autres niveaux. La majorité a accepté, c'est passé au conseil communal et la motion a été votée à l'unanimité. Dans la foulée de ce travail, l'année suivante, nous avons organisé une campagne de sensibilisation autour de l'eau comme étant un « bien universel », qu'on ne peut pas privatiser. Une campagne qui s'est faite tout au long de l'année. À la fin de l'année, nous avons été interpellés par d'autres groupes qui nous ont dit : « C'est un peu dommage parce que nous réfléchissons parfois à des choses un peu similaires et ce serait peut-être plus intéressant de faire les choses ensemble ». Et puis finalement, on a mis en place un contact entre le MOC, les équipes populaires, la maison de la laïcité, la ville et ICRA International, une ONG dont des membres habitent sur la commune de Fontaine-l'Évêque qui était intéressée aussi par la démarche. Ce petit monde s'est rassemblé et a décidé de dire : « Oui, on pourrait essayer de faire quelque chose ensemble. Ils ont décidé de mettre en place une campagne de sensibilisation avec, comme thème générique, « les peuples menacés ». L'idée, c'était de choisir une ethnie, une peuplade sur laquelle il y avait une série d'enjeux d'éliminations, d'exterminations. On voulait rendre cela visible et sensibiliser les habitants de Fontaine à cette thématique. Nous avons commencé cette démarche en 2010 et depuis on l'a refait chaque année.

Il y a eu un effet un peu pérenne qui s'est installé. L'objectif de ce groupe-là était vraiment de travailler dans la sensibilisation des habitants de Fontaine sur l'aide au développement et sur les situations vécues. Donc il n'est pas, ici, du tout, question de campagne financière, de soutien d'un projet concret, rien de tout cela. On est ici uniquement dans la sensibilisation. Nous avions aussi comme objectif, au départ, d'aboutir à la création d'une

commission communale ou un conseil consultatif communal, peu importe comment on l'appelle, sur l'aide au développement. Comme il existe d'autres types de conseils consultatifs. Ce projet-là n'a pas encore abouti et n'aboutira je pense jamais, en tout cas pas durant cette législature, vu le manque d'intérêt des hommes politiques nouvellement élus. La majorité en place a été renversée aux dernières élections communales. C'est un peu dommage parce que c'était un des objectifs-phares de notre démarche. En tous cas, c'était d'aboutir à ce que ce soit vraiment reconnu et porté au niveau politique.

Le type d'activités que nous faisons c'est, d'une part, ce qu'on appelle le mois du livre. La bibliothèque communale met en avant une série d'ouvrages qui traitent sur la peuplade qu'on a choisie. Une autre activité, ce sont des activités pour les enfants. En collaboration aussi avec la bibliothèque communale qui organise des contes, des stages, nous organisons aussi des stages pendant les vacances de Pâques, où cette fois-ci, ils ont fabriqué des totems. Enfin, nous organisons également un concours de dessin pour les enfants de six à quinze ans. Chaque année nous recevons environ trois cents dessins. Il y a un jury qui se compose d'artistes amateurs et professionnels locaux et qui sélectionne les trente meilleurs dessins par catégorie d'âge. Ceux-là sont exposés alors à la fin des activités, au moment du week-end de clôture et des prix sont distribués. Pour cette activité-là, on travaille en collaboration, d'une part, avec l'animatrice de l'extrascolaire de la commune et, d'autre part, avec une professeure de morale. Dans ce cadre-là, ce que nous faisons, c'est mettre ensemble des publics différents. Il y a, entre autres, les jeunes de la cité et l'unité scout avec qui on travaille. Ce sont des ados qui ne se rencontrent jamais ou quasiment jamais. Et il y a aussi d'autres activités pour les adultes. C'est ce qu'on appelle le fameux week-end de clôture, on organise diverses activités et qui sont plus alors de type familial et en fonction de la peuplade qu'on a choisie. Les activités sont

très différentes. On essaie chaque fois d'avoir un repas typique de cette peuplade et puis, « cerise sur le gâteau », on termine par un concert gratuit qui a un succès véritable à Fontaine-l'Évêque depuis plusieurs années maintenant.

Au travers de cet exemple, je voudrais reprendre quelques initiatives qui ont été réussies dans le projet. D'une part il y a ce groupe qu'on appelle maintenant groupe Nord/Sud. Il fait vivre des partenariats. D'abord un partenariat public/privé puisqu'on travaille avec la Ville et des associations. Ce n'est peut-être pas terrible, l'investissement de la Ville est très limité. La Ville se limite à verser un subside de 1 250 euros par an. Ces nouveaux élus maintenant sont présents à la remise des prix du concours de dessin. Ils souhaitent remettre eux-mêmes les prix. Mais il y a aussi un partenariat qui dépasse les clivages philosophiques. Il y a le MOC, d'un côté, et la maison de la laïcité, de l'autre. Et ça, ce n'est pas toujours évident non plus de pouvoir travailler ensemble au niveau de la commune. Ce groupe-là permet aussi, en termes d'initiative réussie, de mettre ensemble des publics différents qui, sans ce type d'activités-là, ne se rencontreraient pas. Je parlais des jeunes et des scouts, nous avons aussi eu, certaines années, des collaborations avec le Plan communal de développement de la nature – PCDN (il y avait tout l'aspect environnemental qui était présent) mais aussi avec le PCS. Il y avait tous ces contacts avec le Plan de cohésion sociale – PCS - qui a permis de se faire rencontrer les publics qui ne se connaissaient pas du tout dans la commune de Fontaine.

Ce que je voudrais également relever, sans trop m'attarder là-dessus non plus, ce sont les processus qui sont mis en place, d'une part, pour décider du peuple que l'on va choisir et avec lesquels on va travailler et d'autre part sur le comment on va faire pour faire passer les différents messages dans la commune.

Il y a tout un processus qui est assez lourd et qui, en même temps, est un peu contraignant parce que l'activité se termine en juin et on doit rentrer les dossiers pour le 4 octobre. Là, nous avons trois mois dont deux mois de vacances pour mettre tout ce processus en place et pour rédiger le dossier. Il y a aussi des initiatives qui ont échoué. L'idée avait été aussi à un moment donné de dire : « Tiens, il serait intéressant de pouvoir communiquer très fort avec la population de Fontaine. Et donc, ce serait intéressant que l'on puisse arriver à imaginer un quatre pages, par exemple, dans le bulletin communal qui est distribué toutes-boîtes. Le projet était de réaliser ces quatre pages en collaboration avec la régie de quartier. De la conception à la réalisation par les gens de la cité avec les mots des gens de la cité. Mais enfin voilà, à ce jour, nous n'y sommes pas encore parvenus. Ce que nous ne réussissons pas encore très bien non plus c'est vraiment de visualiser les enjeux de ces peuplades afin que les gens puissent davantage les intégrer. Voilà, je voudrais terminer là-dessus. Peut-être dire une chose indépendamment de la situation de Fontaine-l'Évêque par rapport à la participation : il y a un élément qui est un gros frein sur la participation des gens c'est la peur. Je vais prendre le cas d'un autre groupe dans le sud de la province dans la botte du Hainaut. Une petite commune très rurale avec un mayeur assez autoritaire. Quand un débat au conseil communal prend une tournure qui ne l'intéresse pas, à un moment donné, il tape le poing sur la table et il dit : « Ici, c'est moi qui est maître ». Et voilà les conclusions du débat. Terminé, point suivant ! Dans cette commune, quasiment tout le monde, toutes les familles, ont quelqu'un de proche ou d'un peu plus éloigné qui travaille à la commune. La commune est le plus gros employeur du coin. Et le fait qu'il y ait cette pression-là fait qu'on n'ose plus bouger. Quand on est en réunion, entre nous, ils sont très durs. Enfin, ils peuvent avoir des analyses très dures. Mais une fois qu'il faut les porter à l'extérieur, on se retire parce qu'il y a cette peur que cela pourrait occasionner sur la perte d'emploi d'un membre.

CONCLUSION

MOT DE CLÔTURE

Jean-Benoît Pilet
Université libre de Bruxelles – CEVIPOL

Vous avez été tellement clairs qu'il n'y a pas de questions, très clairs et non conflictuels. Bon, je ne vais pas vous forcer la main. Merci beaucoup.

Malheureusement, Loïc Blondiaux, pour des raisons de train, a dû, d'ores et déjà, nous quitter.

Je souhaiterais rappeler que, pour nous, cette journée est un point de départ pour, je dirais, un dialogue qu'on veut initier et institutionnaliser entre les acteurs de la recherche à Charleroi et les acteurs de la vie sociale, de la vie économique, de la vie politique dans la région de Charleroi.

Et nous espérons qu'il pourra mener à l'organisation d'autres journées suivant le même processus, c'est-à-dire un processus extrêmement participatif aussi dans son élaboration, un processus où on travaille directement avec les acteurs publics de la Ville, du CPAS et des acteurs du monde associatif. Nous souhaitons créer des initiatives récurrentes qui auront lieu à intervalles réguliers, et qui feront se rencontrer un grand nombre de chercheurs qui travaillent soit à Charleroi, soit sur des thèmes qui peuvent alimenter le débat sur la décision à Charleroi et avec les acteurs de terrain car, comme je vous l'ai dit dans l'introduction de cette journée, il y a énormément de choses qui sont faites à Charleroi, des choses que j'ai découvertes dans ce processus, des choses qui impressionnent du point de vue de la diversité des activités menées à Charleroi dans des tas de secteurs. Je pense à la biennale dans laquelle on s'inscrit ici, qui en est vraiment un bel exemple. On va rendre disponibles les comptes rendus de cette journée

que ce soit via des capsules-vidéo ou via des actes. D'ailleurs, on va voir avec différentes personnes et notamment avec la Maison Pour Associations avec l'idée de partir de ce que l'on a fait aujourd'hui, de refaire des débats et de continuer peut-être sur chacune des thématiques.

Voilà pour la philosophie de cette journée. J'espère que cela vous aura plu.

Avant que l'on ne se quitte, je voudrais remercier une série de personnes qui ont participé à ce projet. Je voudrais remercier les intervenants de cette session-ci mais également de toute la journée pour leur participation enrichissante non seulement aujourd'hui mais aussi, je l'ai dit, et ce n'est pas fréquent dans ce genre d'événements, durant toute la préparation du colloque. On a eu des réunions préparatoires, on a eu des échanges et véritablement, c'est un vrai investissement de leur part et je tiens à les en remercier.

Je tenais aussi à remercier les accompagnateurs de ce projet parce que celui-ci a été coordonné par l'ULB mais a impliqué des tas d'autres acteurs et en particulier, je voudrais remercier les personnes qui nous ont soutenus tout au long de ce projet.

Je voudrais remercier la Ville de Charleroi.

Je voudrais remercier le Relais Social.

Je voudrais remercier en particulier la Maison Pour Associations qui nous a beaucoup soutenus et qui nous a épaulés dans cette initiative pour des tas de choses. L'élaboration du programme, le travail avec les associations mais aussi l'infographie, cette superbe affiche est, de façon générale, l'image autour de ce colloque, c'est à la MPA que nous la devons.

Je voudrais remercier Annie Siot qui nous a aidés. Elle travaille pour les masters en Sciences du travail de l'ULB à Charleroi. Elle nous a énormément aidés, elle nous a énormément soutenus, ce qui nous a permis de nous concentrer sur la coordination scientifique de ce projet.

Et enfin, une dernière personne que je voudrais remercier, c'est Aline Bingen. C'est très largement son projet, c'est très largement elle qui a été au cœur de ce projet, qui s'est investie au jour le jour et qui n'a pas compté ses heures. Le nombre d'e-mails que j'ai reçus à 2h ou 3h du matin, je peux vous dire qu'elle n'a pas compté ses nuits non plus pour réaliser ce projet ! On voudrait vraiment la remercier. Ce projet est largement le fruit de son travail.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 3

Introduction générale d'Aline Bingen et Jean-Benoît Pilet 5
Allocution de Serge Beghin 13
Allocution d'Aline Bingen 17
Allocution de Paul Magnette 21
Conférence inaugurale de Loïc Blondiaux 29

Session 1. Comment organiser la participation ? Regards carolos sur des méthodes nouvelles et différentes de participation.....47

Introduction, Jean-Benoît Pilet 49
Le conseil de participation, Bénédicte Félix..... 53
Le « comité de concertation mendicité », Véronique Salvi 59
Le projet « Espace Jeunes », Benoît Pinto 65
Des projets socio-artistiques à Gand, Mark Jeanty 71
« Opvallend Dichtbij » Buurtpraktijkteams in Amsterdam-West, Martien Kuitenbrouwer 77
L'art participatif à Lyon, Virginie Milliot 83
Questions-réponses 89

Session 2. Faire participer tous les publics sans exclure personne ? Apprendre des succès et des échecs des expériences participatives..... 101

Introduction, Jean-Benoît Pilet 103
Les artisans de la participation, Marion Carrel 105
La participation sans le discours, Mathieu Berger..... 113
L' impasse de la « représentativité » ?, Ludivine Damay 127

Ensemble… dynamisons la vie du quartier des Hamendes !, Nicolas Rochet 139

Le projet « Caravelle des droits des femmes », Isabelle Jourdain ... 145

Le festival MAI'tallurgie, Dany Baudoux 153

Questions-réponses 159

Session 3. La participation, pourquoi ? Les effets à long terme de la participation 167

Introduction, Jean-Benoît Pilet 169

La participation et ses distorsions : du malentendu aux bénéfices secondaires, Patrick Italiano 171

Quelle participation pour quels effets ? À court, moyen et long termes, Suzanne Huygens 181

Participation et éducation permanente, Denis Dargent 189

De l'apprentissage de la participation, Muriel Sacco 193

La participation et le long terme. Tout ce qui vient après, c'est co-construit avant !, Orlando Sereno Regis 201

Le MOC à Fontaine-l'Évêque, José Vermandere 211

Conclusion 217

Mot de clôture, Jean-Benoît Pilet 219